

PRIX : 20 FRANCS

REVUE DE LA FRANCE LIBRE

SEPTEMBRE-OCTOBRE 1949



NUMÉRO 21

POUR ACHETER
OU VENDRE

TOUTE PROPRIÉTÉ

Rapport ou agrément
dans le Sud-Ouest



Adressez-vous à

P. & E. LEVY (ex-train 1^{er} D.F.L.)

95, avenue de Verdun

BERGERAC (Dordogne)

Téléphone : 611 - 10-40

Conditions spéciales aux ex. F.F.L.

MOTEURS DIESEL BAUDOUIN



de 35 à 400 CV

Le Directeur-Gérant : R. AUBERT.

APPAREILLAGE AUTOMATIQUE DE CHAUFFAGE CENTRAL ET INDUSTRIEL

SACAMA

Société auxiliaire de chauffage au mazout
44, rue Notre-Dame des Victoires, 44
PARIS (2^e) GUT 67-47



BRULEURS AUTOMATIQUES

Mazout -- Gaz -- Charbon

MACHINE A LAVER

Huile d'Olive de Tunisie

Qualité extra filtrée

ENVOIS SUR LA METROPOLE

— **Colis J. R. G.** —

Prix rendus Domicile France

Le Colis Postal de 5 kgs :

contenance 4 l. net ... Frs 1.550

Le Paquet-lettre Recommandé de 3 kgs:

contenance 2 l. 600 .. Frs 1.150

Paiement à la Commande et par Mandat

"Aux Jardins de Tunisie"

Magasin de Vente : MAISON PIRAT

87, Rue du Portugal — TUNIS

Direction - Correspondance

J. & R. Genet

11, Rue de Bretagne — TUNIS — Tél. : 40-18

Dépôt. légal 3^e trimestre 1949. — Imprimerie Chassaing, Nevers

LA REVUE DE LA FRANCE LIBRE

Parait tous les Mois

N° 21

SEPTEMBRE-OCTOBRE

1949

S O M M A I R E

N° 21

Une grande Journée F.F.L. à Camaret..	1
Les réalisations originales de la France Libre : « L'Ost du Tchad ».....	5
La commémoration du 18 Juin à travers le monde	8
Une cérémonie à la mémoire du Colonel Laurent-Champrosay	26
Le Testament de Madame Gilles.....	27
Nos Colonies de vacances	29
Echos de nos Sections.....	33
Nos Informations	35
Le Courrier des Amicales.....	38
Les F.F.L. à l'honneur.....	41
Le Carnet de l'Association.....	42
Notre Feuilleton : La Bûcheronne et l'Aurore »	46
Nos Petites Annonces	48



« LA REVUE DE LA FRANCE LIBRE » ÉDITÉE PAR L'ASSOCIATION DES FRANÇAIS LIBRES

REDACTION-ADMINISTRATION-PUBLICITE : 12, Rond-Point des Champs-Élysées, PARIS-8°. — Tél. : ELYSÉES 90-85.
Adresse télégraphique : FREEFRENCH-PARIS — C.C.P. PARIS 5.126-45

Le Directeur-Gérant : R. AUBERT.

LE 21 AOÛT A CAMARET

L'INAUGURATION DE LA PLACE D'ESTIENNE D'ORVES

Par une délicate pensée de Monsieur HEISE, Maire de Camaret et de son conseil municipal, les cérémonies débutent à 9 h. 30 par l'inauguration, à Camaret même, de la place d'Estienne d'Orves.

Monsieur HEISE rappelle le souvenir du capitaine de Corvette, Camaretois d'adoption dont il retrace dans un style sobre et clair la brève existence de patriote et de chef, fusillé par l'ennemi à l'avant-garde de la résistance. Monsieur le sénateur VOUREH, Président du Comité du monument, le remercie et poursuit en ces termes :

Celui que nous honorons aujourd'hui avait choisi la voie rude, mais droite, sans sinuosité ni compromission. Elle a été à son image. Cette voie droite fut celle des F.F.L. et il est heureux que Camaret, choisi pour exalter la mémoire de d'Estienne d'Orves, se soit rassemblé à cette pointe de l'occident pour honorer à la manière Celtique, c'est-à-dire par la pierre, la mémoire de nos héros disparus d'abord, mais aussi de nos héros survivants.

LA POSE DE LA PREMIERE PIERRE DU MONUMENT AUX FRANÇAIS LIBRES BRETONS

Sur cette pointe de Pen-hir témoin devant l'océan du départ de tant de Bretons vers le grand large de la France Libre une pierre du beau granit bleu d'Huelgoat attend le ciment qui va la sceller. A deux pas se dresse l'autel dominé d'une humble croix de bois.

Autour de l'autel, les familles de nos morts entourés de nombreux Français Libres d'Armor, plus loin une foule recueillie de plus de 3.000 personnes se presse déjà.

A 10 heures 30 retentit le clairon et le détachement de Fusiliers-Marins, commandé par notre camarade le premier-maître TANIQU rend les honneurs. L'Amiral THIERRY D'ARGENLIEU, entouré du Général de LARMINAT, de Monsieur TERLEZ, sous-préfet de Chateaulin, de Monsieur le Sénateur VOUREH et de nombreuses personnalités prennent place devant l'autel. Face à la foule, le chanoine GRILL célèbre la messe pour nos morts, tandis que s'élève le chant des cantiques bretons.

Après l'évangile, Monsieur l'Abbé LAUDRIN, F.F.L. prend la parole.

Avec une remarquable éloquence il fait

passer sur l'assistance le souffle même de l'Esprit de la France Libre :

Vers ce coin d'horizon, où le 18 juin 1940 se leva le soleil, va surgir une puissante Croix de Lorraine qui signifiera qu'au creux de son malheur LA FRANCE n'était pas vaincue, grâce, en particulier, au dévouement de ses Bretons...

L'orateur rappela 1940.

Et voici le miracle français ; alors qu'un chef vieilli abdiquait, en reniant nos engagements sacrés et nos plus belles traditions, le lendemain même, dans l'aube colorée du 18 juin, une voix surgissait des lointains rivages pour lever sur notre sol la révolte et l'honneur.

Où voulez-vous que rebondisse davantage cet écho sinon dans l'âme bretonne, amoureuse d'aventure et pétrie d'idéal, toujours prodigue d'audace et de sang, où la devise ancestrale traduit le devoir de la fidélité et le mépris de la mort.

Sur quelle terre devait germer davantage cet appel sinon sur ce roc de granit tendu comme un poing vers les colères de l'océan, mais qui s'ouvre à toutes les audaces et à toutes les charités ?...

Bien sûr, la mémoire s'efface et certains décorent du titre de légende ce qui fut une belle réalité, pendant que les hommes d'affaires enrichis et tranquillisés voient s'éloigner l'apreté des souvenirs et le tourment des remords. Eh quoi ! c'est fini l'aventure, et il convient de tout remettre en place désormais, comme avant la tourmente. Mais, si elle surgit sur nos horizons, la Croix de Lorraine, c'est comme une affirmation devant l'histoire, une protestation contre tous les silences et les oublis...

Il fallait en plein vent et face au soleil et sous les étoiles dresser ce monument de leur gloire, édifié par la reconnaissance des petites gens et par la fidélité de leurs compagnons.

Ce monument, c'est une justice qui est rendue à nos Morts.

Qu'il se repose ici, le souvenir de nos disparus et qu'ils se laissent bercer par le rythme sauvage de notre océan, qu'ils appuient sur le roc inébranlable de nos côtes la certitude de leur victoire, et qu'ils écoutent comme au temps de leur enfance quand ils s'endormaient dans les bras maternels, les vieilles légendes qui prennent vie le soir quand se taisent les hommes et parlent les esprits. Si vous les aviez interrogés nos morts, ils auraient aimé ce coin de terre robuste et secouée, ce vent rageur et plein de tendresses. Nos Français Libres méritaient de se regrouper ici aux limites de la Patrie, dans le berce-ment maternel de la vieille Bretagne...

Après la messe, l'Amiral THIERRY D'ARGENLIEU remet la Croix de la Libération à Madame VERGOS pour son fils : le maître-torpilleur Joseph VERGOS, Compagnon de la Libération, mort pour la France à bord du sous-marin « Narval », et à Monsieur JESTIN pour son fils, le sergent-chef JESTIN, Compagnon de la Libération, mort pour la France au B.M.5.

Après cette cérémonie, le Général de LARMINAT donne d'abord lecture d'une lettre du Général de GAULLE :

Merci de votre pensée et de celles des Français Libres pour la cérémonie de Camaret. Je ne pourrai m'y rendre, mais je serais près de vous de tout mon cœur. Le jour où le monument à nos Bretons sera fini, vous pouvez compter sur moi pour l'inaugurer avec tous.

Le Général de LARMINAT évoque ensuite les sacrifices des provinces bretonnes. Après avoir élevé un monument national aux Français Libres à Paris, il est indispensable que la Bretagne rende aussi hommage à ses héros. Le Général souligne les efforts qui seront nécessaires pour édifier le monument projeté. Le Comité présidé par Monsieur le Médecin-Général SICE et Monsieur le Sénateur VOUREH doit pouvoir compter sur la collaboration active de tous les Bretons qui se souviennent.

L'Amiral THIERRY D'ARGENLIEU, Grand Chancelier de l'Ordre de la Libération, prend alors la parole :

C'est de toute mon âme certes que je m'unis au grand acte de fidélité et de foi qui s'accomplit solennellement aujourd'hui à Pen-hir.

Acte de fidélité envers un passé récent.

Acte de foi dans un présent difficile qui prépare l'avenir.

Vous êtes bien les témoins authentiques de « Cette indomptable confiance en l'avenir » qu'au moyen-âge déjà l'on avait baptisé « L'ESPOIR BRETON ».

Qu'entendent proclamer en effet sur cette lande déserte le monument en voie d'être érigé et déjà la pierre de base (sur le point d'être scellée) sinon que les Bretons, les premiers et des plus nombreux, ont préféré à n'importe quel prix la continuation du combat et le sacrifice de leur vie dans l'honneur, aux routines, facilités et sécurités d'une existence médiocre sous l'occupation allemande.

« Mourir, oui ! Capituler jamais ! » cri d'arme magnifique ! tellement voisin de votre devise « plutôt la mort que la souillure ». Il mériterait d'être gravé en plein granit, dans le socle de votre monumentale Croix de Lorraine. La Croix de Lorraine, mais elle n'a cessé, cinq ans durant, d'inspirer tous les nôtres ! : les vivants et les morts.

A la clarté de cette croix, avec elle et par elle — j'ose l'affirmer — ils ont forgé dans les combats du dehors et de l'intérieur la Croix de la Libération. Ils ont atteint le but fixé le 18 juin 1940 par le Chef librement suivi : la libération dans l'honneur et par la victoire...

Et voici le vœu que je forme. Quand bientôt aura surgi votre monument,

Que la pointe de Pen-hir devienne le haut-lieu de la Résistance bretonne !

Qu'elle devienne un centre de rencontre, de recueillement et de piété nationale !

Qu'elle devienne une manière de pardon, cher aux armoricains, où l'on se retrouve, où se retrempe les esprits et les cœurs, où se revigore l'esprit d'équipe aux fins de mieux servir le pays dans l'union d'une même foi, d'un même amour de la Bretagne et de la France.

Un nouveau pardon où dans la lettre et l'esprit de la liturgie l'on rassemble la pensée des vivants et le souvenir des morts.

Monsieur TERLEZ, sous-préfet de Chateaulin rend ensuite hommage aux Français Libres en ces termes :

... Répondant à l'appel du 18 juin, ils sont partis sur leurs frères esquifs au delà des mers pour que le nom de la France ne soit pas à jamais rayé de la carte du monde...

Grâce à eux notre pays a pu défendre les droits de sa souveraineté et constituer un gouvernement libre...

Après les discours, Monsieur le Curé de Camaret bénit la pierre, puis le lieutenant de vaisseau BIRDEN donne lecture du manuscrit qui sera scellé dans le granit. Ce manuscrit rappelle la date de la cérémonie et les personnalités présentes.

L'Amiral THIERRY D'ARGENLIEU s'avance alors et glisse le parchemin enfermé dans un étui de cuivre dans une cavité de la pierre. Il en scelle l'ouverture.

Les clairons sonnent « Aux Morts ».

Pendant que la foule encore recueillie hésite à quitter ce haut lieu, l'Amiral et le Général présentent aux familles de nos Morts, les condoléances de tous les Français Libres qui se souviennent des sacrifices de la Bretagne.

(Voir dans la Revue de la France Libre de novembre 1948 n° 11 le magnifique projet du Monument de Monsieur BAZIN qui a été adopté par la Commission en juin 1948).

LE BAPTEME DU « CHALUTIER D'ESTIENNE D'ORVES »

A 16 heures 30 au pied de l'antique chapelle de Rocamadour au clocher tronqué depuis la bataille de Camaret en 1684, une foule dense est venue assister au baptême du « d'Estienne d'Orves » qui arbore son grand pavois.

Monsieur le Curé de Camaret bénit le bateau, puis Mademoiselle Monique d'ESTIENNE D'ORVES, fille du grand héros de la France Libre brise la traditionnelle bouteille de champagne sur la proue.

L'Amiral THIERRY D'ARGENLIEU prononce alors l'allocution suivante :

Il y a huit ans, presque jour pour jour, le 29 août 1941, Honoré-Henri-Louis d'ESTIENNE D'ORVES et deux de ses lieutenants BARLIER et DOORNICK tombaient au Mont-Valérien, sous les balles allemandes, pour la France.

Le 30 octobre 1944, il était fait à titre posthume. Compagnon de la Libération par le Général de GAULLE.

La France en guerre mais revigorée par le souffle

de la Victoire en marche, s'appliquait attentive à honorer ses grands morts.

Relisons ensemble la citation qui motivait la décision du Général :

« Officier supérieur d'une rare élévation morale. dont l'enthousiasme et l'ardeur n'ont jamais fléchi. Dès l'été 1940, rejoint le Général de GAULLE, part volontaire pour une importante mission en France occupée.

« Capturé par l'ennemi, a payé de sa vie, au Mont-Valérien, le 29 août 1941, sa foi dans les destinées immortelles de la Patrie, donnant à l'heure même de son exécution une suprême leçon de grandeur. « Paladin des Forces Françaises Libres, son nom demeure inscrit dans les plus glorieuses fastes de la Marine Française ».

Or, nous voici réunis à Camaret dont le Maire, ce matin, inaugurerait la place d'Estienne-d'Orves, à Camaret, où vient d'être baptisé le thonier « d'Estienne d'Orves » à l'initiative de Madame d'Estienne d'Orves assistée de l'Association des Français Libres et de ses Comités bretons.

* Et moi-même, ayant eu l'avantage de remettre la Croix de la Libération à la famille, le 13 novembre 1944, en la Cour Principale du Ministère de la Marine, devenue la Cour d'Estienne-d'Orves, puis d'y célébrer la mémoire du « Paladin des Forces Françaises Libres », je me trouve appelé de nouveau à évoquer son incomparable physionomie.

Monsieur le Représentant du Gouvernement,
Mon Général,
Monsieur le Maire,
Mademoiselle,
Messieurs les membres du Parlement,
Messieurs les Présidents des Comités,
Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Nous sommes à l'extrême pointe de l'Armor. Le Représentant du Gouvernement est là, la famille de notre illustre Compagnon est représentée, en l'absence de Madame d'ESTIENNE D'ORVES — que nous regrettons — par sa fille Monique, une élite bretonne ardente et émue est là !

Je mesure grandement l'honneur qui m'incombe. Que vous dirais-je de votre admirable d'ESTIENNE D'ORVES que vous ne sachiez et n'ayiez déjà considéré, médité ?

Je dis bien votre d'ESTIENNE D'ORVES, car le choix du mot sert de préface, en quelque sorte, au thème choisi pour ce bref discours.

Comment se fait-il que ce jeune officier de marine, issu d'une vieille et noble souche provençale, ayant peu servi en Bretagne, évadé de l'escadre d'Alexandrie en juillet 1940, ait véritablement conquis l'audience unanime du peuple breton, encore qu'il n'ait passé qu'en hâte parmi vous ?

En hâte, je dis juste. Une mystérieuse conduite de cette Providence à laquelle il adhérerait du meilleur de son âme l'appelait à mourir jeune quand s'ouvrait devant lui la voie d'une glorieuse et méritante mission de Résistant. Voie étroite bien sûr, et d'autant plus aimée.

Tombé des premiers, il émerge aussitôt comme un héros de légende au-dessus d'autres et très nobles victimes, avec un d'ORNANO, un DROGOU, un SAIRIGNE, un LECLERC.

Mais pourquoi donc est-il entré si vite et si profondément dans le cœur des Bretons ?

Serait-ce parce que sa mission audacieuse s'est ouverte à la veille de Noël 1940, à la Pointe-du-Raz ? Nous ne le croyons pas !

Serait-ce parce que la « Marie-Louise » devenue le « Louis-Jules », qui l'a conduit d'Angleterre en France, est ce langoustier de Camaret qui, dès juin 1940, a rejoint l'Angleterre avec tout son équipage ?

Nous en doutons.

Serait-ce parce que, victime de la trahison de son radio, il fut arrêté par l'ennemi à Nantes où, le 24 décembre, il avait monté son premier poste de radio clandestin ? Pas davantage ?

Blen sûr, de tels épisodes de sa brève carrière y furent-ils pour quelque chose. Pourtant pareille explication demeure insuffisante.

Sans doute — il ne faut point l'oublier — son immédiate lignée maternelle a-t-elle créé entre Bretagne et lui des liens intimes et durables ? Je crois cependant qu'une raison plus profonde, plus substantielle et plus secrète pourrait exister.

L'occasion s'offre de la souligner en hommage à sa chevaleresque personne et à la chevaleresque Bretagne qui l'accueillit, l'aima et l'adopta si vite.

Natif de Brest, à dix milles d'ici, ayant vécu maintes années d'enfance et de jeunesse en Bretagne, fier de la part du vieux sang d'Armor que je tiens d'une aïeule paternelle, en contact habituel avec nos équipages bretons au fil de ma carrière maritime, peut-être ne me jugerez-vous pas téméraire à l'excès d'affirmer qu'il est, à mes yeux, dans l'âme bretonne deux traits essentiels, deux vertus dominatrices : une inflexible fidélité et un inaltérable dévouement au triple idéal de la famille, de la patrie et de la religion.

L'idéalisme est en effet une composante foncière de l'âme bretonne, et votre histoire l'a orientée dès les origines vers ses formes les plus élevées, celles-ci sont donc devenues les plus habituelles, les plus répandues, les plus populaires.

Ajoutons que le Breton n'y perd rien de son humeur individualiste, indépendante, apte à parer ces trois hautes réalités de couleurs des plus personnelles.

Et bien, d'ESTIENNE D'ORVES n'a rien tant aimé que les siens, il n'a rien tant aimé que la France, il n'a rien tant aimé que son Dieu ! mais, à sa manière à lui.

Il l'a fait dans l'ordre, l'harmonie et selon la plus haute raison. C'est pourquoi, et sa vie, et sa mort revêtent une intégrité diamantine, une beauté supérieure.

Ses actes et ses propos aux tournants exceptionnels de sa prestigieuse destinée le proclament au mieux.

Lui, le chrétien fidèle, l'apôtre né, n'hésite pas à Alexandrie à tout sacrifier, même les siens en apparence, pour que survive la France terrassée, qu'elle survive grâce au combat de ses fils, dans une lutte âpre, précaire, incertaine peut-être, mais par-dessus tout et cela est dur — dans l'honneur.

Il est bien « l'Officier Supérieur d'une rare élévation morale, dont l'enthousiasme et l'ardeur n'ont jamais fléchi... » que vise la citation.

Quant aux siens, et je m'excuse d'en parler en présence de l'un de ses enfants, il leur donne en même temps et réellement, cette marque particulière de dilection qui consiste à leur faire confiance. Il demeure le croisé, qui voguant ou chevauchant vers la Terre Sainte pour arracher le tombeau du Christ aux mains des Sarazins, restait fidèle à sa dame et à ses enfants. Sûr d'eux, appuyés sur un commun sacrifice, ils sauraient faire face, lui absent, à tous les devoirs.

Tel le sens secret de son propos magnanime en sa simplicité au Conseiller allemand Keyser :

Q. — « Connaissez-vous les risques de votre mission ? »

R. — « Vous savez bien que la mort est un aléa du métier d'officier ».

Parmi les siens, il faut en outre ranger ses collaborateurs, sans souci d'origine, de rang, de formation, de conviction religieuse.

Quelle sollicitude pour ses hommes à bord dès la paix, quelle vigilance redoublée, la guerre venue, pour ses frères d'armes, quelle dilection pour ceux du Réseau dans le labeur clandestin ! Chef il l'est de

naissance, mais Chef chrétien pétri d'amitié vraie pour les bons Français qu'il commande...

Au fait qu'est donc ce chalutier, en voie de compléter son armement ?

Nous le savons matériellement. Le commandant d'ESTIENNE D'ORVES avait exprimé à sa noble épouse un suprême désir : que soient recueillis des fonds nécessaires, l'heure venue, et qu'ils fussent consacrés à l'armement d'un chalutier dont les parts du bénéfice seraient réparties entre les veuves et les descendants de ses compagnons de réseau, morts pour la France.

Oui, tel est le fait mais analysons-le. A cette volonté suprême, quelle suprême délicatesse aussi, quel suprême oubli de soi et quel suprême amour pour ceux qu'il aime, de la part du Chef aujourd'hui devenu simple condamné à mort !

J'ajoute un ultime trait.

Celui qui répondait, lui-même, la dernière messe dite en la prison par l'aumônier allemand le matin de l'exécution, celui qui imaginait encore de traduire les textes latins à son camarade DOORNICK, c'est le même qui un moment après, demande et obtient de l'officier allemand chargé de l'exécution, de

**MOURIR DEBOUT AVEC SES COMPAGNONS,
LES YEUX NON BANDÉS, en bref, LE FRONT HAUT,
LE REGARD CLAIR.**

D'ESTIENNE D'ORVES fut inflexible dans la fidélité et dans le dévouement à son triple idéal familial, national et religieux.

Honoré-Henri-Louis d'ESTIENNE D'ORVES, leur Patron d'élection, leur Guide et leur Inspirateur.

J'aurais qu'il y avait dans ces réalités supérieures une explication de la rare popularité dont son nom bénéficia d'emblée chez vous, chers amis bretons. Ces vertus, si précieuses à vos yeux, il les a pratiquées jusqu'à l'héroïsme, il en reste un sublime exemple.

Ah ! que le « d'ESTIENNE D'ORVES » s'arme vite et bien. Qu'il entretienne à jamais sur ces côtes d'Armor, parmi nos pêcheurs bretons, si vaillants, si fidèles et si fiers, le culte du « Paladin des Forces Françaises Libres » :

Honoré-Henri-Louis d'ESTIENNE D'ORVES, leur Patron d'élection, leur Guide et leur Inspirateur.

LA TOMBOLA

Après la cérémonie les haut-parleurs invitent la foule au tirage de la Tombola à la salle de l'Océan.

Voici la liste des numéros gagnants :

Les billets N° 03.912 gagnent une 4 CV Renault ; 48.854 un chronomètre or ; 42.512 une chambre à coucher ; 49.088 une salle à manger ; 40.469 un poste de T. S. F. ; 43.483 un poste de T. S. F. ; 26.247 un aspirateur ; 28.184 un voyage aller-retour Paris-Londres ou Paris-Glasgow ou Paris-Lisbonne sur un avion d'Air-France ; 46.033 un service à cocktail en argent ; 36.709 un passage pour 2 personnes du Havre à Bordeaux sur un bateau de la Société Navale de l'Ouest.

Les billets se terminant par : 475 - 544 gagnent un étui à cigarettes en métal doré ; 480 - 321 - 900 une écharpe de soie ; 364 - 614 - 866 une carte murale « Epoquée de la 1^{re} D. F. L. » ; 92 - 22 - 06 un album « Général Leclerc » ; 94 - 54 un abonnement d'un an à « La Revue de la France Libre ».

* * *

Le Comité Directeur de l'Association remercie les Français Libres et leurs amis de Camaret, pour la bonne organisation de la journée, et particulièrement notre camarade Monsieur MERRIEN dont l'actif dévouement a permis de réaliser ces fêtes.

L'appui de Monsieur HEISE, Maire de Camaret, et de toute la population ont créé ce jour-là une ambiance extrêmement sympathique dont tous nos camarades présents les remercient.

« L'Ost du Tchad »

NOUS publions aujourd'hui des extraits d'une savoureuse brochure : « Les Horrificques Chroniques de l'Ost du pays de Tchad en la guerre de Erythrée » qui fut écrite au printemps de 1941 par le Capitaine Garbit, l'un des meilleurs parmi nos compagnons du début, qui devait peu après trouver une mort glorieuse dans la campagne de Syrie.

Garbit était un fameux soldat, c'était aussi un excellent humoriste et un bon écrivain, comme nos lecteurs pourront en juger. Son style rabelaisien nous oblige à ne publier que les chapitres qui peuvent à la rigueur être mis entre toutes les mains.

Bien évidemment, faisant partie de « l'Ost du Tchad », c'est-à-dire du Bataillon de Marche N° 3, Garbit en fait le centre et le héros de sa chronique, ne ménageant pas les brocards aux voisins. La « 13^e Demi » est une trop grande dame, et trop surchargée de gloire, pour s'offusquer de quelques innocentes plaisanteries, dont elle rira d'aussi bon cœur que les autres.

CHAPITRE PREMIER

*Comment les Chevaliers François
se trouvèrent en désaccord et de
ce qu'il en advint*

En cestuy temps, l'Empereur Germanique se jeta sur les terres du Roy de France et, par surprise et trahison, tua et défit les braves Chevaliers François. A peine avoit-il sonné l'hallali que l'on vit accourir à la curée le Duc de Macaroni. Ce prince, de très petit lignage, avoit auparavant dépouillé le Pape de ses Etats et avoit eu l'astuce de le faire consentir à ce dépouillement moyennant tant belles promesses qu'il se garda bien de tenir. Il n'aimoit point se battre, non plus que ses gens ; aussi n'en réclamèrent-ils que plus haut la part d'une victoire qu'ils n'avoient point gagnée.

En ce même temps, nombre de valeureux Chevaliers François se trouvoient en terre de Afrique es royaume de Tchad. Tchad est un lac au centre de de Afrique dont parle Hérodote (Voyage de trois jeunes Nasamons Cap. XCXXICV), qui le dit plus grand encor que la Mer Marmarique. Ces Barons estoient partis maintes années auparavant pour la croisade. Mais, comme arriva souvent en ces sortes d'expéditions, musèrent en route, se trompèrent de chemin et finalement préférèrent à la délivrance des Saints Tombeaux l'acquisition facile d'un royaume en Numidie.

Les Chevaliers n'étoient pas tous d'accord sur la conduite à tenir. D'aucuns, tels Fierabras, Roy de Nigritie qui ne craignait pas de traîner ses moustas-

ches couleur de paille dans la fiente devant le vainqueur, ne vouloient point se battre. Les plus ardents l'emportèrent cependant et le Prince Picrochole, représentant du Roy de France et chef de tous les Barons (qui tous le détestoient pour la manière grossière et méprisante dont il leur parloit) fut déposé un peu rudement par le Duc de Saint Michel pour avoir voulu imiter Fierabras.

Alors le Duc de Longuechausse qui gouvernoit les désertiques marches du pays des Garamantes (Cf. Hérodote op. jam cit. libro nescio quid vers. dito et seq.) ayant ouï dire que le Duc de Macaroni possédoit quelques terres incultes sur les bords de la mer Arabique, assembla quelques Chevaliers autour d'un piot et, après boire, s'escria : « Or ça, compagnons, ne courons-nous pas sus à ces gens-là ? » — « Si ferons donc, répondirent les autres, et distribuerez leurs biens à ceux qui vous auront servi honestement. » De ceux-cy se trouvèrent le Duc de Bavière, le Seigneur Joyeusini, ancien bandit de l'isle de Corse, trousseur et détrousseur fameux, le Baron de Saint Pol et Barberousse auteur de ceste Chronicque.

CHAPITRE QUART

*De l'espouvantable bataille qui
fut livrée devant Koub-Koub et
des beaux coups d'épée qui y
furent donnés.*

Le Duc de Bersini, le meilleur Capitaine des armées du Duc de Macaroni, avoit fait faire des retranchements avec fosses et trappes pour les

charrois et amené des bombardes et tout le munitionnement nécessaire à un siège interminable, à quatre lieues à l'Orient de Koub-Koub, dans un étroit défilé bordé de montagnes inaccessibles. Du moins le croyoit-il. Mais le Duc de Longuechausse lui fit voir qu'il n'estoit qu'un béjaune.

Le premier jour, l'attaqua de face avec deux compagnies et lui enleva au petit matin un rocher élevé proche de ses retranchements et au septentrion d'iceulx. Puis tout le jour l'amusa et l'occupa, y faisant promener les gens d'armes, apporter, transporter et emporter bombardes et munitions, en bref tout le tremblement ordinaire d'un siège. Cependant, tandis qu'il y restoit seul avec son écuyer et sa maison, envoya en tapinois le Duc de Bavière et l'Ost tout entier faire le tour des montagnes. Y escaladèrent pics de 3.000 pieds de haut sans chemins et par ravins tout juste bons pour chèvres, avec tout leur matériel, y compris bombardes et boulets que les hacquebutiers portoiient sur la teste comme est coutume es peuplades nègres. Et croyez que le passage des Alpes par Hannibal ne fut que jeu d'enfant à côté de celui-ci. Car Hannibal possédoit éléphants que n'avoit point le Duc de Bavière.

En sorte qu'au matin du second jour le Duc de Bersini se éveilla avec les François au cul, dont il fut fort effrayé. En vain voulut-il retourner ses couleuvrines pour leur tirer dessus. Les archers Numides l'en empêchèrent en criblant de traits les servants. La meslée fut effroyable tout le jour et Dieu sait quels grands et beaux coups d'épée furent donnés par nos Chevaliers et leurs gens. Sur le soir, s'arrêtèrent tous épuisés et assoiffés car point n'avoient bu depuis la veille, et si bien mélangés que nul ne pouvoit dire où étoient amis et ennemis. Ainsi le Baron de Saint Pol et Barberousse se battirent-ils longtemps l'un l'autre avant que de se reconnoître. Un détachement ayant trouvé l'eau, le Sire d'Ielhe, qui avoit été Capita sur les galères royales avant que de se joindre à l'Ost, courut de tous côtés, en dépit des traits qui pleuvoient sur lui, pour en bailler la nouvelle.

Ayant bu dans la nuit, recommencèrent de plus belle la bataille dès le lever du troisième jour. Le Duc de Longuechausse toujours sur son rocher et sans nouvelles de l'Ost fit alors venir grosses bombardes angloises, assembla les cuisiniers, tourne broches, gaste sauces, marmitons et aultres petits gens de même poil et les confiant à son écuyer, jeune seigneur encore à peine hors de Paige, les lança à l'assaut des remparts Nord. Et tant bien firent que, sous le choc, les Chevaliers du Duc de Macaroni abandonnèrent leurs gens et prirent la fuite (Honte à eux !) si rapidement que ne purent être rattrapés et perdirent tous leurs bagages. Le reste des gens d'armes tomba entre nos mains et

telle fut la clémence du Duc de Longuechausse qu'il n'en fit occire aucun.

Le quatrième jour, furent bien aise de se rassembler tous. Le Duc de Bavière qui avoit été laissé pour mort, fut retrouvé blessé mais sain et gaillard et demanda à boire à grands cris dès qu'on l'eut aperçu. Le Sire des Maures lui fit boire du vin de caves de l'ennemi, ce qui le guérit plus rapidement que n'eussent pu le faire drogues et pharmacopées. Pendant plusieurs jours festoyèrent sans arrêt au dépens du Duc de Bersini cependant que les hacquebutiers numides, joyeusement pilloient la ville.

CHAPITRE QUINT

*Comment les Chevaliers durent
se transformer en chamois pour
prendre la plus grande forteresse
de Ethiopie.*

De Koub-Koub se dirigèrent vers Keren qui est ville entourée des hautes montagnes, pour en faire le siège. Mais comme ils n'avoient point de charroi, durent se procurer, dans le pays, des animaux pour transporter leurs bagages augmentés et alourdis de tout leur butin. Le Duc de Longuechausse bailla commission au Seigneur Joyeusini de rechercher des Mulets. Mulets sont fort communs en l'isle de Corse où servent au transport des honestes gens comme des bandits. Aussi Joyeusini les connoissoit-il bien. Barberousse fut commis à la quête des dromadaires. Dromadaires sont bestes fort estranges. Ils peuvent travailler sans manger ni boire pendant plusieurs mois et au bout de ce temps meurent sans que l'on sceut comment. Peut-être est-ce de faim et de soif.

L'Ost quitta donc Koub-Koub et arriva en un lieu dit Gudguda où fut trouvée l'eau plus salée que celle de la mer. Et si grand fut le fientement que le boyau culier leur éclapait par le fondement comme arriva aux Philistins lorsque Jehovah voulut les chastier (Cf. Lib. Jud. Cap. CXV Vers. XXVII et seq.). Et plus ne portoient de chausses car toutes les conchioient avant que d'avoir le temps de les oster.

Escaladèrent ensuite un pic de 6.666 pieds de haut d'où apercevoient Keren comme Moïse vit terre promise du haut du Mont Nebo. Et brûloient de donner l'assaut. Mais furent devancés en cela par la 13^e Légion, non point romaine mais Française, curieuse horde d'aventuriers de tous poils au service du Roy de France, aussi braves au combat que voleurs et pillards après la meslée. Ils estoient commandés par un vieux reître, le

Duc de Narvik, qui avoit fait toutes les guerres depuis celle de Cent Ans et y avoit perdu les bras et les jambes. Mais restoit toujours gaillard et ne rêvoit que grands coups d'épée. Entre deux batailles aimoit à se parer des insignes et grands grands cordons de toutes les cours d'Europe et à en distribuer à ceux qui le servoient.

Le Duc de Fly Tox quitta alors l'Ost pour suivre la Légion et fut remplacé par un jeune Chevalier Anglois-Norman beau comme Apollon qui juroit comme Templier et tenoit après boire langage si grossier que les Chevaliers François, qui pourtant n'estoient point délicats, rougissoient de l'entendre. Mais savait à ce point parler François, boire à la Française, et estoit si François de cœur que dès le premier jour fut considéré par les Chevaliers comme un des leurs.

Les Légionnaires assaillirent galamment une

haute forteresse, mais par suite de leur petit nombre, ne purent y atteindre. Décida alors le Duc de Narvik de les mettre au repos et pria le Duc de Longuechausse de continuer seul le siège en attendant qu'ils fussent remis. L'Ost resta donc plusieurs semaines sur ces montagnes entourées de brumes, privé de tout ravitaillement car les Légionnaires n'étoient point tant fatigués qu'ils ne pussent couper les routes et enlever les caravanes qui lui étoient destinées.

Cependant les armées du Roy d'Angleterre, venues par une autre route, prirent la ville d'assaut à grand renfort de bombardes et de feu Grégeois. Nos gens n'eurent que le temps de descendre de leurs montagnes pour couper la retraite aux fuyards et faire maints prisonniers.

Et regagnèrent ensuite Gudguda où recommencèrent à sonner du cul comme chasseur du cor.



62 La Commémoration du 18 Juin à travers le Monde

DANS L'UNION FRANÇAISE

AFRIQUE DU NORD

ALGER

Inauguration du Monument aux Morts F. F. L.

Le 18 juin a été l'occasion, à Alger, d'une grande cérémonie à la gloire des Forces Françaises Libres, digne en tous points de la grande Cité qui fut la capitale de la France en guerre et qui joua un rôle prééminent dans le magnifique effort de guerre des territoires de l'Afrique Française du Nord.

Sur le parvis du Musée National des Beaux-Arts, dans un site splendide dominant la rade d'Alger, s'élève une « France » du maître BOURDELLE, réplique de la statue du Palais des Arts Modernes à Paris.

Ce 18 juin, la place qui domine ce monument est devenue la « Place Bir-Hakim », cependant que la statue elle-même était dédiée aux Morts des Forces Françaises Libres dans les mêmes termes qui leur dédient la statue de Paris.

Ainsi s'élève maintenant, aux rivages de cette terre d'Afrique d'où partirent tant des nôtres, une « France » en armes, scrutant l'horizon où combattent et tombent ses fils dans le combat libérateur du sol national.

Ces deux statues identiques, se faisant face et répétant le même geste, par delà la Méditerranée, quel puissant et émouvant symbole de l'unité de la Grande France, pour laquelle ont combattu nos Morts dont elles évoquent le sacrifice !

Nous exprimons ici notre profonde gratitude à Monsieur le Ministre NAEGELEN, Gouverneur Général de l'Algérie, et à Monsieur GAZAGUE, Maire d'Alger, pour avoir décidé de rendre ce magnifique hommage à nos Gloires et à nos Morts, et pour en avoir présidé les cérémonies.

Le Comité Directeur félicite et remercie nos amis d'Alger pour leur heureuse activité, particulièrement le Général MONCLAR qui a apporté au Comité local l'appui de sa haute autorité et de son rayonnement, et le capitaine DALLEMER, dévoué et actif Président sortant, auquel il souhaite bonne chance dans sa nouvelle affectation. Il adresse ses vœux de bienvenue au nouveau Président M. CARRAZ.

Le Comité Directeur.

19 juin 1949, un an après Paris, la section d'Alger inaugurait officiellement le Monument aux Morts F. F. L.

L'esplanade du Musée National des Beaux-Arts et les grilles monumentales du Jardin d'essais ont revêtu pour ce grand jour leur parure de fête. Sur la blanche balustrade où doit se dérouler la cérémonie rayonnent de loin les trois grands insignes de la France Libre, le losange bleu des F. N. F. L. et les ailes des F. F. L. et F. A. F. L.

La plaque de marbre du Monument est drapée d'un grand drapeau tricolore portant l'inscription « Association des Français Libres Section d'Algérie ».

Aux pieds mêmes de la statue, sont disposés harmonieusement les porte-drapeaux des Associations patriotiques des Anciens Combattants. Les drapeaux des Sections « l'A. F. L. d'Alger, de Blida et de Constantine, des Parachutistes S. A. S., des Associations de la Résistance et de 2^e D. B. sont à la place d'honneur.

Les spahis aux burnous rouges, sabre au clair, forment une magnifique garde d'honneur.

En contrebas, sur la Place, entre le Jardin d'essais et la Rotonde du Musée, sont disposées les Troupes qui défileront tout à l'heure ; un bataillon d'Infanterie, des détachements de l'Air et de la Marine. La Cavalerie et les chars encadrent la manifestation.

Par une attention à laquelle nous sommes très sensibles, le commandement des troupes a été confié à notre ami WITHOUSE, lieutenant-colonel adjoint au Commandant « 13^e R. T. S.

La musique de la garnison d'Alger, au grand complet, pris place au pied de la Rotonde.

Dans l'harmonie de cet ensemble, on reconnaît la facture artistique du peintre F. F. L. Camille LEROY, ancien prisonnier de la Villa Abd el Tif, qui a présidé au décor de la manifestation. Notre ami LEROY est d'ailleurs à l'origine de cette belle réalisation, ayant été le premier à faire le rapprochement entre le Monument de Paris et celui qui devient le Monument d'Alger.

Avant la manifestation ont déjà pris place sur le pédestal, les plus hautes autorités civiles et militaires d'Algérie. Les F. F. L. sont naturellement nombreux. Le Révérend Père HIRLEMAN, ancien aumônier de la 1^{re} D. F. L. et les capitaines ARINTHY et LOUENAN, Compagnons de la Libération ont fait spécialement le déplacement de Sidi Bel Abbès. Ils sont très entourés. La section de Constantine est représentée par M. GOZLAN, celle de Bougie, par M. ALV. REZE. Quant à celle de Blida, elle est présente au complet autour de son Président, M. COMBREDET et le lieutenant FILLIA, Vice-Président. La section d'ALGER est naturellement présente au grand complet. Les Veuves F. F. L. sont à la place d'honneur, on reconnaît Madame COLONN D'ORNANO, veuve du héros de Mourzouk, Madame FO RASTIER, Madame DEBERNARDI.

Les Présidents des Associations de la Résistance, M. GARCIA Président du groupe « Combat », M. FRANCHI, Président du Comité d'érection du Monument au Colonel D'ORNANO sont parmi nous.

Sur la place, devant les grilles du Jardin d'essais, les emplacements sont réservés pour les Autorités, les F. F. L. les Associations patriotiques et le public que nous aurons aimé voir plus nombreux.

Des haut-parleurs judicieusement disposés vont permettre à tous de ne rien perdre des discours qui vont être prononcés.

Le radioreportage de la manifestation est assuré par notre camarade BEAUVOIS de radio-Algérie qui met à profit son court répit, avant l'arrivée du cortège officiel, pour en

gistrer un interview de nos camarades HIRLEMAN, ARINTHY, LEOUENAN, COLMAY, compagnon de la Libération, DESNOYERS et DARMON.

C'est aussi à notre ami BEAUVOIS que nous devons l'émouvante émission diffusée la veille sur les Forces Navales et Aériennes Françaises Libres et l'enregistrement de l'allocution du Général MONCLAR sur les Forces Terrestres Françaises Libres.

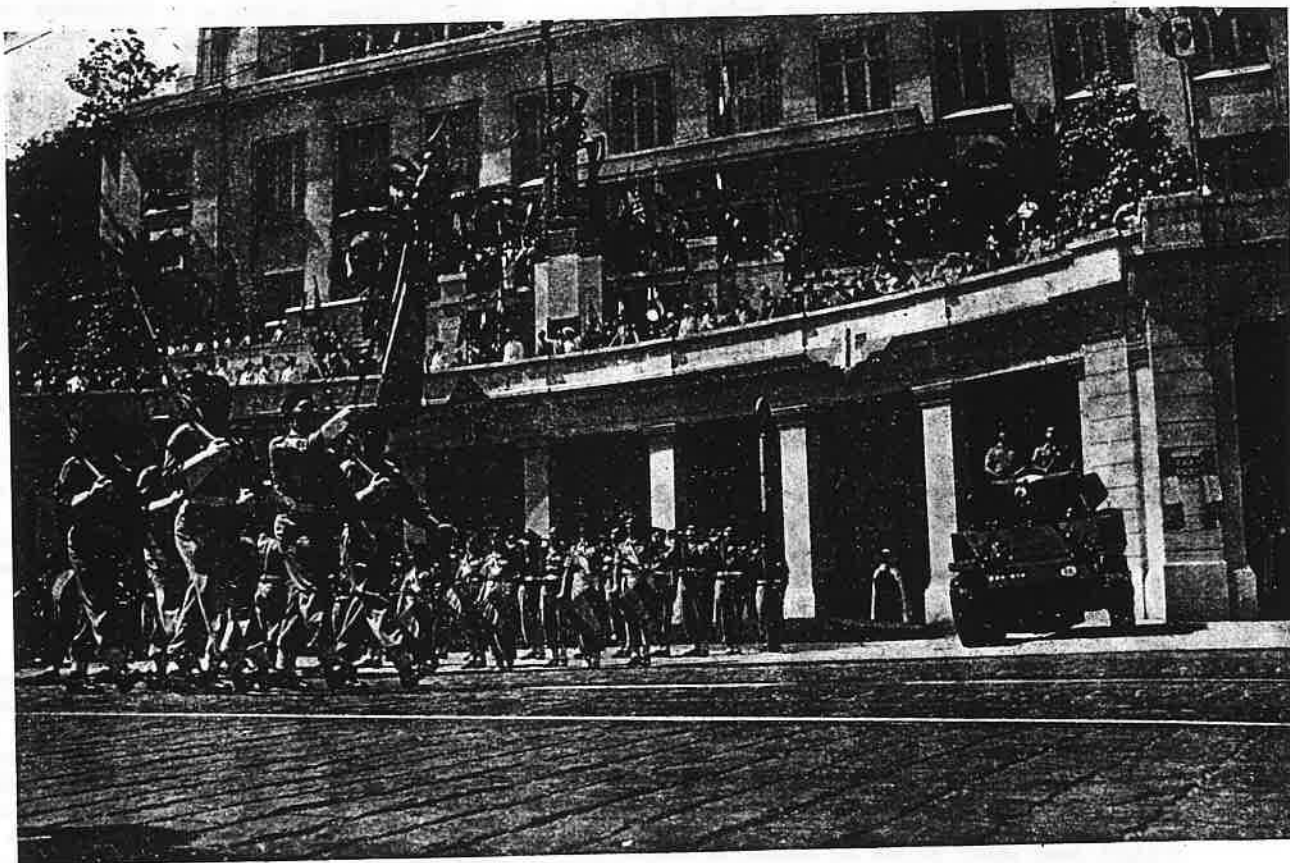
Ajoutons enfin que les Actualités cinématographiques, les représentants de la Presse et les photographes sont en position...

Directeurs des Anciens Combattants, le Général WEISS, ainsi que les représentants des Corps Constitués.

Le Gouverneur Général passe aussitôt en revue les Troupes et adresse ses félicitations, pour leur tenue impeccable au Colonel WITHOUSE.

Le Cortège officiel s'arrête devant la plaque de la Place Bir-Hakim que découvre le Préfet GAZAGNE, Maire de la Ville d'Alger. Une minute de silence est observée.

Pendant que la musique de la Garnison joue un air entraînant pour permettre la mise en place, nous arrivons au pied du Monument où Monsieur le Maire d'Alger, après



A 8 heures 35, le Ministre Marcel-Edmond NAEGELEN, Gouverneur Général de l'Algérie, accompagné de nos amis PELABON, Secrétaire Général du Gouvernement Général et GRANGER, aide de camp, de MM. WOLF et LOUBET, Directeur et Directeur adjoint de son Cabinet, est reçu à sa descente de voiture par le Général MONCLAR, Président d'Honneur de la Section d'Algérie de l'A. F. L. et le Commandant PALENC, Délégué en Algérie, M. GAZAGNE, Maire d'Alger, le Préfet d'ALGER ERNST, MM. SOUM, Secrétaire Général adjoint au Gouvernement Général, les Généraux PREAUX, de VITROLLES, KIENTZ, CONNE, DESMOULINS DU BESLE, l'Amiral RONARC'H et par de nombreux élus algériens : Mme Charles VALLIN, MM. LAQUIERE, BELAICHE, AOUSTIN, BEN KADDA, HALIMI, AKROUF, délégués de l'Assemblée Algérienne, FOURMENT, Président de la Maison de la Résistance, IBA ZIZEN, Conseillers Généraux, ainsi que diverses personnalités parmi lesquelles nous avons noté : MM. DALLONI, Conseiller du Gouvernement, NEGRIN, Premier Président de la Cour d'Appel, LEVESQUE, Vice-Recteur, LEGENDRE et GARDEL,

avoir évoqué les heures douloureuses de l'Armistice de 40, puis l'appel historique lancé le 18 juin par le Général de GAULLE, rappelle les luttes des F. F. L. sur tous les fronts, sur toutes les Mers, dans tous les cieux. « Bir-Hakim, conclut-il, épopée magnifique qui fut et qui reste l'orgueil de toute la France. »

La marche Lorraine exécutée magistralement par la musique de la Garnison d'Alger, salue l'arrivée au micro du Général MONCLAR, Compagnon de la Libération, Inspecteur de la Légion Etrangère, qui prend la parole au nom de l'Association des Français Libres :

... D'autres plus qualifiés, qui ont vécu l'épopée de bout en bout et qui ont participé aux fêtes d'hier à PARIS, auraient dû exalter devant vous le courage et l'honneur de la petite armée de la France Libre. Pour moi, qui, ayant rejoint le 22 juin 1940, avait sollicité en vain la récompense de faire la guerre et tirer les dernières cartouches, le triste privilège de l'âge et de l'ancienneté me désignent pour vous exposer quelle stèle vous inaugurez, sur quel monu-

ment, quels furent ces morts dont vous honorez aujourd'hui la mémoire, quels secrets ressorts ont animé leur âme et leur cœur, de quel poids leurs souffrances, leur sacrifice ont pesé dans la balance des victoires partielles et de la victoire finale.

Aujourd'hui, par un concours voulu de circonstances, par la décision de Monsieur le Gouverneur Général et grâce au choix de Monsieur le Conservateur ALAZARD, les Français Libres inaugurent sur le parvis du Musée national d'Alger, une plaque à leurs morts, aux pieds de « la FRANCE de BOURDELLE », dont Madame Antoine BOURDELLE a donné la réplique exacte aux parents des morts des Français Libres, qui l'ont érigée sur le parvis du Palais des Arts Modernes à Paris.

Sur le socle est gravé le vers de PEGUY, remonté du cœur aux lèvres de de GAULLE quand il dénombrail les deuils et les sacrifices,

« Mère voici vos fils qui se sont tant battus ».

Déjà autrefois les flux et reflux des avances, les combats continuels, les bombardements sans fin ne nous avaient pas permis d'inhumer nos morts avec le cérémonial et le rituel qui conviennent. Nous les avions confiés, sans honneurs, aux flots glacés des mers arctiques, aux neiges éternelles des terres polaires, aux dunes mouvantes des déserts, à la fidélité des habitants dans la chaîne éparse de la centaine de nos cimetières, en Norvège, au Gabon, en Erythrée, au Fezzan, Soudan Anglo-Egyptien, Palestine, Syrie, Egypte, Lybie, Cyrénaique, Tunisie, Italie, France, Allemagne. Et nous avions rêvé d'un monument grandiose qui protège nos Morts de la prescription de l'oubli, et constitue l'hommage de la FRANCE et de l'Union Française.

Ce rêve est réalisé,

en Algérie, grande capitale de l'Union

et, grâce à l'octroi du Conseil Municipal, dans ce décor incomparable où leurs âmes qui viendront naturellement flotter autour de ce monument trouveront, en tous temps, une échappée sur la Méditerranée, lieu géométrique de l'Union Française.

Quels sont ces gens qui se firent tous tuer ?

Il ne déplaira point à la population de l'Algérie de l'apprendre, avant de s'unir et se confondre avec celui des fusillés des fosses et des caponnières, avec celui des camps, des prisons, des maquis, des soldats d'Afrique et de France, le mouvement des Forces Françaises Libres est né dans ce qu'on appelait l'Empire.

Son noyau le plus important et le plus ancien fut la 13^e Demi-Brigade de la Légion Étrangère, celle de Narvik et de l'ultime résistance de Bretagne, dont nous espérons ici le drapeau, parti pour PARIS, et qui nous a envoyé la délégation de quelques-uns de ses compagnons de la Libération.

Autour d'elle se sont groupés, permettez-moi de les énumérer, dans ce palmarès des morts jusqu'ici presque inconnus :

- des Français de toute origine, toute classe, tout rang, toute condition ;
- les Bataillons de Marche 3, 4, 5, 21, 24 ralliés du Tchad en 1940 et de Djibouti ;
- le Bataillon d'Infanterie de Marine de juin 1940 ;
- le Bataillon du Pacifique qui a rallié la Nouvelle-Calédonie et Tahiti ;
- le 1^{er} Régiment de Fusiliers Marins déjà présent en juin 40 ;
- le Bataillon du Génie ;
- l'Ambulance HARTPLELD SPEARS ;
- le Train, constitué de toutes pièces en juillet 1940 avec de tout jeunes gens venus de France, par le lieutenant DULAU aujourd'hui Colonel Commandant le 27^e Train à Alger.

Parallèlement se sont formées les Unités LECLERC. Aucun enfant de France ignore la fulgurante épopée ;

les Forces Aériennes Françaises Libres dont les Français connaissent surtout les escadrilles : Ile-de-France, Normandie-Niemen et Bretagne. Ce qu'ils ne savent peut-être pas, c'est que sur 8 aviateurs comptant à leur tableau, plus de 15 avions abattus de 1939 à 1945, 7 appartiennent à la France Libre ; et les Forces Navales Françaises qui, suivant les paroles du Général de LARMINAT, sur tous les océans ont travaillé, combattu, attaqué l'ennemi, protégé les convois, transporté le ravitaillement des combattants.

C'est encore auprès du B.C.R.A. des réseaux qu'il a constitués, des complicités sans nombre qu'il a suscitées dans tous les milieux de la France Combattante que les Alliés se sont surtout renseignés pour frapper à coup sûr les avant et les arrières ennemis avec la plus grande économie d'hommes et de munitions, au moment des batailles décisives.

○

« Quand il fallut choisir à la croisée des deux routes
« Que l'un des deux chemins allait en contre-bas »
« Vous connaissez celui que choisirent leurs pas »,
avait écrit PEGUY à qui il faut toujours recourir quand on veut sonder le tréfond des âmes.

M. Emile HENRIOT qui ne fut pas des nôtres, a cru pouvoir écrire il y a peu de jours dans le « Monde » :

« De tous ceux qui ont choisi contre l'Allemand un petit nombre d'esprits réfléchis a pu le faire avec raison, le plus grand nombre l'aura fait par instinct et sentiment pur, même quand devant la pression des faits il paraissait déraisonnable d'espérer ».

Certes, nous avons été passionnés : mais que nous avons agité, pesé, discuté, délibéré, argumenté, controversé, avant de conclure, de suivre l'instinct, le sentiment pur et la passion.

« Ah ! s'écriait le Général de GAULLE, que nous avons été raisonnables » !

« Quel fut ce besoin de se mettre au centre de misère et de bien se placer dans l'axe de détresse », demandait encore PEGUY ?

D'abord peut-être parce que nous avons des âmes de vainqueurs, que ni en Norvège, ni en Bretagne les Allemands ne nous avaient battus, enfoncés, que leur victoire ne nous avait point foudroyés, qu'il fallait au moins tenir l'honneur, la parole donnée par la présence de la France au combat, sauver les valeurs spirituelles qui nous importaient plus que la vie même et les grands principes sur lesquels le monde espère toujours se bâtir... demain.

Parce que dans l'impérieux appel, le prophète du 18 juin nous donnait les raisons majeures d'espérer vaincre dans l'avenir et le destin du monde.

Nous avons tant discuté !

Discuté des devoirs !

En dépit de la loyauté et de la communion évidente des peuples, n'allions-nous point servir des visées secrètes sur nos territoires d'outre-mer ?

« Nous avons estimé qu'il valait mieux se faire couper un bras que la tête » !

Discuté de l'obéissance !

A qui obéir ? A de GAULLE, promoteur de la tactique d'avions et de chars qui nous avait vaincus, ou à PETAIN tenant du tir au fusil et de la défensive figée, suivant les paroles de CLEMENCEAU, au fol qui voulait continuer la guerre, ou au sage, toujours le même, qui voulait la paix ?

PETAINE s'était déjà trop trompé en voulant l'armis-

lice en 1918 et en 1915. Avec CLEMENCEAU nous avons suivi le fou.

La discipline nous contraignait-elle tout de même ? NAPOLEON, bon juge en la matière tranchait :

« Le Général VEDEL n'aurait pas dû obéir à un Chef qui, étant aux mains de l'ennemi, ne possédait plus sa liberté d'action, et n'avait plus en conséquence le droit de donner des ordres »... et nous ajouterons : ni de changer la forme de l'Etat.

Les représentants de PETAIN en Angleterre nous menaçaient de nous juger, de confisquer nos biens, de nous condamner à mort, à la dégradation militaire, de réduire nos familles à la misère, d'exercer des représailles sur nos proches.



LE GÉNÉRAL MONCLARD

Contre CHURCHILL certains officiels Britanniques n'étaient pas si chauds qui entrevoyaient de traiter avec les Allemands en les payant de notre peau. Ils disaient : « Si vous voulez rester, restez, mais nous préférierions que vous partiez ».

○

Cette armée de 15.000 mercenaires émigrés a-t-elle vraiment pesé dans la balance des forces ?

Je ne clamerai pas à nouveau leurs victoires de 1940 à 1945 dont vous avez peut-être entendu le palmarès hier soir à la radio.

Tout de même, pour ceux qui n'ont pas capté les ondes, pour ceux qui n'ont jamais rien su, pour ces morts qui, pour la foule, restent des inconnus, ne faut-il pas répéter :

- qu'avant Alençon, Paris, Strasbourg, LECLERC a maintenu par sa menace et par sa maîtrise, sur les arrières des Italiens d'Afrique, des forces bien supérieures à celles qu'il leur opposait par ses offensives, et entravé la liberté d'action de ROMMEL ;
- que sans la 1^{re} Brigade Française, les Britanniques n'auraient peut-être pu forcer l'entrée Nord de l'Erythrée, faire tomber Cheren ;
- que, sous la haute direction de PLATT et en liaison avec les 4^e et 5^e Divisions Hindoues, l'enlèvement des forts de Massouah, la capture de l'Amiral et du Général commandant en Chef sont l'œuvre propre des Français, et que cette action a permis la libération de l'Ethiopie ;
- que KOENIG et Bir-Hakim, s'ils n'ont pas fait gagner la guerre, ce que les experts discuteront sans jamais conclure, ont tout de même sauvé le Moyen-Orient déjà pavoisé pour accueillir les puissances de l'Axe, et fait avancer de deux ans la victoire ;
- que la 1^{re} Division Française Libre engagée seulement à Enfidaville certes, mais déjà engagée en 1940, a capturé en Tunisie les divisions allemande et italienne qui l'avaient encerclée à Bir-Hakim ;
- que ces mêmes Français Libres ont percé les lignes Gustave et Hitler en Italie, débarqué en France, libéré Lyon, Autun, défendu l'Ill et délivré Strasbourg ;
- que la seule 1^{re} Division, invaincue, « féliciter invicta », que je cite parce que je la connais, en cinq ans de combats a payé de 4.000 morts, de 20.000 blessés soignés dans sa seule ambulance, la gloire de maintenir la France au combat ;
- qu'elle a capturé 102.790 prisonniers ;
- que les Aviateurs des Forces Françaises Libres ont perdu en tués le double des effectifs des équipages ;
- que les Marins des Forces Navales qui n'ont pu être embarqués, ont combattu au 1^{er} Régiment de Fusiliers Marins de la 1^{re} D.F.L. ;
- que ces victoires ont donné au Général de GAULLE le droit de faire reconnaître le Comité National par 13 nations, de contracter avec elles des engagements, de donner aux Alliés la sécurité des lignes d'étapes : Amérique, Pointe-Noire, le Caire, Moyen-Orient ; Amérique, Iles Hawaï, Nouvelle-Calédonie, Australie, et les ressources innombrables des territoires ralliés à la France Libre ;
- de réaliser l'accord complet de juin 1942 avec l'ensemble des Forces Combattantes de la Nation.

« Les Nations Unies, s'exclamait en 1942 le Général AUCHINLECK, se doivent d'être remplies d'admiration à l'égard des Forces Françaises Libres ».

○

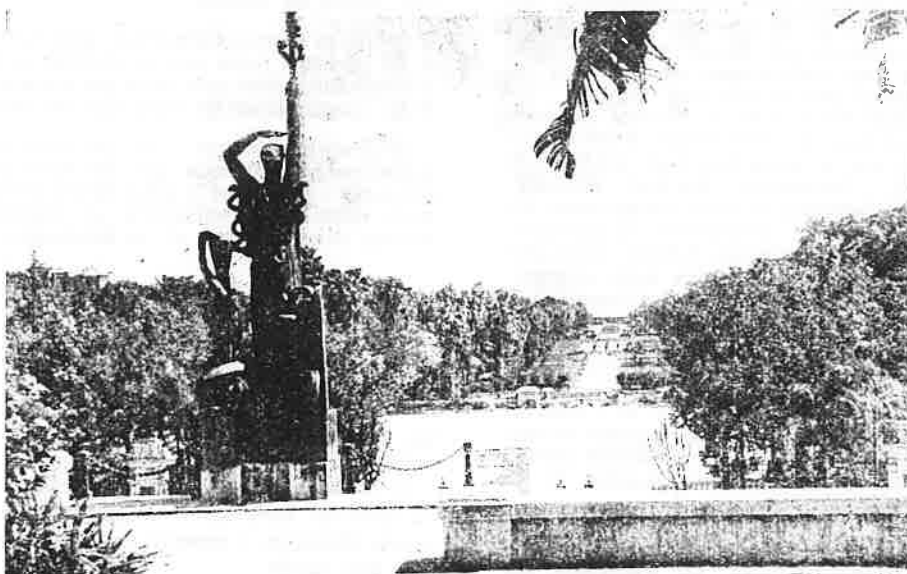
Tel fut, Monsieur le Gouverneur Général, Mesdames, Messieurs, Compagnons, l'élan précipité et frémissant de ces Français, de ces morts libres, symboles d'une destinée héroïque, dressés sur le socle de notre admiration, chez qui la passion s'unit à la constance, et dont les épreuves connurent enfin les délices de la gloire, de la gloire même de la mort.

Puissent leur foi, leur discipline, leur esprit de

sacrifice nous pénétrer, nous servir si les circonstances se renouvellent, et d'exemple et de raison d'espérer.

Après l'exécution de la Marche des Partisans par la musique de la Garnison, le Professeur FOURMENT, de la Faculté de Médecine d'Alger, Délégué à l'Assemblée Algérienne, Président de la Maison de la Résistance, prend la parole :

Pour faire revivre les heures de détresse, d'abandon, parfois de trahison « qui seront toujours présentes à la mémoire de ceux qui les vécurent ». Nous tous pour qui l'idéal le plus pur est la sauvegarde de la Patrie, nous ne saurions oublier la douloureuse stupeur où nous plongea un désastre foudroyant. Cependant au milieu du naufrage une lueur d'espoir pointait dans la nuit, tant il est vrai qu'aux instants les plus tragiques de sa destinée, la France, Terre des cœurs généreux voit accourir à son secours l'un de ses fils... Le Professeur FOURMENT termine en affirmant sa foi dans la pérennité de la Patrie...



Et c'est l'instant solennel, le Gouverneur Général découvre la plaque du Monument. Sur le socle de bronze apparaît cette phrase de PEGUY « Mère voici vos fils qui se sont tant battus » et sur l'immense plaque de marbre blanc, en lettres d'or « AUX VOLONTAIRES DES FORCES FRANÇAIS LIBRES MORTS POUR L'HONNEUR ET LA LIBERTÉ DE LA FRANCE ».

Le Ministre NAEGELEN prononce alors dans l'attention générale l'émouvante allocution ci-après qui fut longuement applaudie :

Tous ceux qui ont vécu, durant plus de quatre années sous l'oppression ennemie, et qui avaient refusé d'accepter la défaite, l'abdication, la ruine des institutions républicaines, la célébration d'une doctrine barbare, inhumaine et stupide, tous ceux qui continuaient à croire en la France et en la Liberté : « Clamavi ad te, Patrie », tous ceux-là savent ce que leur ont rendu d'espérance et de fierté la voix puis les actions des Français Libres.

Alsaciens condamnés à l'exil parce qu'ils ne se sentaient pas capables de vivre dans une Alsace

réannexée à l'Allemagne, Alsaciens qui n'avaient pu se résigner de vivre loin de la terre natale, mais qui dans la province torturée et soumise à une terreur sans pardon, attendaient, dans une résistance farouche, figés dans un « non têt », l'heure de la délivrance, peut-être me sera-t-il permis de dire que nous avons encore mieux que tous les autres Français éprouvé ce que pouvait signifier de réconfort immédiat, des promesses d'avenir, et de grandeur française maintenue ce que nous apportaient les ondes qui nous exhortaient à la patience et au refus de toute collaboration et qui nous contaient les exploits des premiers « Français Libres ».

Ce fut d'abord l'appel du 18 juin. Depuis des jours, des jours atroces, nous n'entendions que des appels à la résignation, à l'acceptation de la servitude et de la honte, lorsque retentit le coup de clairon du Général de GAULLE : « La France a perdu une bataille, mais elle n'a pas perdu la guerre, l'Allemagne perdra la guerre ». Quoi qu'il arrive et quels que soient les égarements de la politique, nous n'oublierons jamais le frisson que fit passer en nous ce cri

de volonté et de vérité. Certes, nous étions à ce moment-là quelques-uns qui n'avions pas renoncé à la lutte et qui nous étions promis ou de mourir ou de vaincre, mais ces paroles nous apportaient la certitude que nous n'étions pas seuls et que nous n'étions pas sur les ruines de la Patrie et de la Liberté des insensés qui s'agitaient vainement dans la poussière des écroulements.

« Les Français parlent aux Français ». Durant plus de quinze cents jours nous avons vécu pour entendre les Français Libres parler aux Français prisonniers que nous étions. Prisonniers enchaînés, mais révoltés et qui, bientôt, s'évertuaient à secouer leurs chaînes et cherchaient la lumière par-dessus les murs du cachot.

La lumière, elle nous venait du dehors, par-dessus le mur de l'Atlantique qui prétendait fermer notre horizon.

Et puis, ce furent les combats des Français Libres. D'abord, le récit de la part que prenaient à la bataille aérienne d'Angleterre, nos aviateurs rentrés dans la lutte, que prenaient à la chasse aux corsaires et aux sous-marins les navires de guerre français, au ravitaillement de la Grande-Bretagne les navires

marchands français. Ce fut l'adhésion de la France Libre au Tchad, entraîné par Félix ÉBOUÉ, ce noir qui fut un grand gouverneur et un grand Français et dont, récemment, on transportait les cendres au Panthéon, en même temps que celles de l'Alsacien Victor SCHÖERLCHER qui fut l'apôtre de l'émancipation des noirs. Admirable exemple à la fois de conquête des cœurs et de fraternité humaine, que l'Algérie ne saurait trop admirer et méditer.

Et voici que les exploits succèdent aux exploits, que notre cœur se gonfle de fierté et que la France, une fois de plus ressuscite et étonne le monde.

Une poignée d'hommes, oui, c'est vrai, d'abord. Mais quels hommes ; ceux qui n'ont pas voulu céder, les entêtés, les « durs », les invincibles. Ceux grâce à qui le drapeau français n'a jamais déserté la bataille. C'est « Bir Hakim » et le « nom » de KÖENIG qui claque plus fort et plus glorieusement que celui de Cambonne, car celui-ci retentit héroïquement dans une déroute et annonce la fin d'une aventure guerrière tandis que celui-là annonce les prochaines revanches de la Justice et de la Liberté.

C'est l'épopée de LECLERC, l'épopée presque incroyable à côté de laquelle pâlisent toutes les légendes et les plus fantastiques faits enregistrés par l'Histoire. C'est Koufra et le serment de Koufra : « Nous ne nous arrêterons pas avant que le drapeau français flotte sur les cathédrales de Metz et de Strasbourg ». Serment qui devait être tenu.

Des noms de héros sont dans la France occupée répétés de bouche en bouche. COLONNA D'ORNANO, devant la veuve de qui je m'incline ; de MARMIER, DROGOU, DULOT, l'adjudant Rachid BOUMEDIENNE, que je suis heureux de voir parmi nous. Ils exaltent les courages, ils réveillent l'espérance. L'exemple donné par les Français Libres, plus que toute propagande clandestine, héroïque mais obscure, contribue à renforcer la résistance qui s'organise et bientôt, après l'ingrate et dure lutte morale, entrera dans la bataille économique et la bataille militaire.

Tout-à-coup retentit le coup de tonnerre du 8 novembre 1942. La voix d'Alger va se joindre à celle de Londres. Désormais, seuls les agents de l'ennemi et quelques sourds enfermés dans un égoïsme borné, qui craignent plus le retour de la République que la mort de la Patrie, peuvent encore douter de la Victoire et de la Libération.

Les Français Libres iront jusqu'au bout. Fils de toutes les provinces de France, enfants de tous les territoires de l'Union Française, du Pacifique, de Madagascar, de l'Indochine, de l'Inde, de l'Afrique Noire, de l'Afrique du Nord, ils se jetteront en arrivant sur le territoire Métropolitain dans les bras des Résistants et des Maquisards qui ont contribué à leur ouvrir la voie. La Résistance extérieure a rejoint la Résistance intérieure.

Heures de joie et de concorde que nous ne devrions pas oublier ! Par dessus les barrières que l'ennemi avait dressées et qu'il croyait infranchissables et imperméables, l'unité morale de la France s'était refaite. C'était le même esprit patriote et républicain qui soufflait sur les bataillons des Français Libres, dans les vents de sable à travers lesquels avançait la troupe de LECLERC, et qui ensevelissaient les morts de Bir Hakim et dans les fourrés des maquis de Corrèze et de Dordogne et sur le plateau des Glières où tombaient, pieds nus, comme ceux de l'An II, les gars ingénus que l'ennemi avait baptisés « terroristes » et qu'il abattait, quand il les saisissait, comme des chiens, au bord des routes de France.

Ah ! pourquoi faut-il que nous ne connaissions qu'aux heures les plus terribles de notre Histoire, cette unanimité dans la volonté de sauver la Patrie ? Pourquoi ne pas avoir maintenu jusqu'à ce qu'elle eut recouvré toutes ses forces et toute sa grandeur cette union qui se fit d'elle-même et qui nous mêle

tous, de toutes origines, de toutes opinions et de toutes confessions, dans un même mouvement de révolte contre l'abdication, la renonciation à l'indépendance nationale et aux grandes valeurs humaines dont la France s'est toujours faite le héros et le défenseur.

Que du moins, nous ayons des heures consacrées au souvenir où nous nous rerouvions confondus dans la même émotion et dans la même admiration pour ceux qui ont tout donné pour que la France vive. Méditons leur exemple et leur jurons tous en nous-mêmes de placer la sauvegarde de la Patrie au-dessus de nos querelles subalternes et de nos nécessaires divergences d'idées.

Nous voici aujourd'hui rassemblés au pied de ce monument. « Mère, voici vos fils qui se sont tant battus ». Puis-je me permettre de compléter ce vers de Charles PEGUY, en m'écriant : « Mère, voici vos fils que se sont tous unis ».

Et, me rappelant cette strophe d'un autre poète tué à l'ennemi, ces vers de Sylvain ROYE que j'ai lus pour la première fois dans les tranchées de 14-18, que j'ai relus sur le monument aux Morts de ma ville natale de Belfort et, dernièrement, sur le monument aux Morts de Djelfa :

« D'autres heures viendront, plus belles et meilleures,
« La victoire luira sur le dernier combat,
« Seigneur, faites que ceux qui connaîtront ces heures
« Se souviennent de ceux qui ne reviendront pas ».

Je demande à tous ceux qui sont revenus et qui se souviennent de ceux qui ne sont pas revenus, de préparer ces heures « plus belles et meilleures » dont nous avons tous ensemble si ardemment rêvé aux heures douloureuses de la Résistance.

Un magnifique défilé de troupes a mis fin à cette imposante cérémonie.

A 11 heures, répondant à l'invitation de la section d'Alger, les délégués des sections de l'intérieur et des départements voisins, retrouvaient leur camarades algérois dans les salons de la brasserie Laferrière. Belle décoration, ambiance très « Free French ».

Le Général MONCLAR paraissait visiblement heureux de se retrouver dans cette atmosphère. Dans une courte et simple allocution il remercia les organisateurs et les félicita pour leur succès.

Et l'on passa de suite aux choses sérieuses... Notre ami NAPOLI Antoine, ancien du 22^e B. M. N. A., sociétaire de l'Académie Bonoise, Lauréat du Conservatoire de Boufarik, Premier ténor du Théâtre National de Chéragas, souleva l'enthousiasme et obtint le plus grand succès en interprétant les plus grands airs de la 1^{re} D. F. L. repris joyeusement en cœur au refrain par tous. Il interpréta notamment « La protestation du 22^e B. M. N. A. nous sommes trois mille sans reproches » et « Mabrouk emchi l'baroud ».

Il est midi passé, l'ambiance est à son point culminant. Nous nous séparons à regret en nous promettant de faire mieux la prochaine fois.

EXPOSITION F. A. F. L.

Notre camarade MOISETTE, secrétaire de la section d'Alger et Mme COUVIDAT, artiste peintre, ont réalisé du 15 au 25 juin, dans les vitrines du Ministère de l'Air, rue Michelet à Alger, une exposition retraçant l'épopée des Forces Aériennes Françaises Libres. Ce fut très réussi et obtint le plus grand succès.

BLIDA

Mardi 31 mai à 18 heures, au café-glacier à BLIDA, sous la présence du capitaine DALLEMER, Membre du Comité Directeur, Président de la Section d'Alger, en présence du Lieutenant FRITCH et de M. FUJLLA, du Bureau de la Section d'Alger et des camarades F. A. F. L. et F. F. L. de la région de BLIDA s'est tenue l'Assemblée constitutive de la section de BLIDA-MITJA de l'Association des Français Libres.

Le Bureau ci-après a été élu à l'unanimité :

Président : Lieutenant FILIA.

Vice-Président : AGOU Armand.

Secrétaire Général : CASTERA Jean.

Secrétaire-adjoint : MIODON Jean.

Trésorier : THOLOMIER Louis.

Les statuts de cette nouvelle Section seront ceux de la Section d'Alger.

Un apéritif amical a clôturé cette manifestation.

Nos félicitations aux Membres du nouveau Bureau et nos vœux de réussite pour les manifestations qu'ils doivent organiser à l'occasion du 18 juin.

CONSTANTINE

Cet anniversaire a été commémoré simplement mais dignement. Samedi 18, en présence des autorités civiles et militaires, et avec le concours de la troupe, une superbe Croix de Lorraine a été déposée par le Président COURBET, au Monument aux Morts de Constantine. Dimanche 19, une délégation s'est rendue aux cimetières Européen et Israélite et a fleuri les tombes de nos camarades F. F. L.

ORAN

C'est sous le signe du double anniversaire de l'appel du 18 juin 1940 et de la victoire de Bir-Hakim que les anciens de la 1^{re} D. F. L., de la 2^e D. B., des Forces navales et aériennes de la France Libre, se réunirent devant le Monument aux Morts de l'Avenue Loubet en présence d'une foule émue et reconnaissante.

Devant la stèle drapée de tricolore, le Dr. SOLAL, Président des Français Libres à Oran, reçut les Autorités : MM. JUILHARD, représentant le Préfet d'Oran, de MARI, représentant le Maire d'Oran, le général GILLOT, commandant la Division, l'Amiral REBUFFEL, commandant la Marine, les colonels GAUTHERIN, commandant l'Air, REMY et PLAN.

Avec les Autorités locales se trouvaient de hautes personnalités militaires actuellement de passage au C. I. O. A. d'Arzew : l'Amiral AUBOYNEAU, un héros des F. N. F. L. ; les généraux ADELIN, commandant le Génie en Algérie ; RAGUET, commandant l'Artillerie en Algérie ; LAURENT, commandant la division d'Alger.

Les anciens combattants étaient représentés par MM. OGER, secrétaire général de l'office départemental ; PLA, Secrétaire général du Comité d'Entente ; DEHAEN, président de l'Association départementale ; OUHAYON, président des anciens de la Division Leclerc, groupés autour du drapeau des F. F. L.

Après les honneurs rendus par les tirailleurs, zouaves et artilleurs de service d'ordre de garnison dirigé par le

commandant HERBAUT, le Dr. SOLAL donna lecture du premier appel du Général de GAULLE. Puis, après la « Marseillaise » exécutée par la musique du 2^e R. T. A. ce fut la solennelle minute de recueillement, tandis que le Président des Français Libres déposait, devant le Monument, une magnifique Croix de Lorraine fleurie.

Une heure plus tard dans les beaux salons du « Semi-ramis » aimablement mis à la disposition des F. F. L. par leurs propriétaires un vin d'honneur réunissait, outre les autorités déjà présentes à la cérémonie du Monument aux Morts : S. E. Mgr LACASTE, évêque d'Oran ; le Muphti BOUKOUSI, Mme MARAVAL-BERTHOIN, Présidente de la Croix-Rouge, le colonel d'aviation DIVI, le capitaine de frégate MOREAU, etc...

Le capitaine PLA ayant exprimé son affectueuse admiration aux F. F. L., la parole fut ensuite donnée à l'Amiral AUBOYNEAU, longuement acclamé par l'assistance. Le chef des Forces navales françaises libres, qui fut un des premiers à répondre « oui » à l'appel du 18 juin, prononça de réconfortantes paroles avant de céder la place au colonel REMY, héros de la 2^e D. B. qui évoqua le sacrifice des morts glorieux de Bir-Hakim.

Après M. FORTIER, substitut du Procureur de la République — « Free French » lui aussi — qui fit un vif éloge du lieutenant PADOVANI, récemment fait Chevalier de la Légion d'Honneur, le Dr. SOLAL dégagait les conclusions de ce double anniversaire.

La réception devait prendre fin aux sons de « La Marche Lorraine » qui cadença l'avance des Forces Françaises Libres tout au long de cette route, qui, du Caire et de Brazzaville, de Londres, d'Alger et de Tunis, conduisit les soldats de l'épopée jusqu'à Paris, Strasbourg et Berchtesgaden.

TUNIS

Au cimetière des Forces Françaises Libres, dont le Monument s'élève au pied du rocher de Takrouna qui, à la dernière offensive de la campagne de Tunisie vit tomber de F. F. L., les manifestations commémoratives de l'appel du 18 juin étaient organisées par l'Association de Français Libres de Tunisie.

Autour de la colonne surmontée par des ailes de bronze ont pris place les drapeaux des Associations d'Ancien Combattants, des F. F. L., de la British Légion.

Un détachement de soldats en armes rend les honneurs et le clairon sonna lorsque les plus hautes autorités de la Régence entrèrent dans le cimetière, reçu par MM. LUCIEN, Vice-Président de l'Association et SAHAL, Secrétaire Général.

Ce sont M. MONS, le Général MAAOUI, M. BROUILLET, le colonel DUBOIS, M. HURSO, le Général JOUHAUC, Me PERRUSSEL, M. CLEMENT, Contrôleur civil de Sousse, M. SAKKA CAID, Me ZEVACO, le colonel CHAMPAUX, commandant la Subdivision de Sousse.

Dépôt de gerbes.

Le cortège s'arrête devant le Monument, des gerbes de fleurs y sont déposées, et la sonnerie aux morts retentit puis c'est le Mausolée de la partie du cimetière réservé aux Musulmans qui reçoit la même visite.

On se rend alors au cimetière britannique d'Enfidaville.

où la même cérémonie se déroule à la mémoire des morts britanniques.

Un apéritif d'honneur.

Un apéritif d'honneur était ensuite organisé à la salle des fêtes d'Enfidaville. A l'entrée, le Résident est accueilli par la Jeunesse des Ecoles.

Après l'apéritif M. LUCIEN évoque les heures sombres de juin 1940. De la bataille qui se poursuit la France n'est pas absente grâce au Général de GAULLE. L'orateur fait éloge des combattants d'alors, puis M. MONS prend la parole : « La France a perdu une bataille... Luttons tous pour la sauver. Vive la France ! Voici les premières et dernières paroles de l'Appel du 18 juin » dit-il. Et il fait l'éloge de la mission mondiale de l'esprit français. » Dans notre Tunisie comme partout ailleurs, il n'est pas un homme raisonnable qui puisse penser que le rôle de la France est terminé ». Et le Résident conclut en exaltant l'Union Franco-Tunisienne.

Au Soldat Inconnu.

Dans l'après-midi une cérémonie très simple se déroula au tombeau du Soldat Inconnu.

A 18 heures, c'était un groupe de l'Association des Français Libres qui renouvelait ce geste, conduite par le Vice-Président M. MOISSENET.

FERRYVILLE

Le 18 juin n'a pu être célébré avec autant d'éclat que les années précédentes. Par un regrettable malentendu, la ligue de l'Enseignement fit ce jour sa fête annuelle. Aussi pour ne pas voir nos fêtes vouées à un échec total, il a fallu reporter à plus tard ces manifestations.

Néanmoins, les cérémonies officielles furent célébrées grâce à quelques camarades soucieux de ne pas voir disparaître notre section à Ferryville.

Des camarades F.F.L. du « Dixmude » et de « La Jeanne d'Arc », de passage dans notre port, ont été reçus par une délégation de la section des F.F.L. de Ferryville.

SFAX

Outre les cérémonies traditionnelles du 18 juin à Sfax et la remarquable allocution radiodiffusée prononcée par le colonel BLARY, les fêtes furent rehaussées cette année par la présence dans les eaux Sfaxiennes du Croiseur d'Escadre « Phoebe » de la Marine Royale Britannique.

Le premier geste officiel du Commandant du « Phoebe » fut un dépôt de gerbes au Monument aux Morts. Une section du 3^e Tirailleurs rendait les honneurs. Une délégation des « Français Libres » avec drapeau y assistait.

La même cérémonie se déroula ensuite au cimetière anglais.

Puis à 10 h. 30, les F.F.L. pour commémorer l'appel du Général de GAULLE, offraient un apéritif, dans l'intimité. La section locale ayant émis le vœu d'y voir un représentant de la Marine Britannique, le Commandant COLVILLE tint à y assister en personne. Ce geste toucha profondément nos concitoyens. M. GANTES, Contrôleur Civil, Président d'Honneur des Résistants, avait bien voulu répondre également à l'invitation.

En une courte improvisation, le Colonel BLARY, Président des F.F.L. rappela que l'appel du 18 juin fut lancé de Londres, que la tenacité et le sang britannique stoppant l'ennemi, permirent la constitution des « Free French ».

En remerciant le Contrôleur Civil, il souligne que la Rosette de la Résistance lui fut remise par le Général de GAULLE, « premier résistant de France ».

Entre temps, les visites protocolaires ou officielles et les réceptions et bals prévus se sont déroulés dans l'ordre du programme établi et dans une ambiance de cordiale et franche amitié entre nos hôtes et les autorités et les personnalités sfaxiennes.

SOUSSE

La commémoration du 18 juin a débuté par une cérémonie Militaire au cimetière F.F.L. de Takrouna le samedi 18 juin en présence du Résident Général et des hautes Autorités de la Régence, des gerbes de fleurs ont été déposées par la section de Sousse.

Le soir au Parc Charles Nicoll, un bal en plein air a réuni les F.F.L., Anciens Combattants et leurs invités. On a dansé jusqu'à une heure très matinale.

Le mauvais temps du lendemain a empêché malheureusement le déroulement des manifestations prévues.

AGADIR

Samedi à 12 h. 30 le colonel CONSTANS, commandant la région d'Agadir, s'est rendu au Monument aux Morts, où il a déposé une gerbe ; puis un officier de la Légion, ancien F.F.L., déposa une seconde gerbe au pied du Monument.

M. E. CORCOS, Président de l'Association des Français Libres d'Agadir, lut la proclamation faite par le Général de GAULLE le 18 juin 1940 à Londres. Puis le clairon sonna « Aux Morts ».

Une section de la Légion Etrangère rendait les honneurs, on remarquait également des délégations de tous les corps de troupes de la place ainsi que de la frégate « La Croix de Lorraine » qui venait d'arriver à Agadir.

Après cette cérémonie, toutes les personnes présentes se rendirent au camp du GPLEM, où un apéritif leur fut offert.

La journée se termine par un bal très réussi dans les salons de l'Hôtel Marhaba.

Nous signalons en outre à Agadir que l'Assemblée Générale de la Section réunie le 28 août a élu son nouveau bureau qui comprend MM. FAUL, PALMIER, de POTTER, VILLAR, SETOUT, GUIARD Lucien et TOURNIER, M. CORCOS est réélu Président.

Nos félicitations à l'actif Président et aux nouveaux membres du bureau.

CASABLANCA

La visite du Sultan et du Résident Général à l'Escadre Française stationnée à Casablanca eut lieu le 18 juin. Cette circonstance eut pour effet de réduire considérablement les cérémonies du matin.

A 8 heures 30 sur la place administrative l'adjudant-infirmier Gaston LION, deux fois blessé à Bir-Hakim, lit

l'appel du Général de Gaulle. La section dépose une magnifique gerbe portant l'inscription « L'Association des Français Libres à ceux de Bir-Hakim ».

Le bal du soir fut une belle réussite dans la simplicité majestueuse des salons de l'Alhambra. Une très bonne ambiance, des chœurs russes qui furent très appréciés, en résumé une très bonne soirée qui rapporte une trentaine de mille francs à notre fonds de solidarité.

FEZ

Le 18 juin au matin en présence des personnalités de la ville et de la région, des groupements patriotiques et d'une compagnie de Légion, l'Appel historique du Général de GAULLE. Ensuite deux gerbes en forme de Croix de Lorraine sont déposées l'une au Monument aux Morts, l'autre sur la tombe de sept aviateurs tués en 1940 alors qu'ils tentaient de rejoindre les F. F. L.

A 11 heures, un apéritif réunissait les membres de l'Association et ceux de la 2^e D. B. autour de deux anciens de Bir-Hakim : le colonel BABLON et le camarade SAPENE qui fut blessé lors de la sortie.

Le lendemain dimanche, l'Association avait fait célébrer une messe à l'Eglise Saint-François.

MEKNÈS

Une prise d'armes a eu lieu au Monument aux Morts, au cours de laquelle le Général LEBLANC, chef de la région, donna lecture de l'Appel du Général de GAULLE du 18 juin 1940. Puis, il déposa une gerbe au pied du Monument, ainsi que M. CHERKASSY, Président des F. F. L.

Les réjouissances organisées dans la soirée par les F. F. L. furent très réussies.

Le lendemain des offices religieux étaient célébrés au Temple et en l'Eglise N. D. des Oliviers à la mémoire des F. F. L. morts pour la France.

HANOI

La section du Tonkin a été très active pendant le 2^e trimestre 1949.

Le 18 juin, une messe fut célébrée dans l'Eglise Cathédrale de Hanoï, à la mémoire des Français Libres tombés au champ d'honneur.

Une cérémonie identique a eu lieu à Haïphong en présence des autorités civiles et militaires françaises et vietnamiennes.

Un dépôt de gerbes a eu lieu aux Monuments aux Morts d'Hanoï et d'Haïphong.

Le soir un bal fut organisé au cercle sportif de Hanoï sous la présidence du Capitaine de Vaisseau QUERVILLE.

Une nombreuse assistance se pressa dans les salons du cercle jusqu'à l'aube, où les orchestres du Béarn et de la Garde Tonkinoise nous firent entendre les plus beaux airs de leur répertoire.

La salle avait été décorée des reproductions de nombreux écussons que nous avions vu sur la poitrine de nos camarades pendant la guerre.

Une tombola de 10.000 billets avait été organisée et obtint un franc succès.

La section du Tonkin doit être félicitée pour ses belles réalisations et chaleureusement remerciée pour le chèque de 1.700.000 francs envoyé à Paris pour les œuvres sociales.

SAIGON

Aussitôt élu le 8 mai dernier, le bureau de la section s'est donné pour premier objectif l'organisation des manifestations patriotiques et charitables destinées à marquer le neuvième anniversaire de l'Appel du Général de GAULLE.

Cet objectif il l'a atteint et il mérite les félicitations chaleureuses du Comité Directeur pour une belle réalisation des fêtes et des cérémonies et pour un résultat très satisfaisant puisque le bénéfice des journées est encore cette année de un million malgré une très certaine hausse du coût de vie en Indochine.

Les manifestations patriotiques du 18 juin comprenaient outre la Messe d'Actions de Grâces à la Cathédrale de Saïgon, un dépôt de gerbes au Monument aux Morts Français et Vietnamiens par le Général BLAIZOT, commandant les F. A. E. C. et le Vice-Amiral ORTOLI, Président d'Honneur de la section d'Indochine.

Il convient de signaler aussi une prise d'armes à l'Armurerie au cours de laquelle le Vice-Amiral ORTOLI a remis les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur à nos camarades les frères BLAISE et Charles ALEXANDRE.

Les manifestations charitables étaient nombreuses et variées et se sont déroulées de la meilleure façon :

17 juin

— Gala de boxe au foyer du Marin et du Soldat.

18 juin

- Match de foot-ball au stade de la Citadelle ;
- Soirée de gala au cercle militaire ;
- Bal au cercle des sous-officiers de la garnison.

19 juin

- Match de foot-ball ;
- Match d'ouverture de la saison de rugby au cercle sportif Saïgonnais.

20 juin

- Gala cinématographique — représentation unique en Indochine du film « Jericho » au cinéma Eden, rue Latinate.

Programme bien rempli et résultats dignes de la dynamique section d'Indochine.

Nous adressons nos très vives félicitations au Président, le Médecin-colonel ORSINI, au bureau de la section, et aux membres actifs qui ont obtenu ces magnifiques résultats.

NHA-TRANG

La section locale qui vient de se créer est en train de prendre le plus brillant essor grâce à l'énergie indomptable de ses dirigeants ; au premier rang desquels nous citons son Président, Monsieur QUILLET.

Malgré de nombreuses difficultés, les fêtes du 18 juin ont ainsi revêtu le caractère de solennité et d'allégresse qu'il convenait.

Un concours hippique et diverses manifestations ont pu être réalisées, en dépit de tous les obstacles à surmonter,

grâce au dévouement des camarades BOSC, HENRY, PICOT, BONNAVITA, COUDRAY, MENET, BONNEFOUS. Un grand bal eut lieu avec radio-crochet et concours de danse.

Bref ce fût un succès total et bien mérité.

Bravo Nha-Trang !

PAPEETE

Nous apprenons avec plaisir la réélection du Comité de la section locale qui a donné les résultats suivants :

Président : Robert HERVE.

Vice-Président : Louis ROLLIN.

id. : Maadi GOBRAIT.

Secrétaire : John MARTIN.

Secrétaire-adjoint : Raymond LEHARTEL.

Trésorier : Jean GRAND.

Trésorier-adjoint : Pierre NOUVEAU.

Commissaire aux comptes : Jean TUMAHI.

id. : Georges BARRAL.

Archiviste : Walter GRAND.

Nous applaudissons chaleureusement ce nouveau bureau à la tête duquel nous retrouvons avec joie notre camarade Robert HERVE.

Le 18 juin a été célébré dignement par la section de l'Océanie ; le Comité a fait inaugurer à Papeete le « quai Bir-Hakim ». Les cérémonies commémoratives ont remporté le plus franc succès et furent réhaussées par la Présidence d'Honneur de Monsieur le Gouverneur ANZIANI.

Les allocutions d'usage furent prononcées par Monsieur le Gouverneur et notre Président en présence des troupes et de toutes les notabilités.

Une réception des Anciens Volontaires fut offerte également par Monsieur le Gouverneur et Mme ANZIANI.

Des offices religieux furent célébrés à la mémoire de nos Morts et outre un vin d'honneur, plusieurs divertissements fort réussis furent organisés : bal, réunion sportive, soirée cinématographique, etc...

BASSE-TERRE

Notre délégué Monsieur MULLER a parfaitement organisé les cérémonies du 18 juin à Basse-Terre. Malgré le temps incertain, les plus hautes personnalités de l'endroit, et notamment Monsieur le Préfet PHILIPSON, assistèrent au cortège qui se rendit au Monument aux Morts où eut lieu le dépôt d'une grande Croix de Lorraine et la lecture de l'Appel du 18 juin. Puis l'épopée de la France Libre fut brièvement évoquée par Monsieur VERDIER qui sût émouvoir l'assistance.

Dans la soirée un bal fut donné dans les Salons du Palais du Conseil Général ; il réunit dans une excellente ambiance tous les « Free French » et leurs sympathisants.

M. PITAT et notre camarade MULLER prirent la parole et furent très applaudis.

CAYENNE

Le 18 juin au matin après le salut aux couleurs devant la Préfecture en présence des hautes autorités et des Anciens Combattants, les Français Libres se retrouvent à une messe d'Actions de Grâce à la Cathédrale.

LÉOPOLDVILLE

Le Gouverneur du Congo Belge décore un grand soldat français.

A Léopoldville, le gouverneur général du Congo Belge, M. JUNGERS, a remis les insignes de Commandeur de l'Ordre de Léopold II avec palme et la Croix de Guerre avec palme, au général DELANGE, Commandant supérieur des troupes de l'A. E. F. Cameroun. Le général français était accompagné par le haut commissaire de la République M. CORNUT-GENTILLE, gouverneur général de l'A. E. F.

Une compagnie de la Force publique congolaise, rendit les honneurs devant le débarcadère des vedettes de Brazzaville.

ABIDJAN

Malgré les incertitudes du temps, les cérémonies bénéficièrent d'un ciel clément. Il n'en fut malheureusement pas de même pour le Gala au Cercle Sportif, mais n'anticipons pas.

La cérémonie au Monument aux Morts se déroula en présence des personnalités et d'un nombreux public. M. MONJAUZE, administrateur-maire et secrétaire général par intérim, remplaçait Monsieur le Gouverneur PECHOUX, appelé à Dakar pour la Conférence des Gouverneurs.

Des gerbes furent déposées par le représentant du Gouverneur, par M. le colonel commandant militaire, ainsi que par les Présidents des Associations des Français Libres, des Anciens Combattants de la Côte d'Ivoire, et de la section locale de la Fédération Nationale des Combattants et Prisonniers de Guerre.

La prise d'armes attira au camp militaire une foule compacte d'Africains. Cette cérémonie fut à la fois émouvante et grandiose. Le terrain militaire où les troupes étaient massées s'y prêtait d'ailleurs particulièrement. Après que les personnalités invitées eurent pris place et que les drapeaux eurent gagné leurs emplacements, la musique des Gardes de Cercle sonnait : « Au drapeau ». Nos trois couleurs montaient au mât, tandis que la « Marseillaise » retentissait. Aussitôt après, les troupes au garde-à-vous, un officier supérieur, Compagnon de la Libération, lisait l'Appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940.

Un défilé impeccable des troupes terminait cette cérémonie du souvenir et de la gratitude nationale.

Les cérémonies religieuses

Le temple protestant d'Abidjan était plein d'une foule recueillie lorsqu'y pénétrèrent le colonel GARDET, de nombreux officiers et les drapeaux.

Le pasteur GARNER magnifia l'idéal patriotique de l'Appel du 18 juin et l'héroïsme des volontaires de Bir-Hakim.

A la cathédrale, le dimanche 19, une messe chantée était célébrée en présence des personnalités civiles et militaires.

Le R. P. THEPAUT, remplaçant le vicaire apostolique Mgr BOIVIN actuellement en France, prononça un très beau sermon.

Au cours des cérémonies du 18 juin, le Commandant PLY s'est montré une fois de plus en tant que Président, l'ani-

mateur infatigable de la section locale. N'ayant pu émettre la loterie qu'il escomptait il a tout de même réussi à varier son programme au dernier moment, et il espère recueillir cette année encore 1.000.000 C. F. A. de façon à rester en tête de nos sections les plus méritantes. Nous lui adressons donc nos plus vifs compliments et tous nos vœux de réussite.

BOBO-DIOULASSO

La soirée du 18 juin s'est déroulée au Club de tennis dans une ambiance animée et sympathique mais malheureusement une vraie tornade souffla du 18 juin au soir au 19 au matin et sur les 300 personnes escomptées seulement 30 purent venir.

Malgré le mauvais temps et grâce à l'ardeur et au dévouement de l'adjudant EGRET et du capitaine MAURIN, Président de la section 40.000 francs métré ont pu être envoyés pour les œuvres sociales de l'Association.

CONAKRY

La Commémoration, émouvante dans sa simplicité, de l'Appel du 18 juin 1940 s'est déroulée à Conakry devant un public nombreux.

Avant la cérémonie, M. le Secrétaire Général et le Colonel HOUS déposèrent une gerbe de fleurs rue Adolphe Gaïtan, en souvenir de la mort de ce patriote fusillé par Vichy en novembre 1942, et se rendirent ensuite à la 11^e avenue.

Les Anciens Combattants, massés autour de leur drapeau et de leur Président, M. DURAND, formaient un carré imposant.

Le colonel HOUS, inaugurant la cérémonie, évoqua les conditions dans lesquelles le Général de GAULLE, il y neuf ans, en pleine déroute, lançait cet Appel à la France Combattante, qui devait si magnifiquement conduire à la victoire.

Le Colonel HOUS retraça ensuite la victoire de Bir-Hakim, bataille entrée maintenant dans l'Histoire, où le Général KOENIG, ce jeune général de 43 ans, faisait répondre aux émissaires du général ROMMEL « qu'il n'était pas question pour les Français de se rendre sans se battre » !

Et qui le prouva en arrachant une victoire, qui, selon le Général de GAULLE, permettait au monde entier de « retrouver la France ».

Prenant ensuite la parole, M. le Secrétaire Général, après avoir exprimé les regrets du Gouverneur, obligé de se rendre à Dakar, souligna qu'en Guinée la section locale de l'Association des Français Libres avait pensé que le nom de Bir-Hakim pourrait être donné à l'une des principales artères de Conakry, afin que soit perpétué le souvenir de cette victoire qui caractérise si bien la magnifique bravoure et le patriotisme des Combattants français. Il adressa ses remerciements à l'Administrateur-Maire et au Conseil Municipal qui acceptèrent que soit donné ce nom prestigieux à la 11^e avenue.

La plaque de l'avenue Bir-Hakim est ensuite découverte par M. le Secrétaire Général, et le drapeau de l'Association des Français Libres est remis par le colonel HOUS, Président de l'Association, à l'adjudant CARPENTIER, porte-drapeau.

Puis les honneurs sont rendus au drapeau par la Noubas des Gardes-Cercle.

La journée s'est terminée par une soirée dansante dans une atmosphère très sympathique. Elle rapporte 600.000 francs.

Nous signalons en outre des manifestations identiques à Kindia-Kankan, Malenta, N'Zerekore et Mamou.

NIAMEY

Le 18 juin à 7 heures 30 une cérémonie au Monument aux Morts du Niger réunissait les Français Libres, les Anciens Combattants et les enfants des Ecoles sous la présidence de Monsieur le Gouverneur Général représentant de Monsieur le Gouverneur absent et du Colonel BELLON, commandant la IV^e Brigade. Le sous-lieutenant FRAICHOT, Président de la section, lit l'Appel du Général de Gaulle.

Le soir au Club Européen, une soirée dansante qui avait fort bien débuté a été malheureusement arrêtée par une tornade qui transforma la piste de danse en lac. Malgré tout, la section de Niamey adresse 70.000 francs métré à notre fonds de solidarité.

BANGUI

Nous n'avons pas encore beaucoup de détails sur les cérémonies et festivités du 18 juin à Bangui. Nous avons eu seulement des échos d'un bal au Bangui Rock Club et nous croyons savoir que le 18 juin a été une réussite.

LOME

Pas de longues nouvelles du Togo ; encore une section active... et peu bavarde.

Nous avons eu des échos d'un 18 juin brillant par M. le Gouverneur CEDILLE, et une somme de 500.000 francs est le résultat des efforts de la section que nous félicitons avec une mention toute spéciale pour Monsieur l'Administrateur ORTHLIEB, Président de la section et pour l'adjudant-chef BUCHMULLER, Secrétaire qui ont une grande part dans ce succès.

YAOUNDE

L'anniversaire de l'Appel du 18 juin a été marqué par différentes cérémonies, toutes placées sous le signe de Bir-Hakim, « la plus pure Victoire Française de la guerre ».

Le samedi, à 8 h. 30 le Haut Commissaire accompagné du Colonel BARBOTEU, Commandant militaire, passait en revue les troupes de la garnison, la Garde Camerounaise, les troupes de Police, un peloton de la Société Cycliste et les enfants des Ecoles.

Puis devant une foule nombreuse assemblée autour du Monument LECLERC eut lieu le dépôt traditionnel de gerbes suivi par la lecture de l'Appel du Général et celle de son ordre du jour adressé aux Troupes de Bir-Hakim au moment où elles résistaient victorieusement aux rudes assauts de ROMMEL. Ce fut ensuite l'émouvant appel de nos morts.

A 11 heures 30, M. le Haut Commissaire offrait un apéritif à une délégation d'Anciens Combattants de deux Guerres.

A l'auberge Catalane un banquet de 60 couverts groupait les membres de l'Association des Français Libres. Ce banquet

marqué par une ambiance du meilleur aloi, restera longtemps gravé dans la mémoire des assistants.

Dans le toast d'usage M. MOLINATTI, Président de l'Association, après avoir évoqué l'Appel du 18 juin, exalté le sacrifice des Hommes de Bir-Hakim, exprima les regrets de tous devant le départ prochain du colonel BARBOTEU dont il loua l'Œuvre accomplie en faveur des F. F. L. et des Anciens Combattants Africains.

Dans l'après-midi un match de foot-ball remportait un vif succès pour lequel il faut féliciter les organisateurs de la Fédération.

Le soir, au Mess des Sous-officiers du Camp Génin, un grand bal honoré de la présence de M. le Haut Commissaire, réunissait une affluence d'invités rarement égalée. Là aussi, l'ambiance fut tout de suite sympathique, pleine de gaieté, et les couples tournèrent, tournèrent entraînés par un orchestre infatigable jusqu'au premières lueurs du jour naissant.

Le dimanche, 19 juin, les courses de chevaux organisées en faveur des œuvres sociales de l'Association des Français Libres par la société hippique, heureusement favorisée par le Ciel, remportèrent le plus franc des succès.

Ajoutons que la Section Africaine des Anciens Combattants avait, elle aussi, organisé le 18 juin un grand banquet suivi, le soir, d'un bal qui furent l'un et l'autre parfaitement réussis et, s'il y eut beaucoup de gaieté, félicitons les A. C. A. pour la correction exemplaire qu'ils montrèrent à tout moment.

DOLISIE

Après les cérémonies officielles du matin la petite section de Dolisie avait organisé une fête à « l'Estando » qui fut très réussie. La section compte sur un bénéfice de 50.000 francs métré.

MOUNDOU

Nous avons eu le plaisir d'avoir la visite de Monsieur PIERRET qui nous rappelle que la cueillette du coton ne permet pas à Moundou de célébrer le 18 juin avec éclat. Mais cette petite et active section se réserve pour les fêtes du 28 août.

DJIBOUTI

Nous tenons à réparer une omission involontaire en signalant, d'une part, l'effort extraordinaire de la Côte Française des Somalies qui a recueilli par ses différentes souscriptions pour notre Monument aux Morts : 870.620 francs, et d'autre part, en donnant la composition du nouveau Comité qui a obtenu ce brillant résultat :

Président : Lieutenant-colonel DIVES.

Vice-Président : M. CARBONNEL.

Trésorier : Lieutenant DEFRANCHI.

Secrétaire : Capitaine MICHEL.

Il convient également de souligner la pleine réussite des fêtes organisées à Djibouti à l'occasion du 18 juin. Malgré la saison d'estivage qui amène les Djiboutiens à quitter la capitale vers cette époque, une assistance nombreuse s'est réunie autour de notre poignée de « Free French » ; on y remarquait notamment M. le Secrétaire Général, Madame CHAMBOREDON, le Colonel Commandant supérieur, le Chef du Service judiciaire, le Consul d'Éthiopie, etc...

La vente des articles F. F. L. et des billets de la Tombola d'Étienne d'Orves remporta un vif succès grâce au dynamisme et au dévouement infatigable du Comité local et de son Président.

DIÉGO-SUAREZ

L'actif comité de Diégo-Suarez s'est aussi distingué plaçant cette section parmi les toutes premières quant aux bénéfices réalisés, puisqu'ils sont de plus de 2.000.000 de francs métré. Mais si les nouvelles sont bonnes, elles sont brèves et nous ne pouvons vous donner de détails sur les fêtes à DIÉGO.

Nos plus vives félicitations au brillant comité et aux membres actifs de la section.

FIANARANTSOA

C'est vers le centre de la grande Ile que doivent converger l'admiration et la reconnaissance de toutes nos sections pour le magnifique résultat obtenu par la section de Fianarantsoa le 18 juin 1949. Cinq millions et demi de francs métré ont été recueillis pour notre fonds de solidarité.

Cette brillante réalisation est le fruit d'un effort commencé en février et poursuivi avec un dynamisme remarquable par le Président de la Section, le lieutenant-colonel AMIEL assisté d'un bureau dont nous nous permettons de rappeler à tous la composition :

Vice-Présidents : Monsieur l'Ingénieur BARRY et Monsieur RICORD.

Secrétaire-Trésorier : Monsieur LEGROS.

Membres : Monsieur l'Administrateur NATIVEL, Messieurs VARHOUVER, MOYSSET et SARJOUA et Madame CAMBRESY.

Précédés d'appels dans la presse locale, des tracts en Malgache distribués à la population autochtone, les fêtes du 18 juin comprenaient d'une part les cérémonies à la gloire de la France Libre et à la mémoire de nos Morts ; Prise d'armes, inauguration d'une avenue Bir-Hakim, Dépôt de gerbes, Messe à la Cathédrale et Office au Temple. D'autre part des festivités de tout genre : retraite aux flambeaux, illuminations, représentations théâtrales, fêtes sportives, bals, grande kermesse, séance de cinéma, tombola, etc, etc... tout cela bien préparé et de longue date a eu le succès que méritait l'esprit qui anime la section.

Cet esprit nous en retrouvons l'expression, si simple et si belle, dans l'allocution prononcée en la Cathédrale de Fianarantsoa par le R. P. DERVILLE, Aumônier Militaire à la Messe de Requiem célébrée à la mémoire des soldats de la France Libre tombés au champ d'Honneur :

*Monsieur le Chef de Province,
Mon Colonel,
Mes Frères,*

En cet anniversaire de l'appel du Général de GAULLE, réunis pour le moment devant Dieu sous le signe de Bir-Hakim, je voudrais en quelques mots insister sur le sens de cette cérémonie à laquelle nous a conviés le Comité de l'Association des Français Libres.

Bir-Hakim, nous a dit récemment un témoin des plus autorisé, peut être considéré comme « la plus pure victoire française de la guerre », non pas qu'elle soit, tant s'en faut, l'unique fleuron de cette guirlande de victoires que les Français Libres ont tressée de

leurs souffrances et de leur sang, mais parce que cette position de première importance avait été confiée à nos seuls soldats, laissés à leurs propres forces et à leurs médiocres moyens, comme un poste d'honneur, et l'on sait ce que cela veut dire en temps de guerre, poste d'honneur qu'ils ont tenu, fraternellement unis à leurs camarades de combats : Malgaches et Sénégalais, avec cette bravoure sans égale qui fait la réputation millénaire de notre armée.

Bir-Hakim ne fut donc qu'une étape le long de cette route sanglante qui mena nos soldats au cœur même de l'Allemagne à travers le Fezzan, la Lybie, l'Afrique du Nord, l'Italie et la France, route, hélas, échelonnée de cadavres qui situent — glorieusement, peut-être — mais combien tristement, les bords répétés de l'Armée Libératrice.

Aussi notre souvenir doit-il aujourd'hui embrasser dans un vaste coup d'œil d'horizon les croix qui se dressent en témoignage des tombes où reposent sur tant de champs de bataille des milliers de sacrifiés.

Ce furent en effet des sacrifiés, des sacrifiés volontaires, oui, et c'est précisément leur libre choix qui donne tout son prix à leur geste, car on connaît assez les obligations du soldat :

Une consigne une fois reçue s'exécute quoi qu'il en coûte,
un poste une fois confié ne se déserte pas,
un drapeau une fois planté dans le sol se défend jusqu'à la mort.

La théorie est belle, mes Frères, la pratique en est moins aisée ; elle le deviendra moins encore, au fur et à mesure que les hommes mettront au service de la destruction de leurs semblables les progrès matériels qui devraient être utilisés au bien et au bonheur du genre humain.

A moins d'être candidat au suicide, ou bien fou, ou bien obnubilé par une mystique d'abruti, il faut un mépris de la vie, un don de soi, une générosité, un héroïsme surhumain, — alors même qu'une peur animale et bien naturelle vous triture les entrailles — pour entrer, sans broncher de volonté, dans ces batailles modernes qui ne sont plus que des danses de la mort, danses macabres à coup sûr au milieu d'un paysage devenu subitement dantesque, spectacle prématuré de la fin du monde, avec ses visions infernales d'une terre chaotique qui se déchire et s'entr'ouvre, d'un ciel qui s'écroule dans un inimaginable enchevêtrement de hurlements de sirènes, d'éclatements, d'explosions... et de râles d'agonisants.

Arrêtons-nous ici, mes Frères. A quoi bon tenter une description impossible. Aussi bien dans ce lieu de prière et de paix, ne peut-il y avoir de place à cette heure que pour le souvenir de tous ceux qui, là-bas, ne se sont jamais relevés, ne sont jamais sortis du cercle de feu.

Essayons de saisir, pour les imprimer fortement dans notre esprit et dans notre cœur, essayons de saisir à travers le bruit des rafales quelles furent leurs dernières pensées, quelles ont été leurs paroles dernières.

Leur dernière pensée, je veux le croire de toute la puissance de ma foi en la Bonté Infinie a été pour Dieu car, à cet instant suprême duquel dépend la Vie Eternelle, la grâce de la lumière n'est jamais refusée aux âmes de bonne volonté.

Au demeurant, est-ce que ces hommes se battaient seulement pour un lambeau de terre, un pays, une Patrie, si chère fut-elle ?

Non, pas pour cela seulement !

Ils se battaient avant tout pour le triomphe des valeurs spirituelles et morales menacées de destruction par une idéologie matérialiste et païenne.

Ils se battaient pour le respect dû à la personne humaine contre l'hégémonie d'un parti qui, s'étant incarné dans une nation puissante, entendait courber sous sa loi brutale le reste du monde.

Ils se battaient pour la civilisation chrétienne commune à tant de peuples de l'univers.

Ils se battaient pour la liberté des hommes.

Ils se battaient pour l'humanité.

C'était donc une nouvelle croisade — et il ne se pouvait pas, car c'est une tradition de la nation franque — que la France n'y fut pas présente, et la première, sinon par le nombre, du moins par la valeur.

Et cette croisade était entreprise pour Dieu qui avait créé les hommes libres.

Dès lors, sans en avoir peut-être une connaissance exacte, ces soldats, venus de tous les horizons des religions et des philosophies, ne méritaient-ils pas que leur foi fut appliquée, à tous sans exception, cette parole de Jésus-Christ, et qui suppose d'abord sa miséricorde : « Il n'est pas de plus grande preuve de charité que de donner sa vie pour ceux que l'on aime ».

Comme elle impliquait aussi une récompense car, affirme Saint Pierre : « La charité désintéressée qui va jusqu'au don total de soi couvre la multitude des péchés ».

Leur dernière parole ? La dernière parole de ces jeunes, blessés mortellement à l'aube à peine naissante de leur virilité : ce ne fut qu'un cri.

Rassemblant leurs forces déclinantes pour le jeter avec tout le reste de leur vie dans un jaillissement éclatant d'amour spontané, ce cri, ah ! mesdames, votre cœur l'a déjà prononcé tout bas : « Maman ».

Et les mères ne sont pas venues clore leurs yeux, ni embrasser leur visage glacé.

Ultime sacrifice qui a touché de pitié la Mère des Douleurs et qui l'a fait se pencher avec bonté sur ces petits pour les prendre dans ses bras, comme jadis son Fils unique.

A ces morts, mes Frères, nous devons le secours de nos prières. Faisons mentir cette parole désolante d'un soldat de 1917 : « L'oubli descendra sur notre héroïsme comme les corbeaux du soir sur les cadavres... Notre âme sera seule à savoir le ravin où notre corps aura roulé ».

Non, n'oublions pas, ne les oublions jamais. Prions pour eux. C'est tout ce que nous pouvons faire. Encore faut-il ne pas faillir à nos obligations.

Seigneur, donnez-leur le repos éternel !

Mais les morts nous laissent des vivants, des sacrifiés encore ceux-là.

Des sacrifiés ? peut-être ; cela dépend de vous.

Il reste des mères sans enfants, des veuves sans époux, des orphelins sans père, des mutilés sans gagne-pain.

Ah, n'espérez pas qu'ils vous tendent la main. Un

aumône ? ah, non ; ils sont trop fiers dans la pudeur de leurs souffrances et de leurs misères pour l'accepter, mais ils ne refuseront pas un geste de solidarité de la part de leurs anciens frères d'armes et ce sont eux précisément qui aujourd'hui et demain quémanderont pour eux.

C'est un signe des temps — et il n'est pas en notre honneur, permettez-moi d'en faire l'aveu en votre nom, mes Frères — qu'il faille confier à des divertissements les soins d'un appel à la charité et à la reconnaissance.

Que votre générosité du moins efface ce signe dans ce qu'il a d'humiliant ; qu'elle soit large et libérale, plus encore que vous n'avez coutume de le faire en de semblables circonstances.

Et s'il fallait — ce dont je doute — encourager votre geste, souvenez-vous qu'après tout, ces mères, ces veuves, ces orphelins, ces mutilés, qui ont donné pour nous ce qui était leur vie, à eux, ont aussi des droits sur nous.

Ainsi soit-il.

MAJUNGA

La petite section de Majunga, présidée par Monsieur GIRARD, a fêté comme chaque année le 18 juin avec éclat. Le concours très amical des personnalités officielles et militaires a permis de recueillir au cours de la soirée de gala du 18 et la journée sportive du 19 : 170.000 francs.

MORONDAVA

Nous tenons à signaler l'heureuse initiative prise à Morondava par Monsieur ALBERTINI, membre de l'Association qui, avec l'aide de six camarades F. F. L., a organisé un 18 juin très réussi : lecture de l'Appel du Général de GAULLE, apéritif, bal, loterie, etc... Leur actif dévouement a rapporté 160.000 francs pour nos veuves, orphelins et Mutilés. Bravo ! Morondava. Voici un exemple à suivre pour les Français Libres isolés.

TAMATAVE

La section de Tamatave qui avait été déjà réorganisée par Monsieur HEITZ vient de prendre un brillant essor sous l'impulsion de son nouveau Comité ainsi composé :

Président : M. ROBIN.

Vice-Présidents : MM. BRULON et GUYOT.

Secrétaire : M. BERNOIN.

Trésorier : M. ERNAUD.

Membres : MM. PANIANDY, LAGRAVE et BROSSETTE.

Nous félicitons tout particulièrement ce Comité pour les résultats prometteurs qu'il a obtenus à l'occasion du 18 juin, environ 800.000 francs métré ! Nous tenons également à remercier les généreux donateurs et les organisateurs tels que le capitaine CAMBAS et l'adjudant DURAND qui ont réussi de véritables « tours de force » au profit de nos œuvres sociales.

LA RÉUNION

Les fêtes du 18 juin se sont déroulées dans le calme et la discipline avec l'enthousiasme des autres années.

La kermesse se déroula dans le cadre fort agréable du jardin colonial par un temps splendide. Le bal empreint d'une franche gaité fut très réussi.

La messe du 19 célébrée en présence de Monseigneur de LANGAVENT et de Monsieur le Préfet fut suivie d'un dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

Nous signalons en outre la très belle causerie de Monsieur GUICHARD à Radio-Saint-Denis.

* * *

Nous signalons en outre que les sections suivantes, bien que n'ayant pas donné de nouvelles, ont déjà envoyé :

POINTE-NOIRE	800.000 fr.
SAINT-LOUIS	120.000 fr.
FORT-LAMY	450.000 fr.

En outre :
TANANARIVE annonce 200.000 fr.

Le Comité Directeur les félicite pour leur activité et les remercie vivement pour les chèques envoyés à notre fonds de solidarité.

AGENCE MARITIME

Spécialisée sur Côte Afrique Occidentale

Départs mensuels
d'ANVERS - DUNKERQUE - ROUEN

Francis-M. BIRAUD

Shipping Agent
(ex 1^{er} R. A. - 1^{er} D. F. L.)

77, Champs-Élysées - PARIS 8^e
Téléphone : Balzac 02-90 (lignes groupées)

A L'ÉTRANGER

BELGIQUE

Nous recevons de notre section de Belgique le compte-rendu que voici :

« C'est le dimanche 19 juin que notre Association a commémoré l'anniversaire de la mémorable déclaration du Général de GAULLE passée maintenant dans la légende.

« Une messe fut célébrée à 10 heures à l'Eglise du Sablon. Parmi les personnalités, nous avons relevé :

« Notre Président d'Honneur S. E. Monsieur l'Ambassadeur de France Comte de HAUTECLOQUE et Madame ; le Colonel de COULANGES, Attaché Militaire de France ; Monsieur ALATERRE, Consul de France à Mons ; Monsieur BESSE-DESMOULIERES, Consul Général de France à Bruxelles et Madame, etc... du côté français tandis que du côté belge nous avons relevé la présence de Madame SALKIN, Présidente de l'Union Nationale des Mères et Femmes de Fusillés et Prisonniers Politiques décédés ; Monsieur le Lieutenant-Général Chevalier van STRYDONCK, Président National de l'U.F.A.C. 40-45 ; Monsieur le colonel VUYLSTEKE, Président des Croix du Feu ; Monsieur RISACK, Chef du Protocole de l'Union de la Presse clandestine, etc...

« A l'issue de l'office religieux qui se termina par l'exécution de la Marseillaise et de la Brabançonne, des autocars nous conduisirent tout d'abord au Soldat Inconnu belge, à la Colonne du Congrès, puis de là au Poilu Inconnu français à Laeken.

« Une « Croix de Lorraine » en fleurs naturelles fut déposée au pied de chacun de ces Monuments respectivement par Monsieur ALATERRE, représentant l'Ambassadeur de France, au Soldat Inconnu et à Laeken, par le Colonel LAVRY, notre Président.

« De là notre caravane des A. F. L. et leurs invités se rendirent dans les salons du Cercle Français où un apéritif d'honneur fut servi.

« Le Président remercia les représentants des diverses Associations franco-belges qui avaient bien voulu nous honorer de leur présence à nos différentes cérémonies. Les porte-paroles des invités voulurent bien, de leur côté, nous dire tout le plaisir qu'ils avaient d'être des nôtres.

« Puis ce fut le banquet de clôture. Agapes amicales, cordiales, autant qu'animées qui se terminèrent par un toast du Président au Grand Général français, qui au cours de la guerre 39-45 ne douta jamais de la victoire et s'inscrivit dans son pays en tête des résistants de France ».

BRÉSIL

RIO DE JANEIRO

Notre section de RIO nous a fait un substantiel envoi de café destiné à nos œuvres de charité. Nous avons reçu en juin et juillet environ trois cent mille francs pour nos services d'entr'aide. Merci à notre comité de RIO et à nos camarades qui ont contribué à cet envoi.

Voici le compte rendu des cérémonies du 18 juin que nous ont fait parvenir MM. J. Sagot, Vice-Président, et Y. Mainauy, Secrétaire Général :

« COMMEMORATION de l'Appel du Général de Gaulle, le 18 juin 1940, célébrée par l'Association des Français Libres à Rio de Janeiro, le 15 juin 1949, en l'Auditorium de l'A.B.I. (Associação brasileira da Imprensa), à 21 h. 00,

sous le Haut patronage de M. François BRIERE, Chargé d'Affaires de l'Ambassade de France à Rio de Janeiro. »

Autour de la place d'honneur avaient pris place : M. François Brière, Chargé d'Affaires, le Colonel Buchalet, Attaché Militaire, Naval et de l'Air, le Colonel Vachet, Président de la section de Rio, le Colonel Livry-Level, Député du Calvados de passage à Rio, Monsieur Louis Huetier, Président de l'Association des Anciens Combattants.

A l'ouverture de la solennité, M. Brière relut l'appel du Général de Gaulle, en accentuant l'importance historique par le fait qu'il faisait connaître au monde que la France, fidèle à ses Alliés, continuait le combat, partout où elle pourrait lutter. Puis il rendit hommage aux Combattants de la France Libre, étendant cet hommage à tous ceux qui combattirent pour le salut de la Patrie.

Le Colonel Buchalet exposa alors ce que fut la longue et ardue bataille de Bir-Hakeim, illustrant son exposé par le témoignage d'un correspondant de guerre allemand, qui confirme l'héroïsme et l'endurance des forces françaises, condamnées, suivant l'opinion de Rommel à une destruction complète.

Puis le Colonel Buchalet rappela le film de guerre « LA GRANDE EPREUVE » qu'il avait présenté l'année dernière et exprima les regrets de l'Association de ne pouvoir offrir un film de guerre, cette fois-ci. Mais la qualité du film « ADEMAI, BANDIT D'HONNEUR », production des Prisonniers associés, recevra, croit-il, l'agrément de l'assistance.

Le Colonel Vachet prit ensuite la parole pour présenter le Colonel Livry-Level, héros d'aviation, Grand-Croix de la Légion d'Honneur, à qui il demande de bien vouloir conter quelques épisodes de guerre.

Donnant à ses titres de guerre une simple allure sportive, le Colonel Livry-Level, dans une improvisation pleine d'humour charma l'assistance et recueillit les applaudissements les plus chaleureux.

Le film « ADEMAI, BANDIT D'HONNEUR » fut très apprécié par l'Assistance.

SAO PAULO

Notre ami Jacques Funke, Président de la section de São Paulo nous a fait parvenir une relation de la commémoration du 18 juin qui fut célébrée avec l'enthousiasme et le dévouement à la cause commune auxquels nos camarades de cette section du Brésil nous ont accoutumés.

Voici des extraits de ce que nous écrit Jacques Funke :

« Notre fête du 18 juin dernier s'est déroulée dans l'ambiance traditionnelle si précieuse de sympathie qui lie nos camarades compatriotes entre eux, et qui surtout les lie tous à nos si fidèles amis brésiliens et étrangers.

« Nous avons eu la preuve de la continuation parmi nous de l'esprit « Free French » qui nous a tous animés pendant des années aux heures les plus pénibles de la dernière guerre et qu'il importe de conserver et de maintenir dans toute sa pureté exclusivement patriotique.

« C'est d'ailleurs surtout dans ce but que nous persistons à célébrer annuellement la date historique du 18 juin par une fête. Nous pourrions certainement obtenir les mêmes résultats financiers en limitant notre effort à la réalisation d'une simple souscription. Mais nous n'atteindrions alors qu'un seul de nos objectifs, tandis que, s'il est indéniable que nous désirons réunir des ressources financières pour venir en aide à nos camarades* en FRANCE et ici, nous

tenons également à maintenir, voire à développer la partie morale de notre association, c'est-à-dire réunir de temps à autre nos camarades, à maintenir par conséquent le contact personnel entre eux, de façon à ce qu'ils conservent toute leur vie aussi intense que possible le sentiment de fraternité patriotique qui les a unis pendant la guerre autour du pavillon national, et de la Croix de Lorraine.

« Nous avons pu obtenir l'exemption complète des impôts aussi bien de la part de la Préfecture de São Paulo, que du Service de Statistique Fédéral... »

« Nous avons eu le concours gracieux d'artistes français de passage à São Paulo... »

« Nous voulons faire une mention spéciale de l'appui que dans tous les sens nous a accordé la Companhia Antarctica Paulista. Cette Compagnie, qui n'est pas française, nous a adressé une lettre qui nous la rend bien précieuse, accompagnée d'un chèque Cr. 10.000.000 qui constitue la plus forte contribution à notre souscription, et par surplus 80 douzaines de boissons de sa fabrication si justement réputée dans tout le Brésil. Un de ses directeurs est venu assister personnellement à notre fête au nom de tous ses collègues. Nous signalons ces gestes si généreux et précieux, financièrement et moralement, à notre siège à Paris, car il est d'autant plus méritoire que nous ne pouvons que regretter de constater que des entreprises françaises aussi importantes que l'Antarctica n'aient pas cru devoir se montrer aussi bien disposées pour notre Association. »

Le résultat concret de la mise en œuvre de toutes ces bonnes volontés se chiffre par un envoi de 1.250.000 francs dont 50.000 francs sont destinés à Madame Leclerc de Hauteclacque pour l'Œuvre de Solidarité de la 2^e D. B. et 1.200.000 francs pour les Œuvres de l'Association des Français Libres.

Notre ami se plaint modestement de l'insuffisance de cet envoi qu'il aurait voulu supérieur.

Quelles conclusions tirer de tout cela, si ce n'est que lorsque nous avons la chance de compter à l'étranger, un Président de section et des Camarades aussi fidèles au souvenir de ce que fut l'héroïque France Combattante, aussi imbus de leurs devoirs et de la responsabilité que nous avons tous à l'égard de ceux des nôtres que la douleur et la misère ont cruellement frappés, des camarades qui savent ce que nous devons à nos morts, nous nous estimons heureux et satisfaits des efforts que nous accomplissons sans défaillance pour maintenir bien haut ce pavillon de France que les meilleurs d'entre nous ont glorieusement illustré dans la bataille.

Avec de tels amis nous atteignons le double but qui est le nôtre et que marquent si bien les paroles de Jacques Funke : rester unis pour que nos enfants soient fiers de nous et que nous puissions au premier appel achever l'œuvre de la Libération qui fera des Français Libres par dessus tout, des hommes libres. Enfin soulager ceux d'entre nous qui plus encore que nous-mêmes ont souffert et payent dans la douleur et dans les larmes une victoire chèrement acquise et que nous voulons complète.

Nous joignons notre marque de reconnaissance à celle de Jacques Funke à l'égard de la Companhia Antarctica Paulista pour la généreuse amitié qu'elle a témoignée au Comité de la France Libre de São Paulo.

Merci donc à Jacques Funke, à tous ses dévoués collaborateurs, à tous ceux dont il a cité les noms et qui l'aident dans sa tâche généreuse. Merci à nos amis Brésiliens.

La commémoration du 18 juin a été fêtée cette année à Mexico dans des conditions particulièrement brillantes. Ce succès est dû à la fidélité dans le souvenir de ce que fut notre glorieuse France Libre, du nouvel Ambassadeur de France au Mexique M. H. Bonneau, lui-même ancien combattant de la France Libre.

Comme nous l'a écrit Monsieur Henry Bloch, Délégué de l'A.F.L. à Mexico : « Nous avons pu, cette année, donner plus d'éclat à la commémoration du 18 juin, grâce au fait que l'Ambassadeur de France M. Bonneau ne s'est pas contenté de nous soutenir par le prestige attaché à ses hautes fonctions. Il s'est lui-même occupé de la mise au point du programme comme de son organisation et de sa réalisation. C'est à sa haute autorité qu'est due la réussite de la journée du 18 juin... »

Monsieur H. Bloch nous a communiqué un article de M. Philippe M. Daguerre sur Bir-Hakim paru dans le « Journal Français du Mexique », ainsi que les comptes-rendus des manifestations publiées dans le même « Journal Français » et dans « l'Universal ».

En voici quelques extraits :

« La représentation du gala du 17 juin au soir, organisé à l'Institut Français d'Amérique Latine au bénéfice des veuves et orphelins des combattants de Bir-Hakim fut une réussite tant par l'affluence des spectateurs que par la qualité du spectacle.

« L'Ambassadeur, entouré des membres de sa mission diplomatique et d'anciens combattants recevait, parmi les invités d'honneur, les attachés militaires alliés le colonel Higgins, de l'Etat-Major du Général Marshall, ancien officier de liaison auprès de la Première Armée Française, blessé au milieu des nôtres lors de la prise de Toulon et un représentant de l'armée mexicaine.

« Avant la présentation du film « La Grande Epreuve » M. Moreau lut deux discours du Général de Gaulle : d'abord le Message à l'Amérique Latine adressé depuis Londres le 19 avril 1943, puis le Discours sur l'Avenir de la France prononcé le 20 avril 1943. Ces deux éloquents rappels d'une époque à laquelle la victoire était déjà certaine mais encore lointaine furent écoutés avec émotion par les assistants. Cette émotion ne fit que croître durant la projection du film « La Grande Epreuve »...

« Le 18 juin, à midi, à la Colonne de l'Indépendance, l'Ambassadeur de France, Monsieur Georges Pinson et les Anciens Combattants entourés d'un grand nombre de nos compatriotes, déposèrent des gerbes de fleurs aux couleurs françaises et en forme de Croix de Lorraine. Après s'être recueillis devant le Monument de l'Indépendance du Mexique, les assistants à cette cérémonie furent reçus à l'Ambassade de France où un cocktail leur était offert.

« Au cours de cette réunion, M. Gabriel Bonneau remit la croix de Chevalier de la Légion d'Honneur à M. Philippe M. Daguerre, Ancien Combattant de la Première Division Française Libre à laquelle appartenait M. Daguerre lorsqu'il fut quatre fois cité à l'ordre du jour et reçut la Croix de la Libération, la plus haute récompense pour un soldat français de cette génération. L'Ambassadeur rappela les hauts faits de ces soldats parmi lesquels Daguerre fut l'un des meilleurs...

« La Marseillaise annonça l'arrivée de l'Ambassadeur et

fut suivie d'une brillante Marche Lorraine. La salle était décorée à l'écusson de la Première Division Française Libre, en évocation de la victoire de Bir-Hakim. »

L'Ambassadeur de France nous a fait parvenir un chèque de 160.000 francs produit de ces manifestations, au bénéfice des œuvres de l'A. F. L.

Nous remercions vivement nos amis du Mexique et en particulier Monsieur Bonneau, le Délégué A. F. L. M. Henry Bloch, le Président des Anciens Combattants M. Georges Pinson et tous nos camarades et nos amis du Mexique.

* * *

EN FRANCE

AIN

Pour commémorer l'anniversaire de l'appel lancé à la radio, le 18 juin 1940, par le Général de Gaulle, la section départementale de l'Association des Français Libres de l'Ain et les anciens combattants de la Division Leclerc ont organisé une cérémonie du souvenir à la mémoire de leurs camarades tombés au champ d'honneur.

A cette occasion, un cortège, précédé de la clique de l'Union Bressane, se rendit à 15 heures au bastion du Monument aux Morts, où M. JANIN, Président des Français Libres de l'Ain, déposa une Croix de Lorraine en fleurs, et, après la minute de silence, prononça une brève allocution :

Assistaient à cette cérémonie : MM. Pierre LECENE, Préfet de l'Ain, TAURAND et VERNAY, commandant et capitaine de gendarmerie, BOURBON député, GUIBERT, BERTHOLLET, GEORGE, adjoints au maire de Bourg, DUFOUR, Président de l'U. F. A. C., CONTENT, Président des combattants prisonniers de guerre, MOUYREN, Commissaire de Police, etc...

A la conférence du général INGOLD, au cinéma A. B. C. plus de 200 personnes assistèrent au gala organisé au profit des œuvres sociales par les anciens F. F. L. et de 2^e D. B. pour honorer la mémoire du général LECLERC.

Présentés en termes élogieux par M. JANIN, le général INGOLD consacra sa conférence au thème des durs et héroïques combats menés dans le Fezzan par une poignée de Français Libres qui constituèrent le premier noyau de la prestigieuse 2^e D. B.

Groupés derrière un chef « d'une audace extraordinaire, mais d'une audace réfléchie », ils étonnèrent le monde par leur épopée africaine menée dans le désert avec des moyens matériels dérisoires. Conférence pleine d'enseignements, surtout par l'exposé des détails d'ordre militaire, la causerie du Général INGOLD se prolongea jusqu'à 11 heures du soir.

La projection d'un documentaire sur la guerre en Italie et d'un film anglais « Cœur captif » termina, bien après minuit, cette soirée de gala.

Le 19 juin à Chaumont. — Présentation de l'exposition de la France Libre — Vente d'objets frappés aux insignes F. F. L.

Inauguration de l'avenue Général Leclerc.

Une soirée dansante tenue dans les salons du « Palais de la Bière » a réuni tous les membres et amis de l'association.

Saint-Dizier. — Monsieur GORY, ex Enseigne de Vaisseau de 1^{re} classe du 1^{er} R. B. F. M. a déposé une gerbe en notre nom au Monument aux Morts.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les camarades : M. CAVELIER, Délégué pour le canton de Chaumont, BAUBONNE, HURLEBAUS, MARRAS, Mme BOUVET tous F. F. L., METHE et WISZNER, de la maison de Résistance et anciens déportés, pour toute l'aide qu'ils ont bien voulu apporter à la réalisation de ces manifestations.

ILLE-ET-VILAINE

Les cérémonies du 18 juin, organisées par la section de Saint-Malo, se sont déroulées cette année à Saint-Servan.

A 18 heures un cortège se formait devant la Mairie où se groupaient les personnalités, les drapeaux de toutes les délégations patriotiques, les gerbes offertes par ces délégations, les membres de l'A. F. L. et ceux de divers groupements patriotiques.

Le cortège se rendait ensuite au Monument où, au dépôt de gerbes succédait la minute de silence à la mémoire de nos camarades disparus.

Plusieurs magasins de l'agglomération Malouine, sur demande de l'A. F. L., avaient consacré tout ou part de leur vitrine pour exposer des motifs rappelant l'Appel du 18 juin 40, et la France Libre en général.

LOIRE-INFÉRIEURE

A 10 heures en présence d'une foule nombreuse fut célébrée une messe à la mémoire des morts de la France Libre et de la France Combattante.

Les représentants des corps constitués des Associations patriotiques, des anciens combattants, des membres des corps consulaires garnissaient la nef de la Cathédrale.

Parmi de nombreuses personnalités on pouvait remarquer M. le Préfet, le Président du Conseil Général, le représentant du Maire, le colonel commandant la subdivision et les conseillers municipaux, etc, etc...

A 11 heures 15, départ de la Cathédrale et dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts. Le cortège était précédé par un Huissier de la Mairie, portant la Croix de la Libération décernée à la Ville de Nantes, suivi de deux autres huissiers porteurs d'une magnifique gerbe. Les autorités civiles et militaires étaient suivies de l'Association des Français Libres et de la France Combattante.

Après une minute de silence aux Tables Mémoriales le Capitaine de Frégate BARBEROT lut d'une voix grave l'appel du 18 juin.

Les honneurs étaient rendus par un détachement de base aérienne de Château-Bougon. Ensuite le cortège entra dans deux haies de Nantais sur un itinéraire largement pavé se rendit rue du Général LECLERC de HAUTECLOQUE pour l'inauguration officielle de celle-ci. C'est encore le capitaine de Frégate BARBEROT qui retraça dans un magistral discours la carrière et la vie du Général LECLERC.

ainsi que les différents événements des Forces Françaises Libres.

Après une chaleureuse acclamation de la foule, le cortège se rendit à l'Hôtel de Ville en passant devant un détachement du 8^e B. I. C. et la Musique Municipale pour se rendre dans les jardins de l'Hôtel de Ville où était offert par la Municipalité un copieux vin d'Honneur.

HAUT-RHIN

Emouvante cérémonie à MULHOUSE

C'est sous l'égide de « L'Association des Français Libres » qu'eut lieu à Mulhouse le 18 juin dernier, une émouvante cérémonie. Cette manifestation patriotique était organisée à la mémoire de ceux qui depuis le 18 juin 1940 ont donné leur vie pour que la France redevienne Libre.

Sans exception, toutes les Associations d'Anciens Combattants étaient présentes avec leurs drapeaux. En face du Monument aux Morts les F. F. L., F. F. C., 2^e D. B. et Rhin et Danube formaient un groupe imposant et symbolique.

A l'arrivée des officiels, un détachement du 1^{er} R. A. L. présentait les Armes. Monsieur le Sous-Préfet Bernard VAUGON accompagné du Comité F. F. L. ; MM. ANTONY Paul, DEBERNARDI René, SAILLER René, THABOURIN Louis et WEILL Edmond passèrent en revue le front des Anciens Combattants.

Les personnalités officielles militaires, civiles et religieuses avaient toutes répondu à notre appel.

Les mulhousiens en très grand nombre étaient massés tout autour du Monument. Après la « Sonnerie aux Morts », une gerbe en forme de Croix de Lorraine fut déposée par deux Anciens Combattants de « Bir-Hakim », nos camarades SCHMIDT Marcel et WALZER Robert, tous deux originaires de Mulhouse.

Ce fut un moment très émouvant celui où retentit, au milieu du recueillement général, l'appel du 18 juin qui devait galvaniser tant d'énergies françaises. C'est aux accents de la « Marseillaise » que cette simple, mais combien impressionnante cérémonie, se termina.

Le dimanche matin à l'Eglise Saint-Etienne en présence des mêmes autorités et devant une grande affluence une Messe en mémoire des Morts de la France Libre fut célébrée.

A Guebwiller notre camarade MEYER Paul a pris l'initiative de commémorer l'appel du 18 juin et a déposé une gerbe au Monument aux Morts, au nom des Anciens Combattants F. F. L. en présence des Autorités de la Ville et de la Sous-Préfecture.

Nous l'en félicitons chaleureusement.

* * *

En divers autres pays du monde, l'anniversaire du 18 juin a été commémoré selon la fidèle coutume de tous ceux, Français et amis de la France qui savent que si dans un passé tragique le devoir était dans l'action, il demeure aujourd'hui dans le souvenir et dans le dévouement.



CEREMONIE A LA MEMOIRE DU COLONEL LAURENT-CHAMPROSAY A SAINT-GATIEN-DES-BOIS

Le 11 juillet à Saint-Gatien-des-Bois les anciens du 1^{er} R. A. et de la 1^{re} D. F. L. organisèrent une cérémonie à la mémoire du Colonel LAURENT-CHAMPROSAY. De nombreuses personnalités assistaient à cette manifestation ainsi qu'une délégation d'anciens du 1^{er} R. A. composée du Lieutenant-colonel JONAS, Commandant WYBOT, Lieutenant ROUMEGUERE, Lieutenant BIRAUT, Lieutenant COMPAIN, Adjudant LERY et le 1^{er} canonier VERDIER. On remarquait également Monsieur MICHAUT, Président de notre section du Calvados.

Avant de dévoiler la plaque commémorative apposée sur la maison natale du Colonel LAURENT-CHAMPROSAY, le Général de LARMINAT a prononcé le discours suivant :

Le 19 juin 1944, dans le petit cimetière provisoire de San Lorenzo, le cœur serré, nous rendions les derniers devoirs au lieutenant-colonel LAURENT-CHAMPROSAY, tombé la veille au Champ d'Honneur, à l'âge de 36 ans ; Commandeur de la Légion d'Honneur, Compagnon de la Libération, titulaire de 10 citations. Nous étions en opérations ; le Général BROSSET, qui l'aimait comme un frère et devait disparaître quelques mois plus tard dans des conditions identiques, avait à peine eu le temps de lui dire adieu d'une voix enrouée d'émotions.

Dans notre peine, parmi nos soucis immédiats nous étions hantés par tant de souvenirs de cette marche à la Libération entreprise quatre ans plus tôt, où LAURENT-CHAMPROSAY avait joué un si grand rôle.

Je le revoyais capitaine sous l'Equateur en 1940, inventariant avec quelque déception le commandement de l'Artillerie de la Brigade d'Orient que je lui confiais. Curieux commandement en vérité : 2 pièces de 75 sans véhicules spéciaux, dépourvues de rechanges, peu dotées en munitions.

C'est de cette pauvreté qu'il devait faire sortir la puissance, de cette faiblesse les victoires.

D'autres le revoyaient en Erythrée et en Syrie, improvisant des batteries en récupérant matériel et personnel sous le feu, — à Bir-Hakim, âme de la défense — en Italie, maître du maniement d'une puissante artillerie divisionnaire. Partout s'affirmant comme un prince du combat et de l'Artillerie.

LAURENT-CHAMPROSAY fut un homme exceptionnel et prestigieux. Au physique comme au moral, c'était une lame d'épée de la plus fine trempe. Très vigoureux et résistant, dévoré de la passion de servir, d'une haute intelligence nourrie d'étude et de méditation, d'une énergie inflexible, il était aussi un chrétien sincère appuyé sur de puissantes assises morales. Il était un chef militaire hors de pair, aussi scrupuleux dans la préparation que foudroyant dans l'action. Il était surtout le modèle de l'Artilleur de campagne moderne, celui qui sait utiliser toutes les

ressources des matériels et des techniques pour faire de ces rebuts l'instrument immédiat et toujours présent du combat de première ligne, sur tous les points du front, tout en conservant la souplesse voulue pour réaliser des concentrations instantanées, massives et foudroyantes sur toute la profondeur du champ de bataille. La 1^{re} D.F.L. garde à LAURENT-CHAMPROSAY une reconnaissance éternelle, non seulement de l'avoir royalement appuyée, mais aussi d'avoir formé des équipes qui, après sa mort, gardèrent ses leçons et son esprit.

(Le Général de LARMINAT rappelle ensuite les épisodes de la carrière du Lieutenant-colonel LAURENT-CHAMPROSAY, en Erythrée, en Syrie, en Lybie, en Tunisie, puis évoque la réorganisation du 1^{er} R. A. après la campagne de Tunisie).

« La transformation du 1^{er} R. A. en Artillerie divisionnaire du type américain posait un problème ardu. Il y avait bien peu de Divisions françaises réarmées, c'était une question de conscience de leur donner une totale efficacité. BROSSET et moi nous demandions si notre jeune et ardente équipe d'artilleurs de la France Libre aurait toute la capacité voulue, et s'il ne convenait pas de faire appel à des éléments de l'Armée d'Afrique. LAURENT-CHAMPROSAY lui-même nous tira d'embarras : « Je réponds de tout avec mon équipe » nous dit-il ! Et certes il justifia magnifiquement la confiance qui lui fut faite.

« C'est au cours de cette période d'entraînement en Tunisie que se place un événement d'ordre privé qui devait donner toute sa plénitude au destin de ce héros. LAURENT-CHAMPROSAY se marie et connaît les joies d'un grand amour partagé. Et quand il tombe quelques mois plus tard, c'est dans la double exaltation de la victoire et d'un grand bonheur intime.

« Que celle qui lui a donné ces joies en soit remerciée, et qu'elle trouve dans le souvenir du bonheur ainsi dispensé un réconfort et un apaisement. »

(Le Général de LARMINAT évoque ensuite les magnifiques pages de la campagne d'Italie, du Garigliano à Rome, puis Radicofani, les circonstances de la mort du Lieutenant-colonel LAURENT-CHAMPROSAY).

« En mourant, il léguait un exemple et une leçon qui ne doivent pas être perdus.

« Il est bon qu'en ce lieu qui a connu son enfance, son adolescence, son âge d'homme, où ont vécu et sont morts ses Parents, où vivent ses sœurs, où reviennent fidèlement sa veuve et sa fille, il est bon qu'en ce lieu une inscription fixe son souvenir, comme d'autres devront le faire en d'autres lieux moins intimes. »

LE TESTAMENT DE MADAME GILLES

Le Comité Directeur exprime à Maître Maurice BLUM les félicitations et la reconnaissance de tous pour le dévouement aux intérêts communs dont il a fait preuve en cette affaire, pour la science juridique avec laquelle il a soutenu ses intérêts, alliée à une ténacité et à une combativité dignes des meilleures traditions de la France Libre.

* * *

Notre Association n'avait pas encore une année d'existence que, pour défendre la réputation des Français Libres, grossièrement diffamée par un pamphlétaire en renom, elle devait le trainer sur les bancs de la Correctionnelle : l'affaire se déroula au Maroc au début de l'année 1947 ; bien entendu, l'insulteur tenta de dénier à l'Association le droit d'intervenir en justice au nom de la France Libre, mais le Tribunal de Casablanca rejeta son argumentation et le condamna sévèrement.

Gardiennne des intérêts moraux de ses membres, l'Association des Français Libres l'est aussi de leurs intérêts matériels ; voilà pourquoi elle n'a pas hésité, à la fin de cette même année, à engager une nouvelle action judiciaire dont l'objet était tout différent.

Le 26 juin 1942, une fermière de l'Eure, Madame Veuve Eugénie Gilles-Cellier, fit un testament par lequel elle léguait la moitié de ses biens meubles et immeubles « à une Œuvre qui aura pour but de venir en aide aux mutilés, veuves et orphelins des Français blessés ou morts au cours des combats qui ont pour but de libérer la France des envahisseurs actuels » — précisant qu'au cas où la clause ne pourrait être exécutée, le légataire universel qu'elle avait institué conserverait cette moitié et en disposerait à son gré.

Or Madame Gilles s'éteignit le 17 avril 1944 : le légataire universel affirma qu'il n'existait aucune Œuvre répondant au vœu de la testatrice. Il s'empessa de déclarer la libéralité inexistante, la clause caduque — et de s'approprier la maison, les champs, les titres et les bijoux. Il eut même l'adresse, après avoir procédé par devant notaire à une évaluation symbolique du patrimoine qu'il chiffra à 120.000 fr. (!!), de remettre 60.000 francs à une Association d'Anciens Combattants de la guerre 1914-1918 qu'il présidait et dont le mari de la défunte avait été un membre actif.

Trois années passèrent et un beau matin, alerté par la publicité de nos fêtes du 18 juin, le notaire de campagne que Madame Gilles avait chargé de veiller à la bonne exécution de son testament débarqua Rond-Point des Champs-Élysées dans le cabinet du Commandant EGGENSPILLER auquel il exposa ses scrupules. Le Secrétaire Général de l'Association interrogea aussitôt Maître Maurice BLUM qui lui répondit par une consultation écrite : une Œuvre avait existé entre juin 1942 et avril 1944 dont l'objet répondait exactement aux vues de la testatrice,

l'Association des Amis des Volontaires Français (Association of the French Volunteers) fondée à Londres fin 1941 sous le patronage du Général de Gaulle ; l'action qu'elle avait alors entreprise, était aujourd'hui poursuivie par l'Association des Français Libres. Il incombait donc aux deux Associations d'agir conjointement pour revendiquer les legs dont l'existence venait d'être révélée.

A Paris, sous l'impulsion de son Président, le Comité Directeur se rangea à l'avis de son Conseil Juridique.

Aussitôt informé Londres donna son accord. Et l'instance fut introduite devant le Tribunal Civil des Andelys.

Le résultat fut catastrophique : en des attendus qui couvraient 15 feuillets, le jugement du 16 juillet 1948 débouta non seulement l'Association des Français Libres, allant lui dénier le droit de représenter les Français Libres en justice, mais encore l'Association des Amis des Volontaires Français, proclamant que, pour déterminer les droits d'un légataire, il fallait se placer au jour du décès — et que, la France étant encore occupée le 17 avril 1944, il était impossible d'exécuter la libéralité de Madame Gilles.

C'était une défaite écrasante : mais les Français Libres n'ont pas coutume d'accepter la défaite.

Ancrées dans la conviction de leur bon droit, les deux Associations firent appel devant la Cour de Rouen et le 28 juin 1949, à l'audience de la Première Chambre, en une plaidoirie qui dura trois heures, Maître Maurice Blum détruisit pièce à pièce les arguments que lui opposait le légataire universel, fort de l'avis des premiers juges.

Il démontra que le testament avait prévu le cas où Madame Gilles viendrait à mourir avant la fin de la guerre, qu'une Œuvre et une seule répondait à la définition donnée par la défunte : qu'aucune autre au surplus n'avait pu exister légalement en France entre le 17 juin 1940 et le 6 juin 1944, — et qu'enfin l'Association des Français Libres était hautement qualifiée pour représenter en justice tous les Français Libres.

L'adversaire ayant alors soutenu, non sans acrimonie, que les Français Libres n'avaient pas été les seuls à libérer la France, notre Avocat évoqua le climat de ce 26 juin 1942 date où Madame Gilles avait rédigé son testament : l'avance de Rommel stoppée devant Bir Hakim jusqu'au 11 juin ; Winston Churchill célébrant aux Communes la Résistance Française qui, prolongée bien au-delà du délai

assigné, favorisa le coup d'arrêt d'El Alamein ; le message lancé le 18 juin à la B. B. C. par le Général de Gaulle... Et au milieu de l'émotion où communiquaient les Magistrats et l'auditoire, Maître Maurice Blum conclut sa démonstration :

«... Cependant, dans un hameau aux confins de la Normandie et de l'Île de France, une femme déjà âgée, veuve et sans enfant, écoutait les larmes aux yeux la Voix Interdite « A Bir Hakim, le Monde a reconnu la France »... Ce jour-là, la décision de Madame Gilles fut prise : la moitié de sa fortune irait à ces hommes qui préféraient mourir debout que vivre à genoux...»

Après un délibéré qui dura plusieurs semaines la Cour de Rouen vient de rendre son arrêt qui contredit sur tous les points le jugement des Andelys. En voici les motifs essentiels :

« Attendu que l'Association des Français Libres a été déclarée le 31 juillet 1945 conformément à l'art. 5 de la loi du 1^{er} juillet 1901, qu'elle est habilitée à ester en justice par application de l'art. 6 de la dite loi ; que d'autre part, d'après ses statuts, elle a pour objet la défense des intérêts moraux et matériels des Français Libres et de leurs familles ; qu'elle est donc qualifiée pour poursuivre l'exécution du legs, dont il s'agit, en raison de l'intérêt qu'ont à son exécution les Français Libres et leurs familles, notamment les mutilés, les veuves et les orphelins qui en sont en dernière analyse les véritables bénéficiaires ; que sa demande, contrairement à ce qu'ont décidé les premiers Juges, est recevable.

« Attendu qu'aux termes de l'Art. 3 de l'acte du 5 février 1942 l'Association des Amis des Volontaires Français a été constituée notamment en vue « d'apporter une aide financière, matérielle ou autre aux veuves, aux enfants et aux personnes à charge des Volontaires Français Libres qui sont tombés à la guerre et aux Volontaires Français Libres mutilés en service et à leurs familles » ; que, lors du décès de la dame Gilles, aucune autre Association légalement constituée ne se proposait un tel but, qui est préci-

sément celui que la dame Gilles a défini dans son testament ; que si donc l'Association des Amis des Volontaires Français, n'a pas été nommément désignée dans le testament, elle y a été désignée par son objet d'une façon suffisamment précise.

« Attendu que pour rejeter sa demande, les premiers Juges ont fait état de ce que l'exécution du legs se trouvait à l'époque où la succession s'est ouverte, momentanément empêchée par suite des hostilités ; qu'ils ont ainsi subordonné l'existence du legs à une condition que la testatrice n'avait pas imposée ; que sur ce point encore leur décision doit être réformée.

« Par ces motifs

« la Cour déclare recevables et fondées les demandes formées par les Associations des Français Libres et des Amis des Volontaires Français ;

« Dit en conséquence, que l'Association des Amis des Volontaires Français a droit à la totalité du legs litigieux et de ses fruits et produits à compter du 31 décembre 1947, date de la demande.

« Dit que le légataire universel sera tenu de lui délivrer ce legs dès que le Gouvernement Français en aura autorisé l'exécution, conformément à l'art. 910 du Code Civil ;

« Condamne le légataire universel aux dépens de première instance et d'appel afférents aux demandes des Associations des Français Libres et des Amis des Volontaires Français...»

Cet arrêt qui honore la Justice Française nous assure un gain matériel, substantiel, et un bénéfice moral plus grand encore : il s'agissait en effet de faire respecter les dernières volontés d'une Patriote qui n'a pas craint à un heure grave de rendre un hommage suprême à la France Libre et à ses soldats ; en engageant ce procès qu'elle a su mener à bien, notre Association, une fois de plus, a été fidèle à sa mission.

NOS COLONIES DE VACANCES

Les Enfants de l'A. F. L. en BELGIQUE

Nous avons évoqué l'année dernière la dette de reconnaissance que nous avions contractée à l'égard de nos grands amis Belges pour l'accueil enthousiaste et affectueux qu'ils avaient fait à nos enfants F.F.L. placés par les soins de nos sections de Belgique dans les familles de nos fraternels voisins. Nous avons autant à en dire cette année où, pour la plupart, les mêmes parents adoptifs ont reçu les mêmes enfants avec la même affection renouvelée.

C'est dimanche 24 juillet, par un après-midi abondamment ensoleillé, que nos quatre-vingt-dix gosses débarquèrent à Liège, après s'être allégés d'un premier contingent déposé à Charleroi. Il n'est que de citer les premières lignes par quoi commence l'article publié en cette circonstance dans « Le Jour » de Verviers pour peser les sentiments qui animent nos généreux amis :

« Nous n'avons jamais vu arriver sans émotion les enfants de France. C'est un peu comme si nous recevions ce qu'une grande sœur aînée nous envoie de plus pur, ce qu'elle a de plus cher aussi... »

Ce n'était point là comme d'aucuns l'entendent à la lecture de tel compte rendu de presse, une rhétorique de circonstance. Nous l'avons vu de nos yeux lorsqu'à Battice, où s'était arrêté notre cortège nous assistions à la remise des enfants entre les mains de leurs parents adoptifs.

Nous avons vu l'émotion marquer les visages de ces bons parrains belges à la récupération de « leur » enfant de l'année précédente. Nous avons vu la marque de la déception sur le visage attristé d'un parrain déçu parce que « son » enfant n'était point là.

Déjà, à Charleroi, durant le court arrêt du train, une délégation conduite par M. et Mme Bodart, toujours dévoués à notre France Libre, attendait une quinzaine de nos gosses pour les distribuer dans la région. Puis, à Namur notre ami M. Callut répartit son contingent.

Ce fut ensuite l'arrivée à Liège d'où un car allait transporter les enfants à leurs destinations.

Voici ce qu'en dit le « Courrier du Soir » de Verviers :

« Les Forces Françaises Libres nous envoient soixante-dix de leurs enfants qui, accueillis dans les fermes du Pays de Herve, passeront dans

notre région deux mois de vacances reconfortantes.

« Hier dimanche, les enfants des premiers résistants de France furent reçus, à Liège Guillemins, à la descente du train de Paris, par M. le Consul de France et Mme Gautherin, et M. Warnier, commissaire de la 2^e Division de Police, représentant M. le Commissaire en chef à Liège.

« L'Association des Français Libres, groupement sans couleur politique des anciens combattants F.F.L., était représentée par son délégué provincial M. René Nelissen. Le Comité d'hébergement constitué par les Amis de la France Libre, sous la présidence d'honneur de Mme Louis Zurstrassen, se trouvait également réuni au grand complet. On notait la présence de M. Noël Delsatte, président du comité d'hébergement, et des membres de ce comité, MM. François Degrosonay, Picard, Viellevoys, Cadiat et Evrard. Les enfants étaient accompagnés depuis Paris par M. de La Valette, représentant le général de Larminat, M. Torcq, secrétaire de l'A.F.L. en Belgique, Mme Torcq, Mme Larrieu et Mlle Naudet, assistantes sociales, M. Calut, délégué A.F.L. pour la province de Namur.

« A Namur, ils avaient reçu dans le train une collation substantielle servie à l'initiative du comité d'hébergement verviétois.

« Dans l'enthousiasme, les enfants furent dirigés en autocar vers Battice, où une réception magnifique les attendait. »

C'est à Battice que fut remis aux parrains le gros contingent de nos enfants.

Après avoir évoqué l'émotion dont nous parlions plus haut « Le Jour » de Verviers poursuivait :

« A la maison communale, attendaient patiemment le sympathique maire, M. Gérard, entouré de ses collègues de Clermont et de Thimister, de MM. Lechanteur et Bomboire, conseillers provinciaux, de M. Simonon, secrétaire communal, du commandant de gendarmerie et de plusieurs édiles de la petite cité. Au dehors, les parents adoptifs étaient venus au devant de leurs filleuls d'un mois, impatients de les recevoir, de les entendre, et aussi de les choyer autant que se peut... »

« Lorsque le car vira devant l'église, les petites mains s'agitèrent dans une véritable symphonie florale, car chacune d'elles tenait un bouquet de roses ou d'œillets, qui leur avait été remis au

départ par des mains amies. Alors, tous les dévoués promoteurs de cette belle manifestation d'amitié et de solidarité franco-belge se précipitèrent. Le délégué des Français Libres, M. René Nelissen, commissaire de police de Verviers, son « vicaire » organisateur, M. Vieillevoys, et ses extraordinaires et infatigables « coadjuteurs » : MM. Delsatte, Cadiat, Picard et Degrosonay, aidés des anciens combattants batticiens et de braves anonymes heureux d'apporter un peu d'eux-mêmes à cette manifestation se mirent en quatre pour accueillir les petits voyageurs.

« D'une voiture étaient également descendus M. Gautherin, consul de France, et Madame, qu'accompagnaient le délégué du Général de Larminat, M. de La Valette, délégué pour l'étranger des Français Libres, et M. Torcq, secrétaire général du groupement.

« Au Monument aux Morts se déroula une brève cérémonie, sous un soleil vraiment sans pitié pour de petits randonneurs rompus de fatigue. En termes excellents, saluant le consul de France et les personnalités présentes, le bourgmestre eut pour ses petits hôtes les plus cordiales paroles de bienvenue. En non moins charmants termes, M. le Consul rappela tout d'abord aux petits Français qu'ils se trouvaient sur une terre héroïque, dans une cité martyre, détruite en 1914 et à demi dévastée en 1940. Il remercia autorités et parents, tant en son nom personnel qu'au nom de son gouvernement, et déposa au pied du mémorial une gerbe aux couleurs de France. Le délégué des anciens combattants eut

également des paroles très heureuses, d'accueil tout d'abord, de gratitude ensuite. M. de La Valette confirma la joie d'un Français de voir se sceller ainsi une amitié qui ne demande qu'à se raffermir toujours davantage.

« Puis, un petit chœur enfantin entonna le chant des partisans, avant que ne commence l'appel des parents, chaque petit Poulbot leur étant conduit par un de ses petits camarades batticiens, dans un geste vraiment délicat. A son tour, M. le Curé de Battice prononça, au seuil de son église, quelques mots de bienvenue et d'affection. Dans la salle du Conseil de Battice, décorée aux couleurs franco-belges avec un bon goût et une attention vraiment remarquables, M. le bourgmestre Gérard offrit le vin de l'amitié. Ce fut court, mais d'une cordialité que l'on sentait spontanée et sincère. M. Gérard but à la France, M. Gautherin leva son verre à la Belgique. M. le commissaire Nelissen en quelques mots expliqua le but véritable de ces échanges d'enfants entre nos deux pays que réunissent tant d'affinités spirituelles et tant d'affection réciproque, puis les cars s'en furent vers Clermont, où les parents adoptifs recrutés par M. Degrosonay commençaient probablement à trouver le temps bien long.

« Et bientôt le centre de Battice entendait jaillir de petits gosiers tous les accents du pays de France, depuis celui de Ménilmuche jusqu'au rude parler de Normandie ou de Corrèze, en passant par le chant d'oiseau des petits tourangeaux. »

NOTRE COLONIE D'ARCACHON

L'article ci-dessous a été écrit par un des moniteurs belges encadrant les orphelins de ce pays que notre section du Nord avait invités à notre colonie en témoignage de reconnaissance pour l'aide généreuse que lui apporte nos amis de Belgique.

*

* *

Il y a tant de colonies de vacances aux quatre coins de la France ! Pourtant nous voulons vous présenter celle que l'A.F.L. a installée à Arcachon, près du port de pêche, 21, boulevard Chanzy : derrière une courte et sombre allée se dissimule coquettement la « Villa d'Estienne d'Orves », car c'est à l'ombre de ce grand nom français que vit la bande joyeuse de nos cinquante enfants. Filles et garçons, petits et grands,

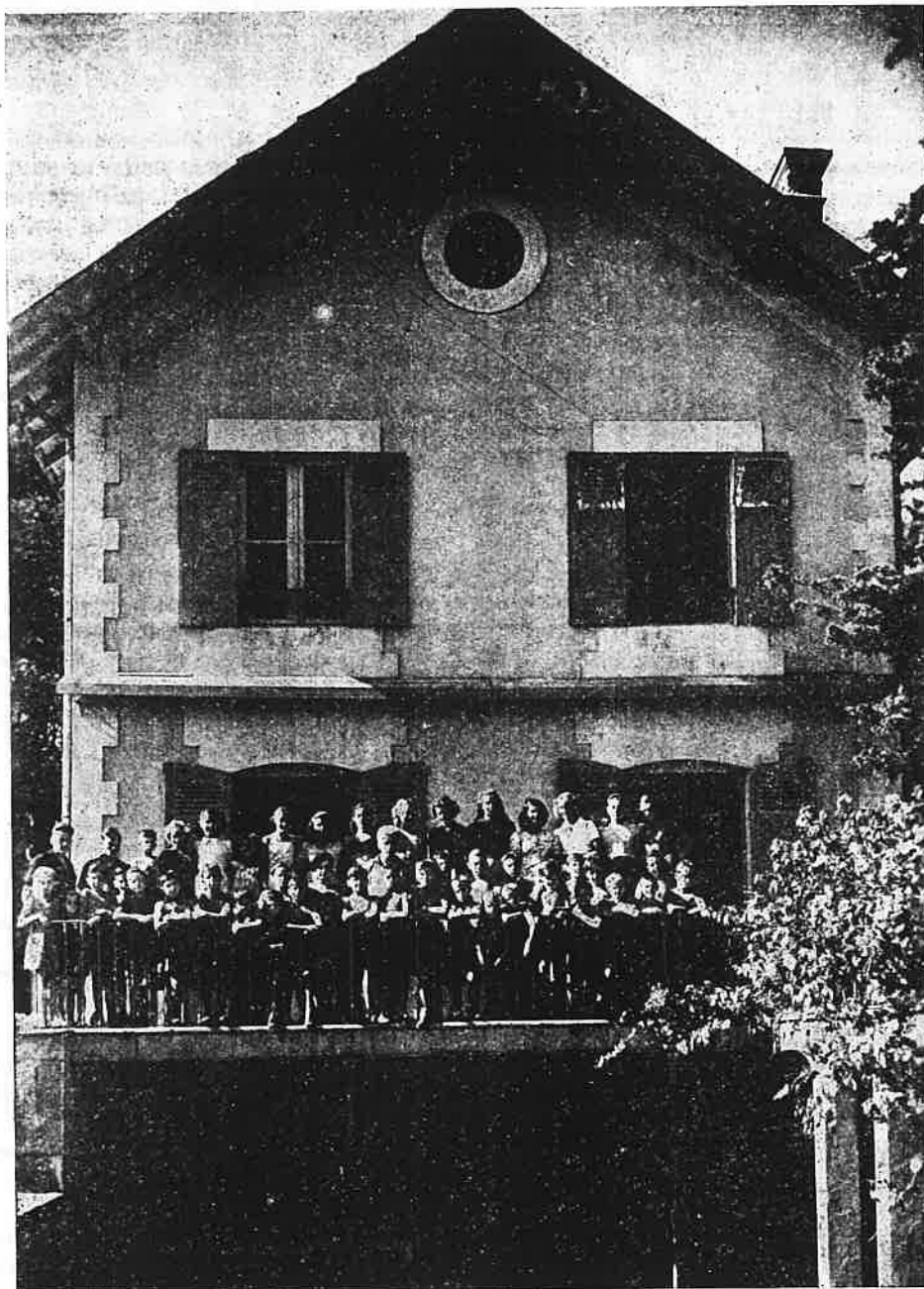
tous ensemble passent ici des jours d'heureuse insouciance. Nous avons une équipe de filles, une de grands garçons, deux de petits. Cette répartition a dicté la méthode à suivre dans l'organisation de la vie quotidienne. La différence d'âge empêche toute possibilité d'émulation entre les équipes, c'est dommage, mais chacun essaie quand même de faire « de son mieux » selon la devise des scouts. Le règlement et la discipline ont été réduits au minimum, et les résultats sont excellents ! Nos enfants s'épanouissent librement, révèlent exactement leurs caractères et leurs désirs, ce qui permet aux chefs de les suivre de plus près et d'aider mieux peut-être à combler certaines déficiences. Bien sûr, un tel système a de nombreux inconvénients ; comme tous les enfants ils abusent bien souvent, et leurs jeux

s'épanouissent en chahuts innocents ou en bagarres effrénées. Mais alors une main tantôt douce, tantôt ferme, parfois dure ramène bien vite l'ordre et la paix.

Il y a toujours un moniteur ou une monitrice à bonne portée qui surgit à l'heure « H ». Quand

endormis, car c'est dans la bonne humeur seulement qu'ils peuvent donner le meilleur d'eux-mêmes.

Colonie bien française où à tous moments se répercutent les échos de la France guerrière et le souvenir des faits d'armes des F.F.L. Dans un



on sait qu'ils sont tous enfants de ces hommes intrépides qui ont rejoint les Forces Françaises Libres, on comprend leur entrain, leur allant, leur exubérance, parfois intempestive ! Qu'importe ! Tout éducateur a toujours préféré conduire des enfants pleins de vitalité que des

silence vraiment recueilli se renouvelle chaque jour la cérémonie des Couleurs ou le plus sage de la journée a l'honneur de les hisser.

Esprit bien français aussi, large, ouvert, généreux, qui a marqué au delà des frontières car souvent, le soir, dans les dortoirs, on entend

parler arabe ou anglais... la colonie de l'A.F.L. à Arcachon a réalisé aussi quelque chose de la traditionnelle hospitalité française en accueillant parmi les siens toute une équipe de petits Belges.

Mais que font ces gosses toute la journée ?

Déjeuner à 9 heures après la gymnastique et le bain matinal !

Puis il faut faire les lits, balayer les dortoirs et les salles communes, retendre la tente, car les onze grands dorment, à leur grande joie, dans une vaste tente de l'armée, enfin toutes les petites corvées que connaissent toutes colonies ou l'on demande aux enfants d'acquiescer, en plus d'un bénéfice physique, un certain esprit de sportive serviabilité. Puis le temps est libre pour les petits jeux de la plage ou dans le terrain de gymnastique, à moins qu'une équipe toute entière ne s'en aille pour une lointaine expédition. C'est que Arcachon est le centre d'une splendide contrée de villégiature avec ses bois de pins, théâtre de combien de grands jeux ou les « gendarmes » ont rivalisé d'astuce avec les « voleurs » ou encore les « douaniers » avec les « contrebandiers », dans de multiples jeux d'approche ou de foulards. Expéditions en cars aussi, jusqu'aux Abatilles où la plage dorée s'étale paresseusement entre la baie toute bleue et l'ombre un peu dantesque, vers le soir, des grands pins penchés sur elle.

Plus loin le Pyla nous attend, son aspect sauvage, ses pins rabougris sur les flancs des dunes s'étalent au soleil en face du cap Ferret. Une demi-heure de bateau, quelle joie ! Puis après une rapide promenade entre les coquettes villas cachées dans les pins et le sable, le calme magnifique de l'océan, tout bleu, ourlé de tous les sourires que dessine la brise du large. Gâteaux de sable, forts résistants, bains agités, courses folles, sur le sable qui garde l'empreinte de nos pas.

Mais il est grand temps de rentrer ! Le dîner n'attend pas longtemps ! Vite au car, au bateau, ou par les moyens du bord : jambes nerveuses des meilleurs, souples des plus fatigués. Quelques chants pour maintenir l'entrain et déjà le dîner fumant accueille une bande de bons petits ogres aux appétits terribles !

« Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage » m'a dit récemment un gosse tout fier de sa mémoire ! Il n'est pas possible d'en douter quand on a vu, au départ du premier contingent, se plisser le front ému des garçons et perler une larme brillante aux yeux des filles ! Nos cœurs se serrent à nous aussi en voyant s'éloigner ces enfants à qui nous devons tant par leur confiance et à qui nous nous sommes si sincèrement attachés. On n'en peut douter quand on connaît ces enfants : La France est toujours la France.



ÉCHOS DE NOS SECTIONS

SECTIONS DE L'ÉTRANGER

GRANDE-BRETAGNE

Nous sommes particulièrement heureux de ce que notre Section de Grande-Bretagne ait été reconstituée en complet accord avec le Comité de l'Association de la Croix de Lorraine sous le vocable « Association des Français Libres - Croix de Lorraine » dont notre très dévoué camarade M. le Pasteur F. CHRISTOL a assumé la Présidence.

Nous exprimons à notre jeune ami M. G. CARRAZ notre reconnaissance pour les soins dévoués qu'il a apportés dans l'accomplissement de sa tâche de correspondant en Grande-Bretagne en attendant que se réalisât notre fusion avec la Croix de Lorraine.

À la suite des accords intervenus entre l'A. F. L. à Paris et la Croix de Lorraine à Londres, notre Président le Général de LARMINAT a adressé la lettre suivante à M. le Pasteur CHRISTOL :

Mon Cher Président,

J'ai bien reçu votre lettre du 8 juin et suis très heureux de féliciter votre Comité de la conclusion entièrement satisfaisante à tous points de vue, et avant tout pour les intérêts généraux de la France Libre, à laquelle il s'est rallié.

Je ne puis mieux faire que de reproduire les termes des propositions que vous nous adressez, auxquelles nous donnons notre entier agrément :

« Nous acceptons volontiers d'être considérés comme Section des Français Libres. Désormais, nous nous appellerons :

ASSOCIATION DES FRANÇAIS LIBRES

(CROIX DE LORRAINE)

Section de Londres -- G. B.

« Les statuts de Paris deviendront nos statuts. Désormais, nous soumettrons à Paris, pour approbation, toute nouvelle candidature. Nous vous enverrons une copie de toutes les demandes d'admission qui existent dans nos archives depuis la fondation de la Section de Londres (Croix de Lorraine).

« Nous enverrons à Paris une part de chacune des cotisations des membres afin de défrayer Paris du prix de l'abonnement actuel à la Revue des Français Libres qui devra être servie directement du quartier général à tous nos membres. En outre dès que nos finances le permettront, nous enverrons à Paris une partie de nos cotisations. Mais actuellement, notre caisse est très pauvre à cause, en particulier, des secours que nous sommes constamment appelés à donner à tel ou tel de nos camarades en difficulté ».

Nous ferons paraître, d'autre part, dans le N° 21

de notre Revue, l'entrefilet suivant, au chapitre : « Sections de l'Étranger » :

« Le Comité Directeur est heureux d'annoncer à nos adhérents que nos amis de Grande-Bretagne ont décidé de se réorganiser sous une forme assurant une très efficace collaboration avec le Siège Central, et de nature à permettre un utile développement de notre action Outre-Manche.

« Nous en sommes d'autant plus heureux que des liens effectifs très forts nous unissent à ce territoire des Îles Britanniques où tant des nôtres ont lutté, souffert, combattu, sont morts, et ont trouvé l'accueil le plus cordial, l'aide la plus affectueuse.

« Notre Section de Londres, présidée par le Pasteur F. CHRISTOL que beaucoup des nôtres connaissent bien, prend le nom de :

ASSOCIATION DES FRANÇAIS LIBRES

(CROIX DE LORRAINE)

Section de Londres -- Grande-Bretagne

3, Cavendish Square -- LONDON

Je suis personnellement extrêmement satisfait de cette heureuse solution, je vous remercie au nom de tous de votre esprit de compréhension et de collaboration, vous assure que vous pouvez compter sur le nôtre et vous exprime mes très cordiaux sentiments.
Général de LARMINAT.

* * *

SECTIONS MÉTROPOLITAINES

ORNE

Une Assemblée générale des membres de la Section de l'Orne s'est tenue le 25 mai 1949 au Café des Fleurs à ALENÇON ; plusieurs motions furent adoptées au cours de cette réunion, concernant l'organisation de la Section, les fêtes qui se dérouleront dans le département au cours de l'année, etc...

Le bureau suivant a été réélu :

Président d'Honneur : Monsieur BECHOFF, Préfet de l'Orne.

Vice-Président d'Honneur : Monsieur HEBERT, Sénateur Maire de la ville d'Alençon.

Président : Monsieur SEGUINEAU à Ecouché (Orne).

Vice-Président : Monsieur ROUGEYRON, Maire de Domfront.

Vice-Président : Monsieur LE GALL, Commissaire spécial à Alençon.

Secrétaire-trésorier : Monsieur BUQUET, 1, rue de la Poterne à Alençon.

SEINE

Banlieue-Est

Le Bureau informe les membres de la section qu'une Assemblée Générale, pour l'élection d'un bureau définitif, aura lieu le **SAMEDI 29 OCTOBRE** à 15 heures au Café des Sports à Vincennes (angle caves Marigny et avenue de Paris).

En raison de l'importance de la réunion et du peu de succès remporté par la dernière assemblée (12 présents sur 128) le Bureau prie instamment ses camarades de faire un effort pour y assister, ou en cas de force majeure de bien vouloir par une lettre témoigner de l'intérêt qu'ils portent à la section.

Le Bureau provisoire à effectifs très réduits, ne pouvant continuer à faire marcher une section dont les membres se désintéressent.

Secrétariat de la section : J. BROWN, 62, avenue des Minimes, Vincennes - Tél. : DAU 45-12.

VAR

Commémoration du débarquement du 15 août sur les côtes de Provence.

A l'occasion de l'anniversaire du Débarquement, une Délégation de la Section F.F.L. du Var, composée de Monsieur le FAOU ex 1^{er} D. F. L., Messieurs FOLIOT (porte

drapeau) et CREPELLIERE 2^e D.B., Messieurs CELERIER et CABANNE des Réseaux de la France Libre, et de Monsieur ASSIGNAL des F.N.F.L. s'est rendue au DRAMMONT pour commémorer le souvenir de ce fait de Guerre et se recueillir devant le monument élevé en mémoire des glorieux disparus.

Nous avons été très heureux d'y retrouver le Commandant MARQUIS d'OLIVERA honoré des plus hautes distinctions Belge, Française et Anglaise et des Volontaires étrangers de l'armée Française des deux Guerres et Français Libres - Président des Garibaldiens de Belgique.

En présence du Général MAGNAN, du Général DAHI-QUIEST qui commandait la 36^e Division du Texas, du Préfet du Var et du Préfet Maritime, se déroula une courte mais émouvante cérémonie.

Après le dépôt de gerbe et la minute de silence religieusement respectée, eut lieu le défilé des Troupes.

Peu après, le général MAGNAN venait s'incliner devant les drapeaux des anciens combattants. Le Général a été particulièrement heureux de retrouver un de ses anciens du Corps Franc d'Afrique notre camarade FOLIOT avec qui il s'est entretenu durant quelques instants.

Au cours de l'après-midi avec les Associations RHIN et DANUBE et 9^e D. I. C. une gerbe a été déposée à la 1^{re} Borne de la Voie Libératrice à Ste-Maxime et une seconde au Monument aux Morts du Lavandou.

VIENTE DE CHARITÉ 1949

Vente de Charité? Mais oui! Les résultats de l'an dernier nous encouragent à recommencer. Nos services d'entraide, l'arbre de Noël, la colonie de vacances... tout dépend de cette vente où nous nous ingénions à grouper pendant trois jours, dans une belle salle au centre de Paris, tout ce dont chacun peut avoir besoin ou envie...

4, 5 et 6 novembre, à l'Aéro-Club de France, 6, rue Galilée (16^e). N'oubliez pas ces dates et réservez-nous vos achats de la rentrée. Nous savons bien que moins en moins de denrées étant contingentes, vous trouverez partout ce dont vous avez besoin. Mais nous comptons sur votre esprit de solidarité et nous pensons que tous les Français Libres de la région parisienne se feront un devoir, un très agréable devoir, de réserver à notre vente une grande partie de leurs achats d'hiver.

Nous pouvons faire les mêmes prix et peut-être même de meilleurs prix que les magasins. Nous aurons beaucoup de marchandises dans les comptoirs d'alimentation, de tissus, de linge de maison, tout ce qu'il faut pour les enfants, la layette, les cadeaux de Noël...

Aussi, nous comptons sur vous, très nombreux!

D'avance merci!

Le Comité de la Vente de Charité.

NOS INFORMATIONS

A NOS LECTEURS

Par suite de la maladie de la personne chargée de l'expédition de la Revue, quelques erreurs se sont produites dans l'acheminement du numéro 20 (juillet-août).

Nous demandons à nos membres qui ne l'auraient pas reçue de nous en informer, nous la leur adresserons par retour.

* * *

EN PRÉSENCE DE MONSIEUR PIERRE DE GAULLE

MADAME LA GÉNÉRALE LECLERC

remet leur fanion aux jeunes combattants de la R. A. T. P.

C'est dans le charmant cabaret « Orisis », 77, rue du Père-Corentin (14^e), siège social de leur association, que les jeunes combattants de la R. A. T. P. reçurent leur fanion. Parmi les personnalités qui entouraient Madame Leclerc et M. Monnier Président de l'Amicale, on notait : le Général Lehr, Commandant la Subdivision de Paris, représentant le Général de Lattre, M. Pierre de Gaulle, Président du Conseil Municipal de Paris, le Préfet de Police, le Général Angelot, MM. Ricroche et Legrand, respectivement Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la R. A. T. P., le Colonel Vic-Dupont, Président du Réseau « Vengeance ». L'Ambassade de Grande-Bretagne s'était fait représenter par le Général Salisbury Jones, Attaché Militaire.

Au nom du Président Monnier, 2^e D. B., M. Montobrie Vice-Président prononça une allocution au cours de laquelle il remercia tous ceux qui avaient prêté leur concours à la réalisation de la cérémonie. Puis, tourné vers Madame Leclerc le Président d'Honneur de l'Amicale, M. Montobrie termina : « Nous serions heureux et fiers si vous vouliez bien nous remettre officiellement notre drapeau. A l'ombre de ses plis, nous nous rappellerons mieux encore le glorieux sacrifice consenti par nos camarades disparus, soldats en uniforme ou soldats sans uniforme, dont la mémoire reste vivante pour nous dicter nos devoirs. »

Puis Madame Leclerc remit le fanion entre les mains de Martel, ancien de la 2. B.

La garde d'honneur était formée par Dumontel, ancien chasseur de la R. A. F., neuf palmes, grand ami de Clostermann, et par Lucien, un ancien de « Rhin et Danube ». Sur une face du drapeau, on lisait le nom des campagnes, sur l'autre celui de l'association, et en dessous les trois signes : F. F. L., 2^e D. B., Rhin et Danube.

* * *

LE SÉCURITÉ SOCIALE DES MILITAIRES ET DE LEURS FAMILLES

Depuis le 1^{er} juin 1949, le bénéfice de la Sécurité Sociale est étendu, par la loi du 12 avril 1949, aux militaires d'active et retraités, à leurs veuves ainsi qu'à leurs familles.

Les militaires d'active sont immatriculés d'office. Les retraités et les veuves de militaires ne seront affiliés que sur leur demande établie dans les trois mois qui suivront la parution des textes d'application de la Loi. Ces textes sont en cours d'élaboration.

En attendant que la caisse autonome militaire soit créée (un règlement doit être publié au plus tard le 1^{er} décembre 1949), les bénéficiaires doivent, dès à présent, utiliser et conserver les feuilles de maladie et feuilles dentaires des modèles utilisés par les caisses de sécurité sociale.

Il y a lieu également de conserver toutes les pièces justificatives se rapportant aux frais de maternité, interventions chirurgicales, cures ou hospitalisation, en vue d'obtenir les prestations afférentes au moment où la caisse militaire commencera à fonctionner. (Pour les cures, entrées en sana, soins dentaires ou d'orthopédie, une AUTORISATION PRÉALABLE doit être demandée à un médecin militaire).

Les intéressés devront se renseigner auprès des organes locaux du Service de l'Action sociale des Forces Armées sur la parution des textes d'application de la Loi.

* * *

ALLOCATIONS FAMILIALES ARTISANALES ET AGRICOLES

Cet article intéresse les veuves de guerre

Les caisses d'allocations familiales artisanales et agricoles versent les prestations familiales à un taux très inférieur à celui servi par les caisses de l'industrie et, en outre, ne donnent jamais le salaire unique à leurs ressortissants, même aux veuves.

Mais celles-ci, si elles sont veuves de guerre, ont droit à une allocation différentielle et au salaire unique du fait de leur pension.

Pour faire valoir ce droit, elles doivent demander à leur caisse un certificat indiquant le montant des sommes qui leur sont versées en précisant qu'elles ne perçoivent pas le salaire unique.

Ce certificat doit être envoyé à l'organisme payeur de la pension avec la demande d'allocation différentielle.

* * *

CHANT DE LA 1^{re} D. F. L.

Notre camarade J. COUPIGNY nous prie de préciser que les paroles du chant de la 1^{re} D. F. L., publié dans la Revue de juillet-août ont été composées, après de larges emprunts à la chanson du B. I. M. P., non seulement par lui, mais en collaboration avec le médecin auxiliaire DELATTRE, le médecin capitaine THIBAUX et le médecin capitaine GUENON, tombé depuis au Laos en janvier 1946, comme Commandant d'un commando de parachutistes.

COMMUNICATION DU PROFESSEUR CASSIN

Le Professeur René CASSIN, Vice-Président du Conseil d'Etat, regrette de n'avoir pu participer à nos cérémonies de mai et juin à Paris, étant alors aux Etats-Unis en mission officielle. En revanche, il a participé à la commémoration du 18 juin organisée à New-York par les Français Libres.

* * *

L'AMITIÉ FRANCO-AMÉRICAINE EN ACTION

Madame Ch. MOORMANN de Louisville (Kentucky) veuve d'un éminent magistrat Américain qui a fait partie comme Major des Forces Expéditionnaires Américaines en France pendant la Guerre de 14-18, a perdu ses deux fils jumaux, ses seuls enfants pendant la bataille de Normandie en juin et juillet 1944. En souvenir de son mari et de ses fils, émue par la détresse qu'elle a constatée lors de son pèlerinage sur la tombe de ses fils, elle a, avec le concours d'un groupe d'Américains Amis de la France rassemblé des vêtements qu'elle a chargé Mademoiselle Madeleine Le GOASGUEN fille d'un ami de M. MOORMANN de distribuer comme elle le jugerait bon. Mademoiselle Le GOASGUEN a estimé que la meilleure manière de répondre aux vœux de ses amis était de réserver le bénéfice de leurs dons généreux aux F.F.L. de la région Brestoise. Nous tenons à remercier le groupe Franco-Américain et Madame Charles MOORMANN qui l'anime de leur généreuse initiative. Ils sont tenus au courant de la situation des bénéficiaires de leurs dons.

* * *

ANCIENS DE LA 2^e D. B.

Le lieutenant HAUDOT — Cie du Génie — Centre Amphibie à ARZEW (Oron) tient à la disposition de son propriétaire l'insigne de la 2^e D. B. n° 2035.

* * *

MÉDAILLE COMMÉMORATIVE 39-45

Décret n° 49-1148 du 2 août 1949 modifiant le décret n° 46-1217 du 21 mai 1946 portant création de la médaille commémorative de la guerre 1939-1945.

ARTICLE PREMIER. — Le décret du 21 mai 1946 portant création de la médaille commémorative de la guerre 1939-1945 est modifié comme suit :

« ART. 6 bis. — La médaille commémorative pourra être accordée aux personnes de la défense passive qui ont participé à l'activité de celle-ci à l'occasion d'un bombardement ou d'un combat ou qui sont titulaires d'une pension d'invalidité au titre de la défense passive.

« La barrette portera l'inscription « Défense passive ».

« Une autorisation individuelle de port de la médaille sera délivrée aux ayants droit.

« Une inscription fixera les modalités d'application du présent article ».

* * *

DÉTENTION PRÉVENTIVE DE RÉSISTANTS

ARTICLE UNIQUE. — La mise en liberté provisoire, prévue par les articles 113 et suivants du code d'instruction criminelle, sera de droit et sans obligation de fournir un cautionnement pour tout prévenu poursuivi pour des faits

commis entre le 10 juin 1940 et le 8 mai 1945, si celui-ci peut justifier :

1°) avoir un domicile certain ;

2°) avoir, avant le 31 juillet 1944, appartenu à une organisation de résistance homologuée ou avoir fait acte reconnu de résistance ;

3°) que lesdits faits sont de nature à entrer dans la catégorie de ceux prévus par les articles 1^{er} et 2 de l'ordonnance du 6 juillet 1943 modifiée.

* * *

CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE LA CARTE DU COMBATTANT

Décret n° 49-1123 du 2 août 1949 modifiant le décret n° 48-180 du 29 janvier 1948 qui a modifié et complété le décret du 1^{er} juillet 1930 portant règlement d'administration publique en exécution de l'article 101 de la loi du 19 décembre 1926 et fixant les conditions d'attribution de la carte du combattant.

ARTICLE PREMIER. — L'article 2, C. 3°, tel qu'il a été ajouté au décret du 1^{er} juillet 1930 par le décret du 29 janvier 1948, est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes :

« Les militaires des armées de terre, de mer et de l'air qui ne remplissant pas les conditions de durée prévues au 1^{er} et 2° ci-dessus ont été faits prisonniers :

« a) Alors qu'ils appartenaient aux unités définies au 1^{er} ;

« b) Ou, à défaut, alors qu'ils participaient à des opérations de combat dans les zones prévues au 2°, à condition, soit d'avoir été détenus et gardés militairement pendant au moins six mois en territoire occupé par l'ennemi, soit d'avoir été immatriculés comme prisonniers de guerre dans un camp en territoire ennemi et d'y avoir séjourné au moins quatre-vingt-dix jours.

« Les conditions de durée de captivité ci-dessus ne seront pas exigées des prisonniers de guerre qui auront été rapatriés pour blessures ou maladies et des évadés reconnus officiellement comme tels ; elles pourront être réduites en ce qui concerne les combattants d'Indochine par arrêté conjoint du ministre des anciens combattants et victimes de la guerre, du ministre de la défense nationale et du ministre de la France d'outre-mer. »

ART. 2. — L'article 2 C tel qu'il a été ajouté au décret du 1^{er} juillet 1930 par le décret du 20 janvier 1948, est complété comme suit :

« 6° les prisonniers de guerre qui justifient avoir été internés pour actes qualifiés de résistance dans un des camps de représailles dont la liste sera fixée par arrêté du ministre des anciens combattants et victimes de la guerre ».

ART. 3. — Les modalités d'application du présent décret seront fixées par arrêtés conjoints des ministres des anciens combattants et victimes de la guerre, des finances et des affaires économiques, de la défense nationale et de la France d'Outre-Mer, au plus tard dans un délai de trois mois à dater de la publication du présent décret.

ART. 4. — Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre, le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre de la défense nationale et le ministre de la France d'Outre-Mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal Officiel de la République Française.

AVIS AUX COMBATTANTS ET RÉSISTANTS ÉTRANGERS

Nous informons nos camarades Français Libres étrangers que le Conseil de la Fédération Française des Combattants et Résistants Étrangers, 55, rue François 1^{er} - PARIS 8^e serait heureux de les admettre au sein de cette Fédération.

* * *

DÉMENTI

Contrairement aux assertions parues dans certains journaux, le Comité Directeur de l'Association des Français Libres précise que Monsieur de RECY, Député du Pas-de-Calais, n'a jamais fait partie de cette Association à quelque titre que ce soit.

* * *

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Citation à l'ordre de la Nation

Par décision du 17 juin 1949, est cité à l'ordre de la Nation (à titre posthume) :

LELONG Pierre-Paul, général de brigade, ex-gouverneur militaire de la Corse, avec le motif suivant : Officier général des troupes coloniales au prestigieux passé militaire.

Après s'être remarquablement comporté au feu en 1914 et 1915, a brillamment participé aux opérations du Levant et du Maroc.

Fidèle aux traditions de son arme, a servi avec autant d'enthousiasme que d'abnégation sur la plupart des territoires de notre empire, se signalant sans cesse par ses qualités de chef et d'administrateur. Commandant de régiment en 1939-1940, s'est, après l'armistice, consacré utilement à la coordination des mouvements de résistance nord-africains. Ayant rejoint Gibraltar le 8 septembre 1942, s'est aussitôt engagé dans les forces françaises libres. D'abord chargé de mission spéciale à Madagascar, a participé ensuite à la campagne de Tunisie, se distinguant avec la 1^{re} division française libre. Nommé commandant supérieur à Madagascar, puis gouverneur militaire de la Corse, a été tué le 22 mai 1947 dans un accident survenu alors qu'il allait se rendre compte personnellement de l'installation d'un nouveau service. Grand officier de la Légion d'Honneur, plusieurs fois cité et blessé.

* * *

AVIS DE CONCOURS

Avis de concours pour le recrutement d'inspecteurs adjoints stagiaires de l'agriculture, de l'horticulture, de la défense des végétaux et de la repression des fraudes au Maroc.

(Voir J. O. n° 149 du 24 juin 1949 page 6244.)

RECHERCHES

O Les anciens du Bataillon du Pacifique ayant connu Jacques LEVY, sergent tué à Bir Hakim le 10 juin 1942, auront à cœur d'écrire à sa sœur, religieuse à Fianarantsoa qui n'a jamais eu d'autres nouvelles de son frère que celle de sa mort.

Adresser vos lettres au Lieutenant-Colonel AMIEL, Président de l'A. F. L. à Fianarantsoa (Madagascar) qui transmettra.

O Famille DUVAL serait reconnaissante à toute personne susceptible donner renseignements sur sort aspirant DUVAL Jacques né le 16 novembre 1912 qui a quitté Nabeul (Tunisie) le 16 novembre 1940 pour rejoindre F. F. L. Intéressé susceptible s'être engagé sous nom de DANTES. Donner nouvelles à son frère Gilbert DUVAL, 36, rue de Loches à TOURS (Indre-et-Loire).

O M. SCALIER J. ancien du Service automobile F. F. L. au Levant recherche le capitaine de BOURGUIGNON.

* * *

RECTIFICATION

A NOTRE PRÉCÉDENTE RUBRIQUE « RECHERCHES »

Lire : Madame A. CLEMENT demeurant à VAULX (Mousselle) au lieu de Saux.

* * *

LES LIVRES

ORIENTATION PROFESSIONNELLE

« La Vie des Métiers » 78 Champs-Élysées PARIS (8^e) va consacrer désormais une de ses éditions à l'ORIENTATION PROFESSIONNELLE.

Dans cette publication, les Membres du Corps Enseignant, les Elèves et leurs familles trouveront une documentation complète sur toutes les professions, les examens, concours et les carrières qui sont offerts à la jeunesse, en France, aux colonies, à l'étranger.

Dans le premier numéro, on trouvera, outre une déclaration de M. Yvon DELBOS, Ministre de l'Éducation Nationale, un article de M. MORICE, Secrétaire d'État à l'Enseignement Technique, un article de M. A. ROSIER, Directeur du Service de la Main-d'Œuvre, des pages de documentation et d'information sur l'apprentissage artisanal, les carrières d'Ingénieurs et de Techniciens, les Métiers Féminins, l'Enseignement, l'Orientation Professionnelle, les Carrières Coloniales, les Carrières Libérales et Administratives, des reportages sur les Centres d'Apprentissage et les collèges techniques, etc...

Au surplus, un concours de rédaction doté de 500.000 fr. de prix est ouvert à tous les Écoliers de France et ses Colonies.

Prix de l'Abonnement annuel : 250 francs.

Amicale des anciens de la Résistance et Déportés de la Résistance d'AIR-FRANCE

On nous prie d'annoncer la création au sein de la Compagnie AIR-FRANCE de « L'Amicale des anciens de la Résistance et déportés de la Résistance d'Air-France », groupant les anciens F. F. L., F. F. C., et R. I. F.

L'Amicale a pour but de réunir tous ceux qui, durant la clandestinité, œuvrèrent contre l'ennemi, d'honorer la mémoire de ceux qui luttèrent pour la délivrance du Pays, d'empêcher le retour de ceux qui collaborèrent avec l'occupant ou Vichy.

Le bureau est constitué comme suit :

Président : LE THOMAS, des F. N. F. L. ;

Vice-Président : M. COURTAUD, réseau "C. N. D." ;

Secrétaire Général : M. BOULEY, réseau Brutus ;

Membres : Docteur ROBERT, réseau Brutus ;
MM. PICHEREAU et PICART.

* * *

AMICALE F. A. F. L.

C'est avec joie que nous apprenons que Mme L'HERBIER MONTAGNON, vient de se voir attribuer à juste titre le prix Louis MILLER de l'Académie Française, pour son ouvrage « CAP SANS RETOUR », ce prix est destiné aux auteurs des ouvrages faisant aimer la morale et la vertu, particulièrement la fidélité du souvenir et la reconnaissance.

Nos vives félicitations à Mme L'HERBIER MONTAGNON, qui ne cesse de se dévouer pour les F. A. F. L.

* * *

AMICALE DES F. N. F. L.

La situation des marins autochtones des F. N. F. L.

Le Ministre de la Marine Marchande a décidé de prendre en considération la situation des marins « autochtones » des territoires de l'Union Française qui, malgré de bons services de guerre, ne peuvent, faute de produire le livret professionnel réglementaire, continuer l'exercice de leur profession.

Actuellement en discussion, entre le Ministère de la Marine Marchande et le Ministère de la France d'Outre-Mer, un statut définitif de l'inscrit maritime en provenance des Territoires de l'Union Française placés sous le contrôle du Ministère de la France d'Outre-Mer. Mais les négociations risquant d'être encore longues, le Ministre a décidé de procéder à l'établissement de listes de marins autochtones, anciens engagés des Forces Navales Françaises Libres.

Cette qualité sera reconnue à tous ceux qui pourront présenter soit le livret commercial F. N. F. L. ou un acte d'engagement dans les F. N. F. L., soit une fiche de démonstration, ou d'une attestation portant témoignage certain de leur appartenance à cette formation.

Le Ministère, après enquête, délivrera des livrets professionnels à ceux de ces marins qui réunissent les conditions, pour leur permettre de trouver un embarquement. Toutefois, latitude est laissée aux administrateurs, chefs de quartier, pour délivrer immédiatement aux marins autochtones ex-F. N. F. L., qui apporteraient des preuves formelles de leur service dans les F. N. F. L., une autorisation provisoire d'embarquement.

Le Ministre a également décidé de prendre en considération la situation des marins du « YEMEN » ex-F. N. F. L., mais c'est le Ministère qui statuera sur leur cas.

Dorénavant, tous les premiers jeudis de chaque mois, de 18 heures à 20 heures, les F. N. F. L. de la région parisienne ou de passage à Paris, pourront se rencontrer au Free French Club, 12, Rond-Point des Champs-Élysées, 2^e étage.

Retenez donc cette soirée...

L'Amicale des anciens F. N. F. L. organise le DIMANCHE 2 OCTOBRE dans les salons du Free French Club, une après-midi dansante de 17 h. à 23 heures (ensemble GILBERT).

Venez nombreux, amenez vos amis pour en assurer le succès.

* * *

AVIS AUX ANCIENS DU GROUPE « ILE DE FRANCE »

Le capitaine HARDY des F. A. F. L. « groupe Ile de France » est de passage à Paris et désirerait revoir et si possible réunir à Paris les anciens du 340^e squadron.

Il invite donc tous les camarades de cette unité à se mettre en rapport avec lui à l'adresse suivante :

Cercle MARIDOR, 22, avenue du Président Wilson, PARIS XVI^e.

* * *

ANCIENS DU GROUPE « LORRAINE »

En vue d'organiser un dîner des « Anciens du Lorraine » tous nos camarades sont priés de faire connaître leur adresse à Mme NICOLAS, A. F. L., 12, Rond-Point des Champs-Élysées.

Aux Anciens du Groupe de Chasse « ALSACE »

Le Groupe « Alsace » est un précieux souvenir pour vous.
Vous y avez passé des moments qui peuvent difficilement être oubliés.

Beaucoup sont restés en route.

Mais d'autres sont encore là.

Voilà pourquoi nous venons vous demander de nous aider dans la constitution d'un fichier d'adresses tenu à jour par le Docteur JAEGER.

Aidez-nous :

- à compléter le fichier (en y ajoutant les familles de nos camarades disparus),
- à rectifier les adresses,
- à tenir à jour les changements d'adresses.
- Ceci a pour but :

1° De permettre à un Ancien de contacter immédiatement n'importe lequel de ses camarades en écrivant simplement à Jaeger ;

2° D'essayer de grouper au moins une fois par an, autour d'un gueuleton maison, tous ceux qui auront la possibilité de le faire.

Ce n'est pas une association, ce n'est pas un club.

Il s'agit de rétablir le contact entre des hommes qui se sont appréciés et estimés, dans les périodes difficiles.

Nous sommes certains du succès de cette initiative, car tout dépend de vous.

Et vous n'avez pas oublié.

A Jouet-sur-l'Aubois (Cher), le 30 avril 1949.

Claude RAOUL-DUVAL.

D^r JAEGER.

AUX ANCIENS DES CHASSEURS ET DE MARINE LEVANT

Le Commandant KOLB BERNARD de passage à Paris offrira un pot (éventuellement 2) aux anciens des chasseurs et de Marine Levant le 8 octobre à 17 heures au Free French Club.

UNE MANIFESTATION D'AMITIÉ FRANCE LIBRE-GRANDE-BRETAGNE

Nous avons reçu la lettre suivante de Miss L. Barker de Leeds, suivie de 48 signatures :

« Chers Président et Membres de l'A.F.L.,

« Mes camarades de travail et moi-même vous adressons nos plus sincères remerciements pour votre hospitalité au cours de notre séjour à Paris. Nous sommes revenus en Angleterre avec la plus grande admiration pour votre Cité magnifique et les Parisiens qui à tout instant se sont montrés si bons et si généreux à notre égard.

« Nous souhaitons sincèrement que notre court séjour à Paris puisse resserrer pour de longues années à venir, les liens d'amitié qui nous unissent ».

Pendant un an, ces 52 ouvrières d'une usine de Leeds et trois de leurs camarades masculins avaient économisé sur leurs salaires pour accomplir ce voyage d'amitié à Paris. Ce n'était point seulement le désir de visiter la Capitale qui de tout temps a exercé un irrésistible attrait sur le monde, mais aussi l'ardent désir de reprendre contact avec leurs amis les Français Libres et en particulier avec ces marins F.N.F.L. pour qui pendant les longs mois cruels de la guerre elles avaient de grand cœur prélevé sur leur temps et leur pécule de quoi leur apporter plus de bien-être dans l'atmosphère d'une sincère amitié.

Après la réception du groupe à l'Hôtel de Ville, des visites dans Paris et une excursion à Versailles, nous eûmes le grand plaisir de les entretenir quelques heures au Free French Club de notre Association, la veille de leur retour en Angleterre. La réunion fut extrêmement cordiale. Miss Louise Barker conduisait le groupe, accompagnée de Miss Louise Gilliat, la charmante jeune fille de Mrs J. Gilliat, agent consulaire de France à Leeds. Le capitaine de corvette de Fombrune, représentant l'amiral Auboyneau et Monsieur de la Valette, au nom du Général de Larminat, firent de leur mieux pour que cette fête fut ce qu'elle devait être, un témoignage de reconnaissance et un gage d'amitié. Monsieur de la Valette exprima la satisfaction du plaisir qui nous était échu, mots de cordialité auxquels répondit avec émotion Miss Barker devant le micro de la Radiodiffusion Nationale amené tout exprès.

Nous félicitons bien volontiers Mrs J. Gilliat de l'heureuse initiative que fut la sienne lorsqu'elle suscita et organisa cette charmante visite parmi leurs amis Français, des généreuses ouvrières de Leeds.

Nous sommes récompensés par ce que nous écrit Mrs Gilliat :

« Mes voyageuses sont revenues éblouies... C'est dans la mémoire du cœur qu'elles garderont ce souvenir... Je vous assure qu'elles se chargeront de répondre à ceux qui disent que les Free French ne sont pas reconnaissants ».

LA FÊTE DE JEANNE D'ARC A RAYACK

Notre ami le R. P. Pierre Finet nous avait envoyé un compte rendu des cérémonies qui eurent lieu à l'ancienne base aérienne de Rayack pour célébrer la fête de Jeanne d'Arc, le 8 mai dernier. L'édition de notre numéro spécial de Bir Hakim en juin et l'abondance des matières dans notre numéro de juillet-août nous avaient empêché d'en parler plus tôt.

C'est donc le dimanche 8 mai que fut célébré le double anniversaire de la fête de Jeanne d'Arc et du jour « V » 1945.

Une messe fut célébrée dans l'ancienne chapelle, désaffectée depuis décembre 1947, de la base aérienne, par le R. P. Le Génissel, aumônier de la base de septembre 42 à octobre 43.

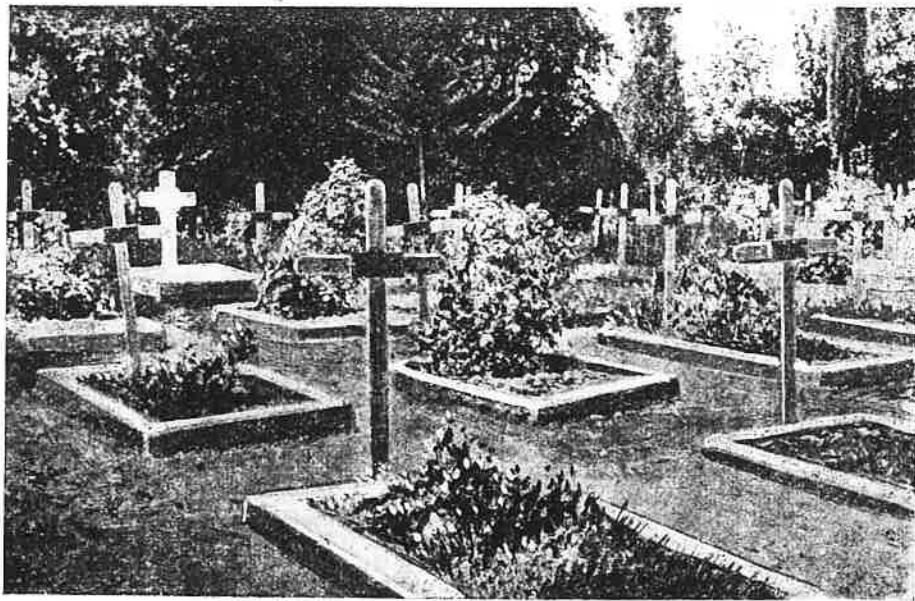
Le Révérend Père Finet qui succéda au Père Le Génissel en octobre 43 puis qui, parti avec le groupe de chasse « Ardennes », revint à Rayack après la victoire comme aumônier de l'Air M.O., présenta aux personnalités présentes et à tous les amis qu'avait attirés cette journée de souvenir, une centaine de personnes parmi lesquelles plusieurs officiers libanais, le mémorial des morts de la guerre 39-45.

Sur ce mémorial peint sur les murs de la chapelle sont évoqués par des écussons de provinces et quelques noms, les groupes d'aviation qui se formèrent ou passèrent à Rayack depuis l'été 1941 sous le signe de la Croix de Lorraine : Lorraine, Alsace, Normandie, Bretagne, Picardie, Ardennes. Un vin d'honneur acheva cette pieuse cérémonie.

A 12 h. 30, comme il se doit, banquet dans le local des Pères Blancs en la présence du Consul général de France à Beyrouth et de Mme de Bercegol de Lisle.

Les toasts de circonstance furent portés par le colonel Cesari, le Père Blondel, M. Lambroschini, vice-consul de France à Damas, qui fut colonel F.F.I. Nizier, dans le maquis de Savoie, et par le Père Finet. Cette journée se terminait par une visite à la nouvelle école de pilotage.

Le lendemain, les Pères Nodet et Finet, accompagnés de M. et Mme Desmas, prenaient le chemin de la frontière syrienne. Tous les cimetières militaires de la région étaient visités et fleuris, y compris celui des tirailleurs musulmans et le cimetière britannique.



LES FRANÇAIS LIBRES A L'HONNEUR

LEGION D'HONNEUR

Sont promus ou nommés dans l'Ordre de la Légion d'Honneur :

Grand' Croix

P.M. KOENIG, Général d'Armée.

Commandeurs

De CHEVIGNE, colonel.

BOLIFRAUD François, lieutenant-colonel.

Officiers

GUILLARD Henri-Sylvain, capitaine.

PODEUR Roger, capitaine.

DE CAMARET.

HAAS-PICARD Raymond, inspecteur général de l'administration.

COLLET DE CANTELOU Jean, commandant.

Chevaliers

TARAVEL Marius. (à titre posthume).

JOYEUX Paul, maréchal-des-logis chef.

GUELTON Henri, sous-lieutenant.

HEUMANN Gabriel, capitaine.

DE LASSUS Arnaud.

HEEMERYCH Roland.

GRAILLOT René, capitaine d'aviation.

DIJON Henri.

LAGNEAUX François, officier mécanicien de 1^{re} classe.

LE GUY Pierre, officier mécanicien de 1^{re} classe.

DUBAR André, lieutenant, (à titre posthume).

MEDAILLE MILITAIRE

La Médaille Militaire a été conférée à :

LAMBOLEZ Victor-Joseph, adjudant.

SANGUES Bernard, sergent.

DAR D'ESPINAY Jacques, sergent-chef.

NERI Emilio, sergent-chef.

SCHNEPF Heinrich, adjudant.

RIVIERE Jean, sergent, (à titre posthume).

BOURSAUD Raymond, sergent-chef. (à titre posthume).

NAMURA Georges, 2^e classe, (à titre posthume).

BETTONI Alain, sergent, (à titre posthume).

LAIGLE Pierre, (à titre posthume).

CROIX DE GUERRE

Sont cités à l'Ordre de l'Armée :

GUELTON Henri, sous-lieutenant.

FRIZZA Henri, capitaine.

KERJEAN Louis, lieutenant.

LABIT Henri, lieutenant, (à titre posthume).

KADJU Zizi.

A l'Ordre du Régiment :

DUPONCHELLE Raymonde.

MEDAILLE DES EVADES

La Médaille des Evadés est attribuée à :

QUONIAN Germaine A.F.A.T.

VOISSEAUX Maxime, sous-lieutenant.

MEDAILLE DE LA RECONNAISSANCE FRANÇAISE

Médaille d'argent

Mme HEMMERLE Aimée.

Mme KOLB-BERNARD Henriette.

AVISSE Aurélien, alias « Etoile », commandant.

MERITE MARITIME

Commandeur

AUBOYNEAU, Vice-Amiral.

Chevalier

SIBIRIL, Ernest.

PROMOTIONS

Sont nommés :

Au grade de lieutenant-colonel,
GROS Jean-Marius, commandant.

Au grade de commandant.
RAYMOND Georges, capitaine.

Au grade de capitaine
TROUPEL, lieutenant.
JOUANNIC, lieutenant.

Au grade d'adjudant,
MAZZONI, sergent-chef.

Au grade de sergent
P'KAZOE, caporal-chef.

Au grade de sergent-chef,
BENTHE TOBIC, sergent.

DANS LES DISTINCTIONS ETRANGERES

M. Marc PERPIGNANI, de notre Section de Rio, a reçu du Gouvernement des Etats-Unis la Médaille de la Liberté.

Nous apprenons la remise officielle de la Croix de la Légion d'Honneur à Madame la Baronne Edouard FOA dont le petit fils est Monsieur Alfred SCHOVKROUN, ex-officier parachutiste.

CARNET DE L'ASSOCIATION

FIANÇAILES

Nous apprenons avec plaisir les fiançailles de M. Georges LESPINASSE avec Mlle Edwige ZABINSKA. Paris le 14 juillet 1949.

Nous sommes heureux d'annoncer les fiançailles à Abidjan de M. Abraham GANAMET ex sergent F. A. F. L. avec Mlle Marie BACHA nièce de M. COBTI.

MARIAGES

Le mariage de notre camarade Henri BRUNEAU d'Alger avec Mlle Mireille LAMBERT a été célébré à l'Eglise paroissiale de Cavaillon.

Le colonel RAINEVAL, Président de notre section des Côtes-du-Nord, est heureux de faire part du mariage de sa fille Simone avec M. Maurice PELLAN célébré le 6 juillet 1949 en l'Eglise, Saint-Michel de Saint-Brieuc.

Le lieutenant Louis TRITSCHLER Chevalier de la Légion d'Honneur et Mme Anne SIMON ont l'honneur de faire part de leur mariage qui a été célébré dans la plus stricte intimité le 23 juillet 1949 en l'Eglise de Saint-Martin de Brest.

Le 18 mai 1948 a eu lieu à Saint-Malo de Guersac le mariage de M. Albert OMNES avec Mlle Thérèse LANDREAU.

Le mariage de Mlle Marie-Louise LABIE et de M. Guy CONVERT, ex LAMBERT Jean-Robert 1^{er} D. F. L., a été célébré à Dijon le 9 juillet 1949.

Nous apprenons avec plaisir le mariage de M. Jean SE-GUY avec Mlle Gabrielle CASSAR le 12 juillet 1949 à Ferryville.

Le 6 juillet 1949 a été célébré à Ferryville le mariage de M. TAGLIAFICO avec Mlle Ginette LE BREC.

M. L. MOUSSU, ancien du B. M. 4 1^{er} D. F. L., fait part de son mariage avec Mlle Sylvia GOURSAT en juin 1948.

Le capitaine Jean PAUCOT, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, et Mlle Brigitte JAEGER font part de leur mariage qui a été célébré le 16 juillet 1949 à Montbozon (Haute-Saône).

M. Jean PANOS, ex Q/M radio, s'est marié le 4 juin 1949 au Havre avec Mlle Gisèle LE DU.

Le 16 juillet 1949 à Paris a été célébré le mariage de M. Raymond MIDROUILLET avec Mlle Ginette MIDROUILLET.

L'annonce du mariage de M. Robert BEYLER, lieutenant parachutiste en Indochine, ex 2^e D. B., avec Mlle Madeleine POIRIER de Tours, vient de nous parvenir.

M. Robert HAUDOT, lieutenant du Génie, fait part de son mariage avec Mlle Margot BEYLER.

L'adjudant André LEAUTIER fait part de son mariage le 2 juillet 1949 avec Mlle Raymonde GILLOUX.

Le 2 juillet 1949 à Drancy a eu lieu le mariage de M. Robert LEON, Croix de Guerre 39-45, ancien QG 75, avec Mlle Simone THIEBAULT.

Le mariage de notre camarade Michel OUDOT avec Mlle Jacqueline DEHAUT a été célébré le 5 juillet 1949 à Paris.

Nous apprenons avec joie le mariage de notre camarade André GRABOWSKI ex-maître mécanicien du « Savorgnan de Brazza » avec Mlle Marie-Rose LANGELIER en l'Eglise Sainte-Cécile du Havre le 6 août 1949.

M. François BERNARD, ex B. I. M. P., a le plaisir de faire part de son mariage avec Mlle Micheline WALK qui a été célébré le 30 juillet 1949 à Paris.

Le Médecin de 2^e classe de la Marine FOURES, Croix de Guerre, Médaille des Evadés, a l'honneur de faire part de son mariage avec Mlle Denise LETOURNEL le 1^{er} août 1949.

Notre camarade SCHOVKROUN, ex parachutiste S. A. S., fait part de son mariage avec Mlle Gilberte CORNELIN, petite-fille de la Baronné E. FOA, célébré le 25 mai 1949.

Nous apprenons avec plaisir le mariage de Mlle Lydie TCHERNIACK, fille de notre Président de Sousse, avec M. Italo COSTA.

Le 23 septembre 1949 a eu lieu à Lannilis (Finistère) le mariage de notre camarade Joseph GALLION, ex quartier-maître au 1^{er} R. B. F. M. (2^e D. B.), avec Mlle Madeleine PAUGAM de Kérinou (Lambazellec).

Le mariage de notre camarade Tony MAESTRACCI avec Mlle Jacqueline DESGRANGE a eu lieu le 18 août 1949 à Dijon.

Le 14 mai 1949 a été célébré à Buenos-Aires le mariage de notre camarade Augusto-Luis BACQUE, ex lieutenant pilote des F. A. F. L., avec Mlle Sylvia-Margheretta KALTENMARK.

On annonce le mariage à Avola (Sicile) de notre camarade SCHEMBRI avec Mlle Carmela TIRALONGO le 10 août 1949.

M. Pierre PONS et Mme née Marise GRAZIANI ont le plaisir de faire part de leur mariage célébré à Draguignan le samedi 30 juillet 1949 dans la plus stricte intimité.

Nous apprenons de Souk Aras le 23 avril 1949 le mariage de M. RIVANO avec Mlle Gisèle BAYLE.

Le 26 juin 1949 a eu lieu à Constantine le mariage de M. SIBONI avec Mlle Marcelle ARLANDIS.

Le Consul Général de France à Londres et Madame Xavier GAUTHIER sont heureux de faire part du mariage de leur fille Véronique avec Monsieur Maurice DAUMARIE.

Les cérémonies ont eu lieu à Loché près de Mâcon le 10 septembre.

NAISSANCES

L'adjudant et Mme André FARNY sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Michel à Baden-Baden le 7 juillet 1949.

André, Michel, Francis — ange au ciel — et Jean-Pierre sont heureux d'annoncer la naissance de leur frère Jacques le 26 juin 1949 à Toulouse. De la part de Mme et M. H. GAVARRET, Administrateur des Colonies.

Le petit Gérard-Patrick PEBAYLE a la joie de faire part de sa naissance le 10 juillet 1949 à Bordeaux à tous les camarades de son papa PEBAYLE Jean, ex F. F. L. 1^{er} Bataillon médical, 1^{er} D. F. L., ancien du G. S. D. N° 1 à la Bataille de Bir-Hahim.

Mme et M. Guy MONTILLARD ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Danièle le 10 juillet 1949 à Strasbourg.

M. de POSSESSE, ex 9/III R. M. T. - 2^e D. B., a le plaisir de faire part de la naissance de son troisième enfant Géraud né le 13 juillet à Chelles.

M. et Mme E. CRITICO ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur petite fille Alix à Tripoli (Liban) le 6 juillet 1949.

Le 16 juillet est née à Fécamp la petite Sylvie au foyer de Mme et M. Roland TERRIER, ex second-maître 1^{er} R. F. M. - 1^{er} D. F. L., Compagnon de la Libération.

Daniel et Bernard LUCCIONI ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite sœur Claude-Françoise le 18 juillet 1949 à Antibes.

Mme et M. ROZAN, Administrateur adjoint des colonies, ont la joie de faire part de la naissance de leur fils Jacques le 14 juillet 1949 à La Roche-sur-Yon.

Mme et M. Pierre LABARTHE, de Marmande, ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fils Christian le 15 juillet 1949.

Philippe LOMBARDI, fils de notre camarade le Lt Abel LOMBARDI ancien du groupe « Bretagne » a la joie de faire part de la naissance de sa petite sœur Catherine. Paris, le 19 juillet 1949.

M. et Mme Henri LEFORT ont la joie de faire part de la naissance de leur fils Hervé, né le 27 juillet 1949 à Rochefort-sur-mer.

Le capitaine MUFRAGGI et Mme ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fille Noëlle-Angelina. Saïgon le 18 juillet 1949.

M. DUHAUT Secrétaire Trésorier de notre section de Dolisie fait part de la naissance de sa fille Jeanine le 23 mars 1949.

Notre camarade M. PORCHER fait part de la naissance de son fils Jean-Pierre à Escrennes le 1^{er} août 1949.

Ex 1^{er} maître radio volant LE GAL a la joie d'annoncer la naissance de sa petite Marie-Lise-Mairé née le 26 juillet 1949.

Mme et M. M. GODOT (ex B. M. 5) sont heureux de faire part de la naissance de leur fille Michèle à Poitiers le 27 juillet 1949.

Le lieutenant HENRY (B. M. XI) et Mme ont la joie de faire part de la naissance de leurs fils Charles et Patrick le 3 mars 1949 à Saint-Brieuc.

Michel RANCHOUX est heureux d'annoncer la naissance de son petit frère Didier le 13 juillet 1949 à Paris.

MM. Jean et François PREMEL ex F. F. L. et Mmes sont heureux de faire part de la naissance de leur fils et petit-fils Jacky.

Josseline et Claude HASSOUN ont la joie d'annoncer la venue en ce monde de leur petit frère Christian-Marc-David le 4 juin 1949 à Yaoundé (Cameroun).

Nous apprenons par notre section d'Ille-et-Vilaine la naissance de la petite Caroll le 4 juin 1949 au foyer de M. et Mme Bernard LUCAS.

M. DURIEZ des F. N. F. L. fait part de la naissance de son fils.

M. Georges EVEN, ex second maître canonier du sous-marin « Junon » et « Curie » et Mme font part de la naissance de leur petit garçon Yannick à Verberie (Oise).

Ralph Harry, fils de l'ex adjudant chef SCHNEPF (alias MADISON) de la 13^e D. B. L. E. est heureux de faire part de la naissance de sa sœur Evelyne-Doris le 7 juin 1949 à Sarre-Union (Bas-Rhin).

Nous apprenons avec plaisir la venue en ce monde du petit Jean-Claude au foyer de M. et Mme Jean MAILLET.

M. HERMANT ex Q/Mtre cuisinier F. N. F. L. et Mme ont le plaisir de faire part de la naissance de leur second fils Michel le 18 mai.

M. DESPOIX ex F. N. F. L., sa femme et leur fille Josette ont la joie de faire part de la naissance de leur petit Gérard le 19 mai à Limoges.

Nous apprenons avec plaisir la naissance de Claude-Christian chez notre camarade Trésorier à Alger PULCRANO.

M. et Mme Robert BENAZETH sont heureux de faire part de la naissance de leur fille Hélène le 28 juin 1949.

Le docteur André ATIAS-LETREMY et Mme font part aux anciens de la 1^{re} D. F. L. de la naissance de leur troisième enfant Christian.

Le 28 juin 1949 est née à Nantes la petite Geneviève au foyer de M. et Mme Louis HERRY.

M. et Mme Pierre GUILBERT ont la joie de faire part de la naissance de leur troisième fils Philippe à Paris.

Le lieutenant LECOMTE et Mme font part de la naissance de leur fils Patrick le 28 juin 1949 à Argenteuil.

Le capitaine et Mme Paul CHANTEL ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Françoise le 6 juillet 1949 à Paris.

L'annonce de la naissance du petit Robert DELAHOUSSE-PAGES vient de nous parvenir.

M. Gérard LAVAUUR ancien de la 2^e D. B. et Mme sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils Joël le 10 juin 1949 à Agen.

Robert HERRSCHER a la joie de faire part de la naissance de son petit frère Michel-Alain le 28 juin 1949.

Mme et M. Lucien MOUSSU ancien du B. M. 4 - 1^{er} D. F. L. ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fille Annie le 23 juin 1949.

Le 22 avril 1949 est né à Paris le petit Olivier au foyer de M. Roland SETRUK.

De Saïgon nous parvient l'annonce de la naissance du petit Michel, 2^e fils de M. MASSOUTY.

Monique, au ciel, Pierre et Bernard ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit frère Gérard-Jean-Marie. De la part de Mme et M. DURIEZ-HANQUEZ ex F. N. F. L., officier mécanicien Marine Marchande.

Mme et M. Jacques BELL-GRUYELLE, ex lieutenant 2^e D. B. - 1^{er} R. M. T., ont la joie de faire part de la naissance de leur deuxième enfant Jean-François le 13 juin 1949.

Mme et M. Michel BOURDIS, ex 1^{er} R. A., sont heureux de faire part de la naissance de leur deuxième fille Christine le 22 mai 1949. B. P. M. 515 SP 50 347.

M. et Mme Marcel PRIGENT laissent à leur fils Jean-Claude la joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur Annie.

Mme et M. Hervé COIC ancien du 1^{er} R.F.M. - 1^{er} escadron ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite fille Mireille-Louise née le 12 juin 1949 à Versailles.

Danièle BRION est heureuse de faire part de la naissance de son petit frère Eric le 4 juin 1949 à Paris.

Mme et M. Michel MARCAND sont heureux de faire part de la naissance de leur fille Yvette le 8 juin 1949 à Mauriac (Cantal).

La petite Dominique, fille de M. et Mme Louis HUMBERT, nous envoie son premier Sourire.

Jeannine JEZEQUEL a le plaisir d'annoncer la naissance de son petit frère François-Yves à Toulon le 12 juin 1949.

Notre section de Mulhouse a la joie d'annoncer la naissance de la petite Yolande le 18 mai 1949 au foyer de M. et Mme BROGLIN.

Le 29 mai 1949 est née la petite Sylvette fille de notre camarade KLOEPFER.

Michèle LATUNER est née le 31 mai 1949 à Mulhouse.

M. SCHWEITZER fait part de la naissance de son fils Jean le 6 avril 1949.

Robert FRAIKIN, ex Q/M. photographe de la 6^e F. E., a le plaisir d'annoncer la naissance de sa fille Marie-France à Saint-Michel-sur-Orge (S.-et-O.) le 2 juin 1949.

M. et Mme J. MULLIER-WEYLAND, ex ambulancière de la 13^e D. B. L. E., ont la joie de faire part de la venue au monde de leur 4^e enfant Henriette-Jacqueline-Elisabeth à Fès (Maroc).

M. et Mme Lucien ARMENGAUD ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fils Alain le 8 avril 1949 à Rio-de-Janeiro.

Suzanne PEYRUSSE a la joie de faire part de la naissance de son petit frère Henri né le 28 juillet 1949 à Montauban.

Le sergent François FAUBERT fait part de la naissance de son 4^e fils Lucien-Jean né le 8 mai 1949 à Libreville (Gabon).

Nous apprenons la naissance de Martine le 24 juin 1949 au foyer de M. et Mme Maurice MENAGE.

M. et Mme Jean HERODIN ont la joie de faire part de la naissance de leur fils Bernard le 12 juin 1949 à Paris.

Le docteur et Mme Jean ROLIN ont la joie d'annoncer la naissance de leur 2^e fils Jean-Philippe. Paris, le 14 juin 1949.

François, Patrick, Philippe, Solange, Ivy, Laure ont la joie de faire part de la naissance de leur petite sœur Annick, de la part du Commandant et Mme BEILLET LE BEHEREC à Versailles.

M. et Mme Georges DIETERLE ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Dominique à Paris le 5 juin 1949.

M. et Mme Pierre DVORAZNAK ont le plaisir de faire part de la naissance de leur second fils Thierry né le 3 avril 1949 à Paris.

M. Maurice PETIT 3^e R. A. C. - E. M. et Mme née Jeanne COUSIN ont le bonheur de faire part de la naissance de leur fille Jocelyne-Mauricette à Savigny-sur-Orge le 22 mars 1949.

Mme et M. John GRIFFIN, parachutiste, sont heureux de faire part de la naissance de leur fils John-Michel le 14 avril 1949.

Mme et M. Pierre LE BROCHER, ex maître électricien, ont le plaisir de faire part de la naissance de leur deuxième fille Maryvonne née le 10 juillet 1949.

Le 9 mars 1949 est née la petite Jacqueline au foyer de M. et Mme Albert OMNES.

Gilles et Michel HARDEVELD ont la joie de faire part de la naissance de leur petit frère Simon le 30 juin 1949.

M. et Mme Emile ALLAIN ont la joie de faire part de la naissance de leur second fils Michel né à Bitche (Moselle) le 11 juin 1949.

M. Guy TRAMON, ex capitaine B. M. 2, et Mme sont heureux de faire part de la naissance de leur deuxième enfant Jean né le 5 mars 1949 à Port-Gentil.

Charles GUILLAUME, ex quartier-maître canonier F.N.-F.L., a le plaisir de faire part de la naissance de son fils Guy né à Paris le 27 juillet 1949.

Pierre BAUDEN a la joie de faire part de la naissance de sa petite sœur Anne-Marie le 18 août 1949 au Plessis-Robinson.

Nous apprenons la venue en ce monde de la petite Myriam au foyer de notre camarade René BAY.

Christian et Jean-Louis ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur petite sœur Marie-Josèphe le 30 juillet 1949. De la part du capitaine et Mme DESMAISONS.

M. Albert FARRUGIA et Mme née BUGAUD ont la joie de faire part de la naissance de leur second fils Robert le 30 juillet 1949.

Jean-Pierre et Dominique BILLARD font part de l'heureuse arrivée en ce monde de leur petit frère Christian le 31 juillet 1949 à Paris.

Christiane GORY a la joie de faire part de la naissance de sa petite sœur Anne-Marie le 9 juillet 1949 à Saint-Dizier.

M. Georges FOURNIER, ex adjudant au 501^e chars et Mme sont heureux de faire part de la naissance de leur fille Dominique le 5 août 1949.

Notre section de Sousse a la joie de faire part de la naissance du petit Daniel au foyer de notre camarade Victor POIROT.

Mme et M. Henri MASSELIN, ex 1^{er} R. A. C., ont la joie de faire part de la naissance de leur fils Alain le 13 juillet 1949.

M. HABERT, Trésorier de notre section de Bangui, a la joie de faire part de la naissance de son fils Jacques le 9 août 1949.

Notre camarade JOUANNIC vient d'être papa d'un garçon nommé Joël né le 21 août 1949 à Bangui.

DECES

M. et Mme Armand CIVEL ont la douleur de faire part de la perte de leur fils Jean-François, décédé le 5 août 1949.

Nous apprenons avec peine la décès de l'ex caporal-chef à la Cie Régionale des Transmissions René PAUL, décédé le 22 juin 1949 à Savigny-sur-Orge.

M. René MONDAIN, officier des équipages F. N. F. L. en retraite, est décédé à Djibouti le 8 mai 1949.

L'annonce du décès de M. Omer DUHAUTOIS, décédé à Rennes le 24 juin 1949 vient de nous parvenir.

Notre section de Dolisie fait part du décès de M. ANDRE à N'Deude (Mouila).

Nous apprenons avec regret le décès de M. Emile NICOL le 28 mars 1949 à Thury Harcourt, père du Médecin Commandant NICOL président de notre section de Dolisie.

Mme DESPREZ a la douleur de faire part du décès de son mari M. DESPREZ, ex F. F. L. - bataillon n° 12, décédé le 27 février 1949 à Paris.

M. SETRUK a la douleur de faire part du décès de sa femme née Odette RECHT survenu le 30 avril 1949.

Pierre RAYNAUD, ex capitaine Alain, réseau « Jockey Roger » Chevalier de la Légion d'Honneur - D. S. O. a la douleur de faire part du décès de sa femme née Suzanne LANGLOIS, réseau « Jockey Roger » Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, Médaille de la Résistance, King Médal, survenu à Port Saïd le 20 juin 1949.

La section de Belgique a le regret de faire part du décès de notre camarade Charles DARMS, ex légionnaire à la 13^e D. B. L. E., survenu accidentellement à Bruxelles le 6 juin 1949.

Nous apprenons le décès survenu le 18 avril 1949 de M. Marcel SOEHNLEN, ancien F. F. L. de 1940, Médaille Coloniale, Médaille du Levant.

Le 30 avril 1949 à Tours a eu lieu le rapatriement du corps de Marcel BARTHES, âgé de 21 ans, Croix de Guerre. Médaille de la Résistance, incinéré à Hersbruck le 24 avril 1949.

Mme KRAVTZOFF Présidente des Ladies Auxiliary of the Free French War Veterans et M. Gustave KRAVTZOFF Président des Free French War Veterans de New-York font part du décès de leur belle-mère et mère Madame KRAVTZOFF décédée à Paris le 20 juillet 1949.

Notre camarade Alix THOMAS, ex chargé de mission 2^e classe réseau Cotre, a la douleur de faire part du décès de sa mère Madame Charles THOMAS née CANAC, officier de l'Instruction Publique, survenu à Béziers le 3 juillet 1949.

Notre camarade Georges de la 1^{re} D. F. L. a la douleur de faire part du décès de sa mère Madame RIZZO.

Ex Médecin Sous-Lieutenant Nina MICINIC fait part du décès de son beau-père M. Paul GIMPEL décédé le 16 août 1949 à Paris.

Nous apprenons avec peine que notre camarade André PONSEN, garde au 7^e escadron de G. R. Satory (S.-et-O.) vient d'être tué accidentellement en moto (service) le 24 août 1949.

NOTRE CAMARADE PIERRE LAUREYS

Ex-Capitaine Kennard du Groupe de Chasse Ile-de-France, se tient à la disposition des Membres de l'Amicale

POUR TOUS TRAVAUX DE
PHOTOGRAPHIE - CLICHÉRIE
PHOTO - INDUSTRIELLE
COMPOSITION D'ANNONCES
DESSINS - ETC...

ETABLISSEMENTS
LAUREYS F^{res}
17 Rue d'Enghien PARIS 10^e
Téléphone : PRO 99-37

LA BUCHERONNE ET L'AURORE

PAR

Victor CLAIRAL

Editions MZALI - Kharedidine - Tunis

(Suite)

« Je ne peux rien pour vous, mon vieux. Je regrette de ne rien pouvoir. J'aimerais vous aimer. »

Elle enchaîna : « Revenons à ma question. Voyons, votre programme pour 40, 41, 42, pas plus loin. Pour autant qu'il ne touche point cette pauvre Jacqueline. Vos projets... universitaires. Oui, quand présentez-vous votre diplôme, « Les formes éoliennes chez Pindare », c'est bien le titre ? »

— « A la session de juin 40. Et en juin 41, je tenterai pour la première fois ma chance à l'agrég. »

— « Pour la première fois, dites-vous. Peut-être aussi la dernière. Vous êtes un bûcheur. Je vous vois fort bien agrégé dès la première tentative. Mais pour ça ne vous faites pas écraser par le 8. »

— « Merci, Jacqueline. Avec quelle force vous m'avez tiré en arrière ! Vraiment, ça vous aurait contrariée ? »

.....
Ils s'assirent à la terrasse de « Capoulade », côté rue Soufflot. Il était cinq heures de l'après-midi, au déclin d'avril, cette heure fantastique où les passants qui descendent la rue Soufflot sont à contre-jour et on les dirait irréels.

Jacqueline, songeuse, laissait ses doigts courir sur la serviette de Gilbert.

— « Je sens un livre. Vous permettez ?... Ah, tiens, l'Odysée. »

Elle l'ouvrit au hasard. Elle traduisit :

« Tu peux t'assurer un retour doux comme miel, glorieux Ulysse, mais bien pénible encore un dieu doit te le rendre. Je crois que celui qui fait trembler la terre n'oubliera pas : irrité contre toi, il nourrit le ressentiment dans son cœur, car tu as aveuglé son fils bien-aimé. Mais malgré cela, à travers mille souffrances, vous pourrez parvenir chez vous, si tu veux bien maîtriser ton cœur et celui de tes compagnons lorsque ton navire solide, fuyant la haute mer violette, abordera l'île aux trois pointes, et que vous y trouverez, paissant, les troupeaux de bœufs et les fortes brebis du Soleil, le dieu qui voit tout, qui entend tout. Or, si tu laisses intacts ces troupeaux pour ne songer qu'au retour, à Ithaque, à travers mille souffrances, vous pourrez parvenir. Mais, si tu les maltraites, alors, je te le prédis, c'est la perte, et de ton navire, et de tes compagnons. Et toi, si tu en réchappais, tu pourrais revenir, mais longtemps après, et dans quel état ! Sans tes compagnons, sur un navire étranger... »

Mais lorsque tu auras tué ces prétendants dans ton palais soit par ruse soit ouvertement par l'airain acéré, il te faudrait repartir, portant la rame bien maniable et marcher, marcher jusqu'à tant que tu rencontres les hommes qui ne connaissent pas la mer et mangent des aliments auxquels ils ne

mêlent pas de sel, et qui, à plus forte raison, ne connaissent pas les navires aux flancs de pourpre ni les rames bien maniables, ces ailes qui battent sur les navires.

Je vais te donner un signe facile à reconnaître et qui ne t'échappera point : lorsque, à ce moment-là, un autre voyageur te rencontrerait et te demanderait quel est ce fléau à blé que tu portes sur ton épaule brillante, c'est alors que tu planterais dans la terre la rame bien maniable, que tu offrirais à Poseidon le Maître un bon sacrifice : un bœuf, un taureau et un porc entier. Enfin il le faudrait retourner à ton logis, et là, offrir la série des sacrées hécatombes aux immortels dieux, maîtres du ciel infini, à tous sans en excepter un seul... »

— « L'étrange lot que celui d'Ulysse, murmura Gilbert comme se parlant à lui-même. Cet exilé qui revient, et qui repart. »

Le garçon écartait de la terrasse un marchand de tapis à l'œil torve.

C'était au temps jadis...

CHAPITRE II

L'AMBITION DE GILBERT FAURIEL

« Aux Chemineaux », bal champêtre, à la sortie du Mans, sur la route de Degré. Dès six heures du matin, voilà Gilbert dans la cour, à s'ébrouer à la pompe, nu. Le bleu triomphant du ciel rit autour de lui.

Longuement il regarde ce corps jusque-là préservé et qui maintenant va suivre le sort commun des corps jeunes et nets, faits pour les convoitises des filles et les éclats des 88.

Il se ressouvient du 1^{er} Septembre 39.

.....
Alors en vacances, à Nérès-les-Bains, loin de Jacqueline. Il se promenait dans la campagne depuis le point du jour et seulement à quatre heures de l'après-midi le tocsin lui apprit la nouvelle que tout le monde savait déjà par la radio de une heure. Aussitôt, il sentit une baïonnette sur son ventre, dans son ventre. Le beau Gilbert devait être fort laid en cet instant-là. Puis il se demanda : A qui Jacqueline a-t-elle pensé en l'apprenant ?

Quarante-huit heures au lieu de dix, pour regagner Paris. (Il doit se présenter à son bureau de recrutement). Six fois il change de train entre Nérès-les-Bains et Paris. Et la nuit du 2 au 3 septembre,

Gilbert couche sur les marches d'un escalier de gare, et Gilbert parvient à dormir. Pour la première fois de sa vie il couche sur la dure. Les gares de province, naguère somnolentes aux lumières, soudain méconnaissables, trépidaient et grondaient tous feux éteints.

La cohue se répand jusque sur la voie. Le service d'ordre veut l'en chasser. Gilbert revoit encore l'enfant inconnue à qui l'air manque, et, inoubliable, le geste qu'elle fit de porter la main à son corsage éperdu.

Le 3 à minuit, voilà enfin Gilbert chez lui, recru de fatigue.

« Tiens, si j'écoutais un peu la T.S.F. avant de me coucher ? » Il éteint la lumière, s'assied à côté du poste, ôte la veste, dégrafe la chemise, allonge les jambes. Il écoute Radio-Cité, puis Daventry, puis deux voix colères. Ses propriétaires de Nérès prétendent qu'il est parti sans les régler. La dame retrousse la lèvre en signe de mépris. Le monsieur gesticule et Gilbert, machinalement, suit les mouvements de ses mains. D'ailleurs, ils l'accusent à tort. Et il devrait se fâcher. Il ne se fâche pas. Il se justifie paisiblement. Mais eux ne l'entendent pas. Ce mugissement insolite couvre sa voix. Gilbert s'égosille. Ils lui font signe qu'ils ne l'entendent pas...

En sursaut, Gilbert s'est levé de sa chaise. Il cherche le commutateur et butte contre les meubles. La sirène mugit toujours. Gilbert ne trouve pas le commutateur, trouve le bouton de la porte, file vers la cave.

Il s'assied à l'écart. Il claque des dents et ses genoux s'entre-choquent. Est-ce parce qu'il est en bras de chemise ?

Depuis, casernes, permissions, casernes. Echec sur échec à ses examens d'élève-officier. Jacqueline plus attentive à lui et à son ambition d'elle. Plus attentive... Curiosité ? Car si Gilbert était ambitieux de Jacqueline, Jacqueline pouvait être curieuse de Gilbert.

Or, l'hiver de mil neuf cent trente neuf versa sur la France tant et tant de neiges qu'elle en était méconnaissable, et le teint mat de Jacqueline sur ce fond nordique, on eût dit une étrangère de lointain pays. Jusqu'à les savoir par cœur, il se répétait toujours ses paroles tandis que le train du retour l'emportait à travers la Beauce épanouie en profonds labours de neige. Ce froid rude embellissait Gilbert, qui ne s'en doutait pas, et à chacune de ses permissions, fort nombreuses parce qu'il était bien en cour, Jacqueline l'attendait à la gare, avide de ses yeux plus brillants, de ses joues roses et qu'elle devinait plus fermes. Ils partaient au hasard de Paris, musardises de givre, et de neige et de soleil réverbéré, où Jacqueline, naguère des deux la plus silencieuse, lui laissait à peine placer un mot, le comblait de confidences, lui donnait le sentiment d'une intimité qu'il eût voulue totale.

Aux approches du printemps, pendant une nuit de garde, Gilbert contracta une méchante pneumonie. C'était la veille d'une permission. Il ne voulut pas se porter malade à la caserne de Laval. Il fit le voyage tant bien que mal, fort satisfait de ce que, béjaune, il appelait « un miracle de volonté ». Le soir même, après avoir téléphoné à Jacqueline, il couchait dans un hôpital de Paris. Il y passa deux mois. Tous les jours, elle venait le voir. Quand il fut mieux, elle l'emmenait promener dans le parc, et l'on se retournait sur leur passage.

Le 5 Mai, le Major promet à Gilbert une permission

de convalescence. Le 6, comme il rentrait du bain, par la porte vitrée de sa chambre, il vit briller force galons et encore des galons.

— « Tiens, qu'est-ce que c'est ? » pensa-t-il.

La porte s'ouvrit, et deux ou trois commandants-médecins, cinq ou six capitaines-médecins, bondirent sur les malades, les questionnèrent sans guère les examiner.

C'était, ce 6 Mai, une commission médicale, obéissant à des ordres supérieurs, qui vinda aux trois-quarts l'hôpital.

Gilbert devait immédiatement rejoindre son corps à Laval. Il s'octroya trois jours à Paris. Trois jours décevants car Jacqueline ne lui cédait toujours pas.

Le 9 au soir, tendre et triste, elle l'accompagna au train.

« La reverrai-je de si tôt ? » se demandait-il le cœur navré. Il s'attendait à être dirigé sur Laval, puis sur le Front, mais il n'en avait rien dit à Jacqueline.

Et à présent que le train a démarré, il regrette, oh ! comme il regrette de ne lui en avoir rien dit. Car alors elle ne se serait pas refusée plus longtemps, il en est certain... En est-il certain ? Perplexités, regrets, exercent Gilbert qui blêmit. Que se serait-il passé si... ? Il se voulture sous le faix du regret.

Heureusement, son vis-à-vis le divertit de ses songeries dolentes. C'est un photographe de Vitry qui revient d'un voyage en Belgique.

Toute la nuit, il parle de la Belgique, « prête pour toutes les surprises ».

« Et à mon retour... Ah ! Mon petit, entre Givet et la mer, les magnifiques casernes ! Je vous en parle en connaisseur ! impossible de passer par là ! »

De la gare de Laval à la caserne, le long des rues quietes et grises du petit matin, Gilbert pilote une jeune recrue, un réformé « récupéré » en ce début de Mai.

Gilbert apprend que son peloton d'élèves-officiers avait été dissous pendant sa maladie. Qu'est-ce qui l'attend, sinon la compagnie de passage et le plus prochain renfort ?

Le règlement veut qu'après une aussi longue absence il passe la visite. Il attend son tour.

Un infirmier tout courant vient annoncer :

— « La radio dit que les Allemands ont envahi la Belgique ». Gilbert ne sursauta pas. C'est comme s'il s'y attendait.

Après la séparation, tout de suite, sans transition, la guerre, et non plus la « drôle de guerre », mais la vraie, quoi de plus logique ?

Car Gilbert, ce garçon « creux et plein de lectures », croit qu'il croit au Destin, et à un destin qui se pique de logique.

Il aura quitté, se dit-il, le journalier commerce de Jacqueline pour le journalier commerce de la mort.

D'une souple pirouette, les souvenirs se retirent, et laissent Gilbert seul à seul avec ce jour encore enfant. Ce jour qui peut être celui du départ. Car le renfort du Nème R.I. est consigné et en état d'alerte.

Tandis qu'il se rhabille, qu'il replie sa trousse de toilette, une pensée soudaine l'assombrit :

Pourrai-je encore demain matin me laver tout entier ?

(La suite au prochain numéro).

OFFRES D'EMPLOI

233. - La Société PEMA offre emploi de dessinateur-studio à membre F.F.L. S'adresser à l'A.F.L. qui transmettra.
234. - Pour le service intérieur d'une maison de maître près d'Abbeville (Somme), il est demandé un homme de confiance sous tous rapports, susceptible de satisfaire à tout service. S'adresser à l'A.F.L. qui transmettra.
235. - On recherche agents mandataires à la Commission pour Paris et banlieue pour représentation édition. S'adres. à l'A.F.L. qui transmettra.
236. - On demande 10 manœuvres spécialisés (mécaniciens) pour travailler dans un garage de Paris. S'adresser à l'A.F.L. qui transmettra.
237. - Importante organisation parisienne recherche 1° pour Paris collaborateurs au courant négociation immobilière ; 2° correspondants province. 1° Lettre: AREFFE, 9, rue Letort, Paris (9°), qui transmettra.
238. - Les Editions CLARTES (131, boulevard Saint-Germain, Paris VI°) recherchent pour Paris et la banlieue des agents mandataires à la commission pour la représentation d'une encyclopédie et la « Collection des Classiques Verts des Editions Nationales ». S'adresser à M. ROUILLON membre de l'A.F.L.
- 238 bis. - On demande :
 — TOURNEURS en mécanique de précision connaissant le tour REVOLVER et le filetage par patronne.
 — TOURNEURS en mécanique de précision connaissant le tour MIKRON et le filetage par patronne.
 Les tourneurs peuvent nous être adressés de façon permanente jusqu'à nouvel avis.
 — MONTEUSES expérimentées en mécanique de précision.

— AJUSTEURS en mécanique de précision.

— CONTREMAITRE connaissant bien les divers travaux de mécanique précision, en particulier le tour, pour diriger atelier de mécanique de précision destinée à l'Optique, et ayant déjà dirigé un atelier.

— PREPARATEUR de fabrication connaissant bien les différents travaux de mécanique de précision pour préparation des commandes, du travail, étude de temps, etc...

DEMANDES D'EMPLOI

239. - Ex-sergent-chef, 48 ans, marié, 1 enfant cherche emploi concierge ou gardiennage avec logement meublé, quel que soit la région.
240. - Ex-F.F.L., 48 ans, connaissance profonde coloniale et indigène accepterait emploi plantation café ou surveillance mai d'œuvre. Transmettre A.F.L. qui transmettra.
241. - Ex-officier marinier excellentes références C.A.P. et B.I. de modeleur, C.E.T. de dessinateur, marié, un enfant, recherche situation avec possibilité de loger en France, colonie ou étranger.
242. - Ancien chauffeur de la 1^{re} D.F.L., 33 ans, marié, 2 enfants, bonnes références cherche place stable chauffeur poids lourds, tourisme, transport en commun ferait déplacement ; accepterait la colonie. Ecrire à M. CHERCHAR, à BRUSSIE Lieu de la Giraudière (Rhône).
243. - Ancien F.L., 30 ans, cherche emploi. Pourrait prendre direction service administratif à caractère contentieux. Ecrire à l'A.F.L. qui transmettra.
244. - Sous-officier retraité, marié, 3 enfants cherche emploi de gardiennage propriété. Susceptible entretenir voiture. S'adresser à l'A.F.L. qui transmettra.

245. - Femme F.F.L., 48 ans, cherche emploi dame de compagnie, vendeuse ou gérance. S'adresser à l'A.F.L. qui transmettra.

246 - Ex-instituteur F.F.L., 24 ans, cherche emploi : commerce, banque, précepteur familial, aide-comptable ou secrétariat. Connaît l'anglais. S'adresser à l'A.F.L. qui transmettra.

247 - Ex-s.-of. F.F.L. en instance de réforme cherche emploi non pénible, de préférence secrétariat ou toute autre place en rapport avec ses aptitudes physiques. S'adresser à l'A.F.L. qui transmettra.

248. -. Ex-F.N.F.L., chef mécanicien expérimenté, tourneur, soudeur, électricien, permis poids lourds et transports, cherche emploi chef mécanicien garage ou industrie forestière dans maison importante, France, A.O.F. Madagascar. S'adresser à l'A.F.L. qui transmettra.

249. - Ex-F.N.F.L. cherche place écailler dans restaurant ou café préférence 8^h-16^h17^h. Pierre GELAS, 17, rue Galvani, Paris 17^e.

250 - Ex-F.F.L. diplômé des E.N.P. et étudiant des A.M. recherche poste d'inspecteur commercial, agent commercial dépositaire ou emploi similaire, de préférence régions Centre et Sud. Possède meuble, bureau, téléphone et voiture. Ecrire : MOUSSOURS, rue du Tir, TULLE (Corrèze).

251 - Ancien capitaine F.F.L. 1940, Légion d'Honneur, Croix de Guerre, 38 ans, marié, 2 enfants, instruction secondaire, recherche situation commerciale dans la métropole. Pourrait et a déjà secondé directeur exploitation forestière.

DIVERS

252 - A vendre terrain environ 1.500 m² comprenant blanchisserie fin de bail. CACHAN (Seine), 21, rue des Tournelles. S'adresser à M. MENAGE.

253 -. Guy BENOIT, ex-F.N.F.L., artisan tourneur, usinage de tous métaux, travaux de précision, entretien d'usines, 303, avenue Jean-Jaurès, à ARGENTEUIL (Seine-et-Oise), cherche à se mettre en rapport avec industriels F.F.L.

APPAREILLAGE AUTOMATIQUE DE CHAUFFAGE CENTRAL ET INDUSTRIEL

SACAMA

Société auxiliaire de chauffage au mazout
44, rue Notre-Dame des Victoires, 44
PARIS (2^e) GUT 67-47



BRULEURS AUTOMATIQUES

Mazout -- Gaz -- Charbon
MACHINE A LAVER

MOTEURS DIESEL BAUDOUIN



de 35 à 400 CV